N° 75-001-XPF au catalogue

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

PRINTEMPS 2001
Vol. 13, n° 1

- L'AN 2000 EN REVUE
- TEMPS PARTIEL PAR CHOIX
- POPULATION ACTIVE VIEILLISSANTE
- FISCALITÉ INTERNATIONALE II
- SURQUALIFIÉS?

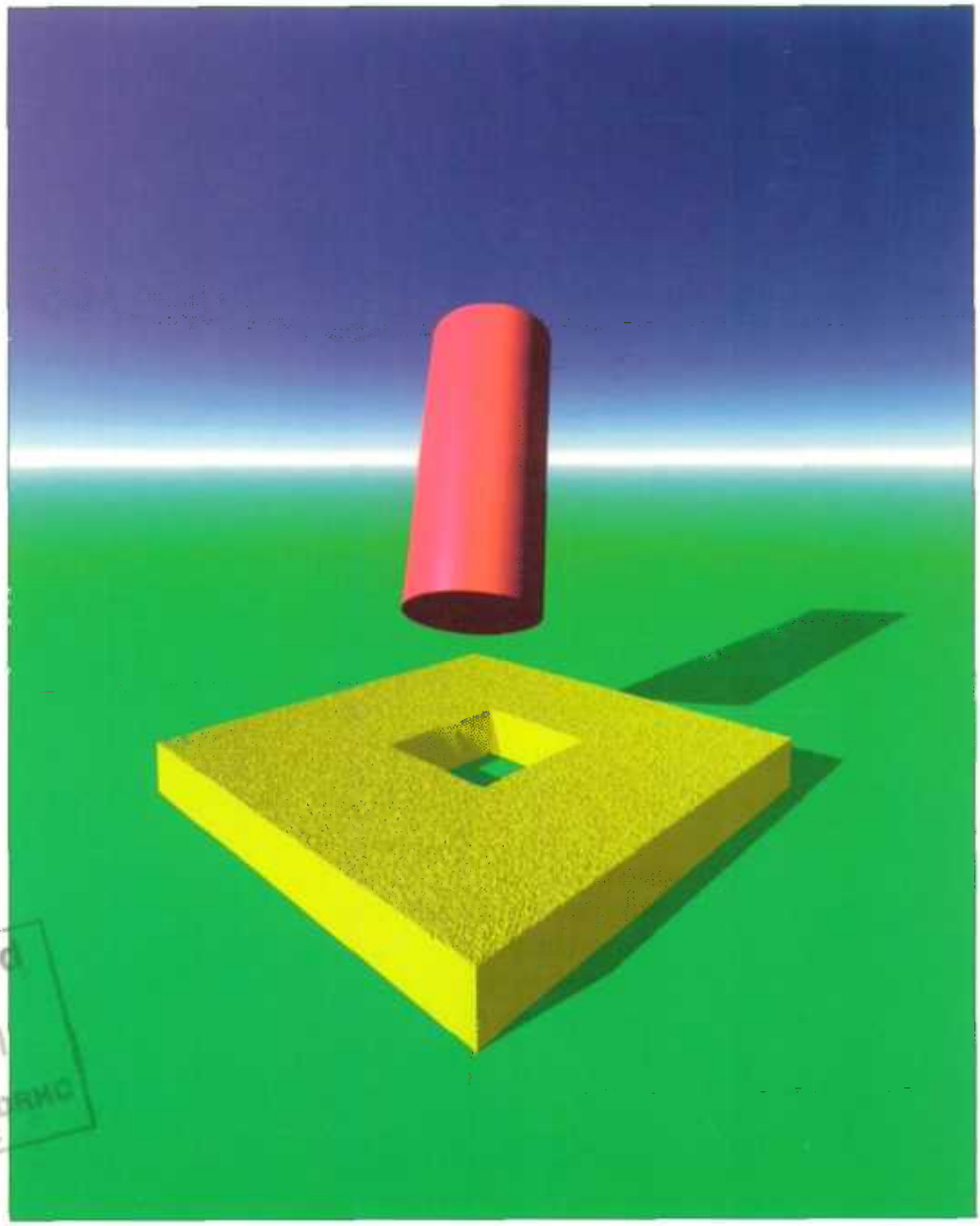

Reçu / Rec'd
MAR 29 2001
HRDC

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	**1 800 263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	**1 800 363-7629**
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	**1 800 700-1033**
Télécopieur pour le Progamme des bibliothèques de dépôt	**1 800 889-9734**
Renseignements par courriel	**infostats@statcan.ca**
Site Web	**www.statcan.ca**

Renseignements sur les commandes/abonnements

Ce produit peut être commandé par

- téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- courriel **order@statcan.ca**
- poste Statistique Canada
  Division de la diffusion
  Gestion de la circulation
  120, avenue Parkdale
  Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- et en personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et libraires autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Printemps 2001 Vol. 13, nº 1

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Rubriques

3 Forum

5 Faits saillants

59 Quoi de neuf ?

71 Indicateurs clés de l'emploi et du revenu
Autres données sur le marché du travail

92 À venir

Articles

9 **Le marché du travail : bilan de fin d'année**
Geoff Bowlby

Un résumé des tendances et des changements observés sur le marché du travail en 2000.

22 **Travailler à temps partiel par choix**
Katherine Marshall

Près des trois quarts des 2,7 millions de Canadiens qui travaillaient à temps partiel en 1999 le faisaient par choix, soit parce que ce régime de travail convenait à leur situation personnelle, en raison, par exemple, des études, soit simplement parce qu'ils le préféraient ainsi.

30 **Démographie et marché du travail**
Deborah Sunter

Au cours des prochaines décennies, la génération du baby-boom prendra sa retraite. Quelle sera l'incidence sur le marché du travail? Cette vue d'ensemble des tendances récentes fournit une documentation approfondie aux prévisionnistes du marché du travail.

L'emploi et le revenu en perspective (nº 75-001-XPF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XPE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2001. ISSN : 0843-4565.

TARIF D'ABONNEMENT : 18 $ CAN l'exemplaire, 58 $ CAN pour un abonnement annuel. **Frais de livraison hors Canada** :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 $ CAN	24 $ CAN
Autres pays	10 $ CAN	40 $ CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le *Canadian Index*, *L'Index de l'Actualité*, *L'Index de périodiques canadiens* et *Point de repère*. Aussi inscrite en anglais dans *P.A.I.S. International*, *Sociological Abstracts*, *Econlit*, *Canadian Business and Current Affairs* et dans *Employee Benefits Infosource*.

Reçu / Rec'd
MAR 2 9 2001
Bibliothèque, DRHC
Library, HRDC

L'EMPLOI ET LE REVENU EN
PERSPECTIVE

Directeur
Ian Macredie
(613) 951-9456
ian.macredie@statcan.ca

Rédacteur en chef
Henry Pold
(613) 951-4608
henry.pold@statcan.ca

Rédacteurs
Maryse Jutras
Bruce Rogers

Données
Pierre Bérard
Joanne Bourdeau
Paul Stephenson

Production et composition
Heather Berrea
Cynthia Fortura
Diane Joanisse
Annamma John
Ann Trépanier

Impression
Division de la diffusion

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	nombres indisponibles
...	n'ayant pas lieu de figurer
-	néant ou zéro
--	nombres infimes
p	nombres provisoires
r	nombres rectifiés
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 – 1984.

44 Fiscalité internationale : tendances récentes
Zhengxi Lin

Cet article présente un aperçu des changements survenus entre 1980 et 1997 concernant divers impôts dans les pays du G-7 et de l'OCDE.

49 Surqualifiés? Diplômés récents et besoins des employeurs
Marc Frenette

Quel pourcentage des Canadiens récemment diplômés ont des études postsecondaires supérieures aux exigences de leur emploi principal? Ces diplômés bénéficient-ils d'une rémunération avantageuse ou non? Cet article permet d'explorer ces questions. (Adapté d'un article publié dans le numéro d'hiver 2000 de la *Revue trimestrielle de l'éducation.)*

Numéros déjà parus : *il vous manque un numéro?*

Ne craignez rien! Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**.
Voici les études publiées dans ces numéros :

Hiver 2000	Revenu de retraite : Femmes de 65 à 69 ans; Régimes de pension; Tendances · Inégalité du revenu dans les provinces · Index cumulatif
Automne 2000	Chômage : regard kaléidoscopique · Fiscalité internationale · Charges sociales · Syndicalisation · Origines rurales
Été 2000	Gains des provinces · Offre d'emploi · Les charges sociales · Impôt sur le revenu · Travailleurs du savoir
Printemps 2000	Les REER · Gains des avocats · Jeux de hasard · Les jeunes bénévoles · Des études au travail · Longues heures et santé

Pour plus d'information, communiquez avec **Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro **1 800 267-6677**.

L'emploi et le revenu en perspective

La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu.

Forum

Message du rédacteur en chef

■ Ce fut d'abord le système d'éducation : primaire, secondaire et, enfin, postsecondaire. Puis le marché du travail. Bientôt les systèmes de sécurité sociale et de soins de santé ressentiront son passage. Le raz-de-marée de la génération du baby-boom atteint les rivages de la retraite.

Si les régimes d'activité actuels se maintiennent, le ratio des retraités aux travailleurs grimpera brusquement au cours des prochaines décennies. L'article intitulé «Démographie et marché du travail» résume un vaste éventail d'études qui ont examiné les nombreux changements au sein du marché du travail à la fin du vingtième siècle. Comme le souligne l'auteur Deborah Sunter : «...le défi [est] de séparer les changements structurels des changements cycliques.... [L]es prévisions ne sont aussi fiables que les hypothèses sur lesquelles elles reposent....[L]es tendances à long terme peuvent prendre fin ou connaître un renversement, et [...] les changements sont constants».

L'article «Travailler à temps partiel par choix» porte sur les personnes qui ont choisi de travailler à temps partiel ainsi que sur les raisons de leur choix, leur niveau de stress au travail et les caractéristiques reliées à leur emploi. Selon l'étude, bien que le taux d'emploi à temps partiel ait légèrement diminué à la fin des années 90, la proportion des travailleurs qui ont opté pour ce régime de travail et qui ne désiraient pas occuper un emploi à temps plein a augmenté. Par conséquent, la proportion des travailleurs qui n'ont pas choisi de travailler à temps partiel—ceux qui auraient préféré travailler à temps plein—a fléchi.

L'inclusion du bilan de fin d'année dans le présent numéro parachève l'intégration des données du *Point sur la population active* à celles de *Perspective*. Cette récapitulation annuelle des facteurs qui ont marqué le marché du travail s'inscrit comme élément principal de nos produits analytiques depuis 10 ans. Puisque l'an 2000 souligne la fin d'une décennie, la revue de cette année fait également un retour sur certains changements majeurs survenus au cours des 10 dernières années du vingtième siècle. Un ensemble de graphiques et de tableaux, qui traitent de divers aspects du marché du travail, complètent l'analyse et apparaissent sous la rubrique «Indicateurs clés de l'emploi et du revenu».

Archives en ligne

Dans le but d'améliorer sans cesse notre contenu, nous incorporons à notre site Web nos articles ayant déjà paru. Le premier ensemble porte sur les années 1995 à 1999. Les articles sont en format PDF et accessibles à l'aide d'un index des sujets. Au cours de l'année, on y ajoutera les versions HTML. Pour la période s'échelonnant de 1989 à 1994, seules les versions HTML seront offertes. Les articles parus en 2000 seront disponibles en janvier 2002.

Comme toujours, nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions.

Henry Pold
Rédacteur en chef
Courriel : henry.pold@statcan.ca

Perspective

Nous vous invitons à nous faire part de vos impressions sur le contenu de *L'emploi et le revenu en perspective*. Toutes observations sur les données seront les bienvenues; toutefois, pour être publiées, ces communications doivent être factuelles et analytiques. Nous encourageons les lecteurs à nous faire part de leurs travaux de recherche en cours et à nous signaler les nouvelles publications, les sources de données et les événements à venir qui concernent la main-d'œuvre et le revenu.

Statistique Canada se réserve le droit de sélectionner et de réviser les informations reçues avant de les publier. Toute correspondance, dans l'une ou l'autre langue officielle, doit être adressée au : Rédacteur en chef, *L'emploi et le revenu en perspective*, immeuble Jean-Talon, 9e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Télécopieur : (613) 951-5113. Courriel : perspective@statcan.ca.

les tendances du marché du travail en quelques secondes

Que vous ayez besoin d'un instantané du marché du travail

... de réponses rapides ou d'analyses approfondies

... de séries chronologiques

... ou de données sur le marché du travail pour un exposé ou un compte rendu

... le ***CD-ROM de la Revue chronologique de la population active*** est l'outil parfait.

Ce CD-ROM annuel facile à utiliser vous offre :

des données exactes et à jour...

- des séries de données brutes et désaisonnalisées
- sur une base mensuelle ou annuelle

... et des renseignements chronologiques...

- portant sur plus de 20 ans de données (de 1976 à 1999)
- qui vous permettent de déceler rapidement des tendances en parcourant différents tableaux

... présentés dans un format des plus pratiques!

- avec des milliers de séries croisées
- les fonctionnalités permettant d'exporter facilement les données vers tout tableur à des fins de manipulation

Il suffit d'un clic de souris pour accéder à des variables clés, comme :

- les niveaux et les taux d'emploi et de chômage
- les caractéristiques démographiques, dont l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et les données familiales
- les données nationales, provinciales et relatives aux régions métropolitaines et économiques
- les données relatives aux branches d'activité, aux professions, aux salaires, à l'affiliation syndicale et à l'ancienneté d'emploi
- les données sur la taille du lieu de travail, le nombre d'heures de travail... et beaucoup plus.

Tout comme les autres chercheurs, les économistes, les analystes, les consultants et les planificateurs du secteur privé et du secteur public, vous apprécierez cette source de renseignements exhaustive pour vos questions, analyses et prévisions liées au marché du travail.

Pour plus de précisions sur ce CD-ROM, visitez notre site Web à l'adresse http://www.statcan.ca/francais/ads/71F0004XCB/index_f.htm

Le *CD-ROM de la Revue chronologique de la population active* (nº 71F0004XCB au catalogue) est offert à seulement 195 $. Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Frais de port : Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 $. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 $.

Vous pouvez commander le CD-ROM par TÉLÉPHONE au **1 800 267-6677**, par TÉLÉCOPIEUR au **1 877 287-4369** ou par la POSTE à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada. Vous pouvez aussi commander par COURRIEL à order@statcan.ca ou en communiquant avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus proche au 1 800 263-1136.

856MISC99011

Faits saillants

Dans ce numéro

Le marché du travail : bilan de fin d'année

... p. 9

- Le marché du travail au Canada a connu une autre bonne année en 2000. Pour une quatrième année consécutive, l'emploi a marqué une hausse tandis que le taux de chômage est demeuré à de bas niveaux qui n'avaient pas été atteints depuis les années 70.

- Pendant les neuf premiers mois de 2000, le PIB du secteur des biens a augmenté de 2,2 %, environ la moitié du taux correspondant de 1999. En même temps, le secteur des services a continué de croître à un rythme semblable à celui de 1999.

- Suivant une croissance considérable de près de 6 % en 1999, l'emploi dans le secteur de la fabrication a ralenti en 2000 pour atteindre un rythme plus modéré. Bien qu'il ait diminué au cours de l'été, il s'est vigoureusement redressé durant les trois derniers mois, terminant l'année en hausse de 3 % ou de 60 000 travailleurs.

- De la hausse des 319 000 emplois en 2000, quelque 263 000 étaient des emplois à temps plein alors que les 56 000 autres étaient à temps partiel. Cela s'est traduit par des taux de croissance de 2,2 % et de 2,1 %, respectivement. En 1999, l'emploi à temps partiel avait chuté.

- L'emploi était aussi à la hausse dans les professions reliées aux ventes et aux services. Au cours de l'année, on comptait quelque 124 000 (3 %) travailleurs de plus œuvrant dans ces domaines. Cette hausse était attribuable aux travailleurs dans les points de vente au détail et de gros. Bien que le nombre de ces travailleurs ait augmenté en 2000, on comptait moins de gérants de magasins de détail et de gros.

- En 2000, le travail autonome a reculé pour la première fois depuis 1986. Il s'agit là d'un repli considérable, le nombre de travailleurs autonomes ayant diminué de 146 000 à la fin de l'année, en baisse de 6 %. Environ le tiers de ce déclin est attribuable à l'industrie agricole. Le nombre d'agriculteurs travaillant à leur compte a chuté de 50 000.

- Contrairement au travail autonome, le nombre d'employés dans le secteur privé a affiché une hausse exceptionnellement forte en 2000, faisant un bond de 376 000 ou de 4 %. Grâce à la croissance du secteur privé en 2000, la proportion que représentent les employés du secteur privé dans l'ensemble des salariés a finalement dépassé le sommet enregistré en 1989.

- On observe, pour une deuxième année d'affilée, une augmentation du nombre de personnes travaillant dans le secteur public, qui s'est traduite par un gain de 89 000. Compte tenu des reculs accusés dans l'administration publique et dans l'éducation en 2000, cette croissance est surtout attribuable aux soins de santé et à l'assistance sociale.

- Au cours de l'année, le nombre d'emplois chez les femmes du principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans) s'est accru de 115 000 ou 2 %. Cette hausse est supérieure à la croissance démographique de ce groupe, de sorte que le taux d'emploi a grimpé de 0,9 point de pourcentage pendant l'année pour atteindre 74,4 %.

- L'emploi a progressé dans presque toutes les provinces, principalement en Ontario, la plus importante d'entre elles. De plus, même si elle compte 40 % de l'ensemble des emplois, l'Ontario a obtenu 60 % de la croissance à ce chapitre. L'Alberta, la Colombie-Britannique et les trois provinces des Maritimes comptent également parmi les provinces ayant obtenu une part des emplois supérieure à leur poids au pays.

Travailler à temps partiel par choix

... p. 22

- En 1999, près d'un travailleur sur cinq (2,7 millions) a consacré moins de 30 heures par semaine à son emploi principal. Les travailleurs à temps partiel par choix—ceux qui ont opté pour ce régime de travail et déclaré qu'ils ne désiraient pas occuper un emploi à temps plein—sont au nombre de 2 millions, ce qui représente environ 14 % de l'emploi total et 73 % de l'emploi à temps partiel.

- Les jeunes hommes (de 15 à 24 ans) (18 %) et les femmes de moins de 55 ans (62 %) constituaient 80 % des travailleurs à temps partiel par choix. Seulement 43 % des travailleurs à temps plein faisaient partie de ces catégories. Presque tous les jeunes ont déclaré que la fréquentation scolaire était leur principale raison pour travailler à temps partiel, tandis que les travailleurs âgés (de 55 ans et plus) ont mentionné qu'il s'agissait d'un choix personnel. Les personnes de 25 à 54 ans ont invoqué diverses raisons. Le choix personnel (45 %) et les obligations familiales (44 %) prévalaient chez les femmes, alors que le choix personnel (44 %) et la fréquentation scolaire (26 %) l'emportaient chez les hommes.

- En 1999, quelque 93 % des travailleurs à temps plein occupaient un emploi permanent, comparativement à 86 % des personnes ayant choisi de travailler à temps partiel et à 74 % des personnes travaillant, malgré elles, à temps partiel. De même, les gains horaires moyens atteignaient le niveau le plus élevé chez les travailleurs à temps plein de 25 ans et plus (16,00 $), un niveau intermédiaire chez les travailleurs à temps partiel par choix (14,50 $), et le niveau le plus faible chez les personnes travaillant, malgré elles, à temps partiel (12,00 $).

- Environ 4 travailleurs à temps plein sur 10 ont déclaré que le travail leur causait du stress, contre seulement 1 travailleur à temps partiel sur 10. En outre, davantage de travailleurs à temps partiel que de travailleurs à temps plein étaient satisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie familiale : 83 % comparativement à 72 %.

- La majeure partie de l'augmentation de l'emploi à temps partiel est imputable à la croissance du travail à temps partiel dans l'ensemble des branches d'activité. Près du tiers s'explique par une modification des niveaux d'emploi touchant le secteur des services, dans lequel le travail à temps partiel occupe déjà une place importante.

Démographie et marché du travail

... p. 30

- Au cours du prochain demi-siècle, la croissance du ratio des retraités aux travailleurs exercera des pressions sans précédent sur les programmes de sécurité sociale.

- Le ratio est fonction en grande partie de la forme actuelle de la pyramide des âges. Si les taux d'activité actuels selon l'âge et le sexe se maintiennent, le taux d'activité global pourrait passer d'à peu près 65 % en 2000 à environ 63 % en 2010. En 2020, il pourrait être inférieur à 60 % et même chuter encore plus rapidement pour atteindre environ 57 % en 2025.

- Évidemment, les taux d'activité selon l'âge et le sexe ont beaucoup changé au cours des 50 dernières années, et continueront probablement de le faire en réponse aux changements institutionnels et à la conjoncture économique.

- La diminution récente de l'activité des jeunes semble être le résultat d'une combinaison de facteurs : augmentation de la fréquentation scolaire, fléchissement des possibilités d'emploi et renversement à la baisse de la composition par âge du groupe des jeunes. Comme les travailleurs qualifiés seront de plus en plus recherchés, les jeunes auront tendance à fréquenter l'école plus longtemps. Par conséquent, il est peu probable que les taux d'activité des jeunes augmentent de manière significative dans l'avenir.

- L'élément le plus important ayant influé sur le taux d'activité global au cours des 50 dernières années a été l'accroissement spectaculaire observé chez les femmes adultes. Dans les années 70 et 80, chaque cohorte successive de femmes a passé plus de temps au sein de la population active. Ce phénomène, combiné à la taille de ces cohortes issues du baby-boom, a fait grimper de façon drastique le taux global.

- La croissance continue de l'investissement des femmes dans les études exercera vraisemblablement une pression à la hausse sur leurs taux d'activité par âge après 25 ans, mais ce ne sera pas suffisant pour contrebalancer l'effet à la baisse qu'auront sur leur taux d'activité global les cohortes du baby-boom qui quittent le marché du travail.

- Les tendances relatives au taux d'activité global ont aussi été largement influencées par la tendance à la baisse de l'âge de la retraite. Bien qu'il varie considérablement, l'âge médian de la retraite chez les hommes diminue depuis plusieurs décennies. Il approchait 65 ans à la fin des années 70 et au début des années 80, puis a diminué de façon assez constante entre le milieu des années 80 et la fin des années 90, reculant jusqu'à 61,3 en 1997.

- Tout comme pour l'âge de la retraite, à long terme les taux d'activité des hommes plus âgés ont connu une tendance à la baisse, bien qu'ils aient enregistré une légère remontée en 1999 et en 2000.

- Les facteurs qui influeront peut-être sur l'âge de la retraite à l'avenir sont l'importance du travail autonome (les travailleurs autonomes ont tendance à prendre leur retraite plus tard), l'existence de transitions souples menant à la retraite (par exemple, le travail à temps partiel) et la mesure dans laquelle les travailleurs plus âgés sont protégés par un régime de pension.

Fiscalité internationale : tendances récentes

... p. 44

- En 1997, la fiscalité globale du Canada se classait au milieu du groupe des pays membres du G-7 et des 29 pays faisant partie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Entre 1980 et 1997, le ratio total impôts-PIB au Canada a progressé de 4,8 points de pourcentage (passant de 32,0 % à 36,8 %), ce qui représente 15,0 %.

- Au cours de la même période, les recettes provenant de l'impôt des particuliers au Canada en pourcentage du PIB ont progressé de 3,1 points de pourcentage (passant de 10,9 % à 14,0 %), soit 28,4 %.

- Les recettes tirées de l'impôt des sociétés au Canada en pourcentage du PIB se sont accrues de seulement 0,1 point de pourcentage (passant de 3,7 % à 3,8 %), soit 2,7 %.

- Entre 1980 et 1997, les recettes totales provenant des charges sociales au Canada en pourcentage du PIB se sont accrues de 2,3 points de pourcentage, soit 67,6 %.

- Entre 1980 et 1997, les recettes provenant des taxes à la consommation au Canada en pourcentage du PIB ont reculé de 1,4 point de pourcentage (passant de 10,4 % à 9,0 %), soit 13,5 %.

Surqualifiés? Diplômés récents et besoins des employeurs

... p. 49

- Tout au long des années 80 et 90, les taux de surqualification ont considérablement varié selon le domaine d'études aux niveaux des études collégiales et du baccalauréat. Près de la moitié des bacheliers des beaux-arts et des sciences humaines ainsi que des autres sciences sociales (à l'exception de l'économie) n'auraient pas eu besoin d'un diplôme collégial pour obtenir leur emploi principal. Au niveau de la maîtrise, il y avait peu de différences.

- Dans l'ensemble, environ le tiers des diplômés étaient surqualifiés par rapport aux exigences de leur emploi principal.

- Bien que les titulaires d'une maîtrise fussent plus susceptibles que les autres d'être surqualifiés, ils étaient rarement surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité. Autrement dit, leur emploi principal nécessitait souvent un baccalauréat. Les diplômés d'études collégiales et les bacheliers étaient plus susceptibles d'être surqualifiés par au moins deux niveaux. Par exemple, de 31 % à 43 % des diplômés d'études collégiales avaient besoin d'un diplôme d'études secondaires ou moins pour obtenir leur emploi principal.

- La surqualification des titulaires d'un diplôme collégial ou d'un baccalauréat était associée à des pertes au chapitre de la rémunération et de l'utilisation des compétences acquises à l'école. Ce n'était pas le cas pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat.

Quoi de neuf ? ... p. 59

Initiative de démocratisation des données

Centres de recherche statistique

Vient de paraître

Taux d'absence du travail, 1987 à 1998

Données CALURA chronologiques

Nouveau module du recensement

La culture canadienne en perspective : Aperçu statistique

Effectifs des programmes de formation, 1997-1998

Catalogue de la géographie de 1997

Inégalités entre les quartiers des villes canadiennes

Données longitudinales—mise à jour

Produits et services de l'Enquête sur la population active, 2000-2001

Les seuils de faible revenu de 1990 à 1999 et les mesures de faible revenu de 1989 à 1998

Série sur les comptes de retenues sur la paie

Droits de cotisation aux REER

Enquête sur la sécurité financière : mise à jour

Dépenses des ménages, caractéristiques du logement et équipement ménager :

Canada, provinces et territoires, et certaines régions métropolitaines, 1999

Quintile de revenu, Canada, 1999

Quintile de revenu du ménage, Canada et provinces, 1999

Mode d'occupation du logement, Canada, 1999

Type de ménage, Canada, 1999

Taille de la région de résidence, Canada, 1999

Guide de l'utilisateur au sujet de l'Enquête sur les dépenses des ménages

Évaluation de la littératie des adultes en Amérique du Nord : Étude comparative internationale

Croissance de la productivité au Canada

Emploi, gains et durée du travail

Pour comprendre les mesures du revenu agricole

Revenus et dépenses d'exploitation des fermes, 1999 (estimations provisoires)

Facteurs associés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada

Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales

Migrations des jeunes ruraux entre 1971 et 1996

Congrès à venir

Statistique Canada, Conférence économique 2001 : Tendances économiques et sociales dans une économie dynamique

Perspective

Le marché du travail : bilan de fin d'année

Geoff Bowlby

L'économie et le marché du travail au Canada ont connu une autre bonne année en 2000. Pour une quatrième année consécutive, l'emploi a marqué une hausse tandis que le taux de chômage est demeuré à un bas niveau qu'on n'avait pas vu depuis les années 70.

Si 2000 a été une *bonne* année pour les chercheurs d'emploi et les travailleurs, elle n'a pas été *exceptionnelle*. Au début de 2000, la croissance rapide de l'économie a permis une hausse de l'emploi pendant 37 mois consécutifs[1]. L'année a débuté avec éclat et la croissance de l'emploi s'est poursuivie au premier trimestre.

Toutefois, même si la forte croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est prolongée, l'économie a montré des signes d'essoufflement au deuxième trimestre (Statistique Canada, 2000). Ce ralentissement a eu une incidence sur le marché du travail. L'emploi s'est stabilisé au cours de l'été, pour la première fois depuis 1996 (graphique A).

Alors que le marché américain manifestait certains indices de ralentissement, les exportations vers ce pays ont légèrement reculé au troisième trimestre, mettant fin à 14 augmentations trimestrielles consécutives. Néanmoins, la demande intérieure est demeurée forte et, durant la deuxième moitié de l'année, le marché du travail, qui avait connu une stabilité à l'été, a bondi avec de fortes hausses de l'emploi.

Graphique A : Le produit intérieur brut et l'emploi ont poursuivi leur progression en 2000.

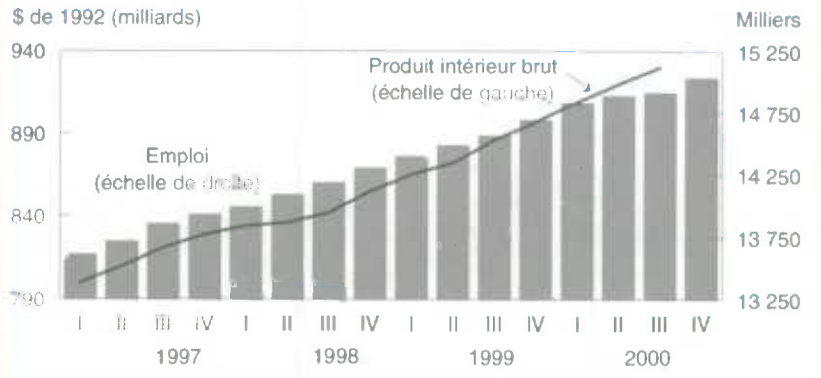

Sources : Enquête sur la population active et Système de comptabilité nationale, données désaisonnalisées

À la fin de l'année, plus de 319 000 emplois avaient été créés. Cette vigoureuse progression de 2 % a toutefois été moins importante que celle des trois dernières années lorsque, en moyenne, plus de 400 000 emplois (3 %) étaient créés. Même si la croissance de l'emploi a ralenti en 2000, l'activité sur le marché du travail a continué d'augmenter. Par conséquent, le taux de chômage s'est maintenu à environ 6,8 % tout au long de l'année, le taux le plus bas depuis les années 70 (graphique B).

La force du marché du travail s'est dirigée vers le secteur des services

Pendant les neuf premiers mois de 2000, le PIB de la production des biens a augmenté de 2,2 %, environ la moitié du taux correspondant en 1999. En même temps, le secteur des services a continué de croître à un rythme semblable à celui de 1999 (graphique C).

Une croissance économique plus lente dans le secteur des biens s'est reflétée dans le marché du travail. Pour chaque emploi supplémentaire dans le secteur de la production des biens, on comptait 10 emplois de plus du côté du secteur des services. Cela est survenu alors que la croissance dans le secteur de la fabrication ralentissait à un

Geoff Bowlby est au service de la Division de la statistique du travail. On peut communiquer avec lui au (613) 951-3325 ou à bowlgeo@statcan.ca.

Graphique B : Le taux d'activité a continué sa croissance en 2000, maintenant le taux de chômage à un niveau stable.

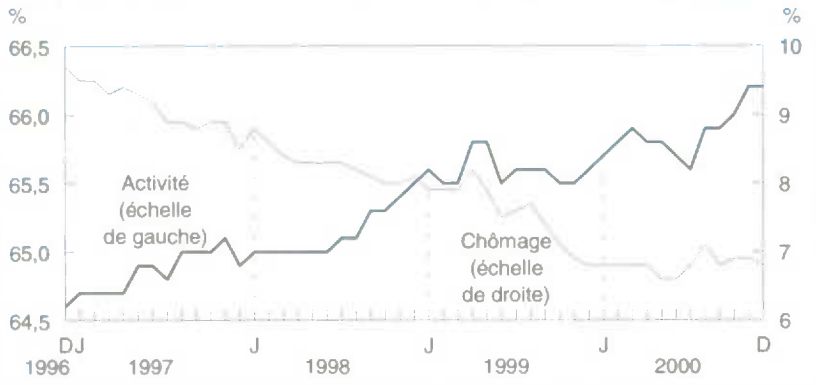

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

rythme plus modéré qu'en 1999 (Statistique Canada, 2000) et que l'emploi agricole chutait brusquement (tableau 1).

Une demande additionnelle pour des travailleurs du secteur des services a eu l'effet attendu sur la répartition des emplois. Par exemple, il y avait beaucoup plus d'emplois reliés à la vente et à l'informatique en 2000 que l'année précédente. Plus d'emplois dans le secteur des services a également entraîné une recrudescence du travail à temps partiel, un changement par rapport à il y a un an alors que le nombre d'emplois à temps partiel avait chuté. Aussi, les jeunes et les femmes du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), qui sont plus susceptibles de travailler dans ce secteur que les hommes, sont ceux qui ont obtenu plus des trois quarts des emplois.

L'emploi a augmenté de façon similaire dans les services professionnels, scientifiques et techniques et dans le domaine de l'information, de la culture et des loisirs. Il y a eu un accroissement moindre dans la branche d'activité relative aux soins de santé et à l'assistance sociale ainsi que dans celle de la gestion, des services administratifs et autres services de soutien. Toutefois, la plus forte croissance est survenue dans le secteur qui emploie plus que tout autre : le commerce de détail et de gros.

L'emploi a augmenté au chapitre des services liés à la «haute technologie»

La croissance dans les services professionnels, scientifiques et techniques a été menée par les services de conception informatique—un

Tableau 1 : Emploi selon l'industrie

	Décembre 2000	Variation par rapport à décembre 1999	
	milliers	milliers	%
Total	**15 066,7**	***319,2***	***2,2***
Secteur des biens	**3 891,8**	***26,5***	***0,7***
Agriculture	347,5	*-51,6*	*-12,9*
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	277,7	*2,4*	*0,9*
Services publics	117,7	*2,3*	*2,0*
Construction	820,6	*13,2*	*1,6*
Fabrication	2 328,4	*60,2*	*2,7*
Secteur des services	**11 174,9**	***292,7***	***2,7***
Commerce	2 354,4	*82,7*	*3,6*
Transport et entreposage	787,8	*23,6*	*3,1*
Finance, assurances, immobilier et location	881,9	*16,6*	*1,9*
Services professionnels, scientifiques et techniques	988,6	*62,1*	*6,7*
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	559,2	*41,7*	*8,1*
Services d'enseignement	952,1	*-49,6*	*-5,0*
Soins de santé et assistance sociale	1 523,7	*51,8*	*3,5*
Information, culture et loisirs	700,6	*64,4*	*10,1*
Hébergement et services de restauration	965,7	*15,1*	*1,6*
Autres services	698,4	*-10,5*	*-1,5*
Administrations publiques	762,4	*-5,4*	*-0,7*

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Graphique C : Le PIB et l'emploi liés à la production des biens ont ralenti par rapport à leur rythme de 1999.

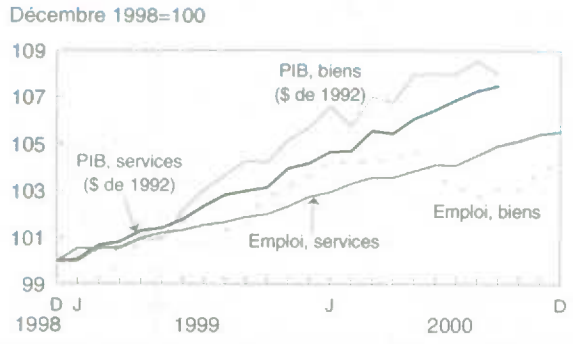

Sources : Enquête sur la population active et Système de comptabilité nationale, données désaisonnalisées

Graphique D : L'emploi a continué de monter en flèche dans les principales branches d'activité et professions ayant trait à l'informatique.

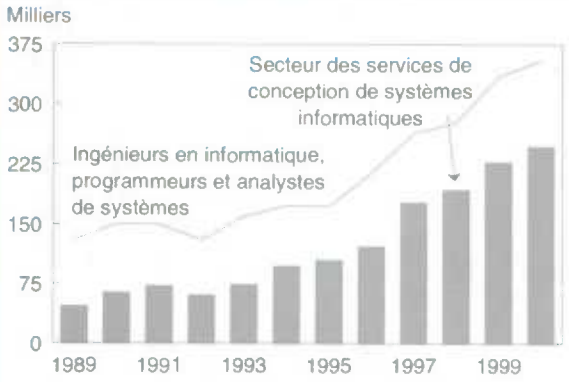

Source : Enquête sur la population active, niveaux de décembre non désaisonnalisés

secteur fournissant un large éventail de services informatiques, y compris la programmation, la conception de pages Internet et l'intégration, la conception et l'analyse de systèmes informatiques. À la fin de 2000, un quart de million de personnes travaillaient dans le secteur de la conception de systèmes informatiques (en hausse de 20 000 ou de 9 % par rapport à 1999). Seulement 6 % d'entre elles occupaient un poste à temps partiel. L'emploi dans cette branche d'activité a triplé depuis le début de 1994, année marquant le commencement d'une vigoureuse tendance à la hausse.

Cette croissance a indubitablement créé une forte demande pour les programmeurs, les analystes de systèmes et les ingénieurs en informatique. En tout, il y a eu une augmentation de 20 000 emplois (6 %) dans ces trois professions, le nombre global s'élevant à 355 000 (graphique D).

Les secteurs de l'information, de la culture et des loisirs ont aussi progressé

La forte demande pour les professionnels en informatique hautement qualifiés est un indice d'une économie dite du «savoir». Il en va de même quant à la croissance touchant le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (64 000 emplois de plus, soit une hausse de 10 %), une branche d'activité reliée à Internet et à d'autres moyens d'information.

La croissance dans ce secteur a été menée par une recrudescence des emplois dans certains domaines clés. D'abord, 22 000 emplois (11 %) ont été créés dans le secteur de la diffusion et des télécommunications, tandis que 19 000 (24 %) l'ont été dans celui de l'édition en 2000. Enfin, 10 000 emplois (24 %) ont été créés dans les services d'information et de traitement des données. Ce secteur comprend les groupes de presse, les bibliothèques et les entreprises de services d'accès à Internet.

Au cours de la dernière moitié des années 90, l'emploi dans le secteur du divertissement, des loisirs et des jeux de hasard et loteries a enregistré une croissance vigoureuse. Cette tendance s'est poursuivie en 2000, le nombre d'emplois augmentant de 21 000 (15 %). Alors que la hausse de l'emploi dans les casinos représentait environ 40 % de cette augmentation, l'autre moitié des gains a été observée dans les installations destinées aux loisirs telles que les terrains de golf, les centres de ski et les centres de conditionnement physique. Approchant les 160 000 personnes, le nombre de travailleurs dans le domaine du divertissement, des loisirs et des jeux de hasard et loteries a plus que doublé depuis le début des années 90 (graphique E)[2].

Accroissement des services d'emploi et de soutien aux entreprises

Des discussions au sujet de la «nouvelle économie» laissent entendre que les pressions exercées par la concurrence et la technologie ont radicalement modifié l'économie et le marché du travail (Picot et Heisz,

Graphique E : Enfin, l'ère des loisirs?

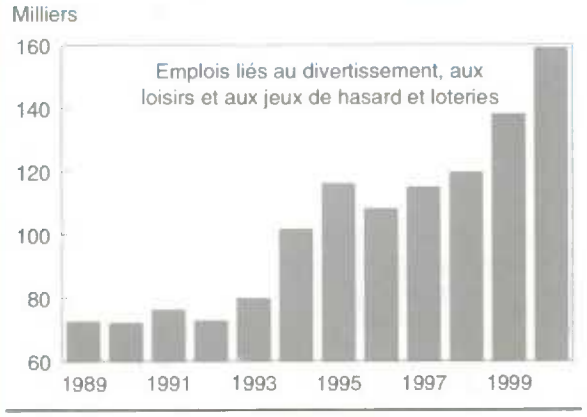

Source : Enquête sur la population active, niveaux de décembre non désaisonnalisés

2000). Une des conséquences anticipées découlant de la concurrence grandissante est l'appel accru à la sous-traitance. Il semble que, de plus en plus, les entreprises achètent des services qui étaient auparavant assurés à l'interne. Au cours de la dernière décennie, les entreprises offrant des services d'emploi (agences de placement, services de travail temporaire et sociétés de mise à disposition de personnel) se sont multipliées. La croissance dans cette branche d'activité, qui fait partie de la catégorie de la gestion, des services administratifs et autres services de soutien, montre que les entreprises font peut-être de plus en plus appel à d'autres firmes pour les aider à combler leurs besoins en services de ressources humaines. En 2000, 17 000 personnes de plus (25 %) travaillaient dans les services d'emploi. À la fin de l'année, ce secteur comptait quelque 85 000 travailleurs, soit plus que le double du niveau enregistré en 1994.

La croissance dans un autre domaine faisant également partie de la catégorie de la gestion, des services administratifs et autres services de soutien—les services de soutien aux entreprises—a également été reliée à la sous-traitance. Les travailleurs de ce secteur sont surtout engagés dans des activités comme l'éditique, le traitement de texte, les services de réponse téléphonique et de messagerie vocale, le télémarketing et les services de photocopie. En 2000, l'emploi dans les services de soutien aux entreprises a augmenté de 36 000 travailleurs. Tout comme pour les services d'emploi, le nombre d'emplois dans ce secteur a doublé au cours des six dernières années, atteignant 88 000 à la fin de 2000.

Augmentation du nombre d'emplois dans le commerce de détail et de gros

Le secteur qui embauche le plus grand nombre de travailleurs au Canada est le commerce de détail et de gros. Au début de 2000, les ventes au détail ont été plutôt faibles, mais elles se sont accélérées vers le milieu de l'année et, en octobre, elles étaient en hausse de 3,4 % par rapport au début de l'année. Bien qu'il n'y ait pas toujours de lien direct entre les ventes et l'emploi, l'accroissement des ventes réalisées aux points de vente au détail a pu entraîné une demande accrue pour des travailleurs dans ce secteur. En 2000, l'augmentation de l'emploi dans le secteur du commerce était de 3,6 % (83 000), se chiffrant à plus de 2,3 millions de travailleurs (graphique F).

La fabrication a ralenti et l'emploi agricole a chuté

Suivant une croissance considérable de près de 6 % en 1999, l'emploi dans le secteur de la fabrication a ralenti pour atteindre un rythme plus modéré en 2000. Bien qu'il ait diminué au cours de l'été, il s'est vigoureusement redressé durant les 3 derniers mois, terminant l'année en hausse de 60 000 travailleurs (3 %). Il s'agit d'un repli comparativement à l'année précédente, mais également d'une croissance qui demeure supérieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs. Malgré une hausse considérable, les livraisons manufacturières ont aussi fléchi durant les 10 premiers mois de 2000. De janvier à octobre, elles ont augmenté de 5 %, comparativement à 6 % au cours de la même période en 1999.

À mesure que se stabilisait la croissance de l'emploi dans le secteur de la fabrication, la chute de l'emploi agricole s'accélérait (graphique G). Suivant une diminution de 25 000 travailleurs (6 %) en 1999, le nombre de travailleurs dont l'emploi principal était en agriculture a accusé un nouveau repli de 52 000 (13 %) en 2000, probablement à cause d'une combinaison de facteurs. La robustesse du marché du travail peut avoir incité certains travailleurs, incluant les conjoints et les enfants vivant dans une ferme, à quitter l'exploitation agricole et à occuper un emploi mieux rémunéré. D'autres encore ont pu quitter en raison de difficultés financières découlant du prix relativement bas des produits ou encore de la hausse du coût du carburant et d'autres intrants agricoles. Troisièmement, le travailleur agricole type est plus âgé que la moyenne, ce qui suppose que la chute de l'emploi agricole peut aussi être attribuable à la retraite.

Graphique F : Il y a eu une hausse de l'emploi dans le secteur du commerce ainsi que des ventes au détail.

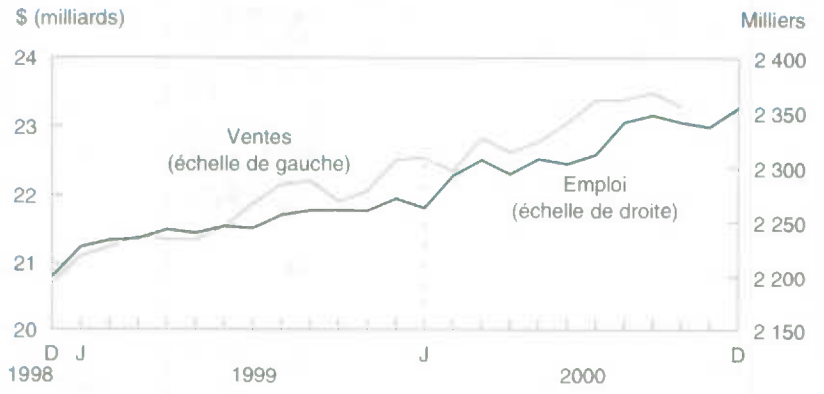

Sources : Enquête sur la population active, Division de la statistique du commerce, données désaisonnalisées

Contrairement à l'année 1999, l'emploi à temps partiel a crû

Au cours d'une année pendant laquelle les services ont connu une croissance de l'emploi, il fallait s'attendre à une certaine augmentation du travail à temps partiel. En fait, de la hausse des 319 000 emplois en 2000, quelque 263 000 étaient des emplois à temps plein alors que les 56 000 autres étaient à temps partiel. Cela s'est traduit par des taux de croissance de 2,2 % et de 2,1 %, respectivement. En 1999, l'emploi à temps partiel avait chuté (graphique H).

Après avoir progressé durant les quatre premières années de la décennie, la proportion des travailleurs à temps partiel s'est stabilisée à environ 19 % pendant les cinq années suivantes. Au cours des deux dernières années, ce taux se situait à environ 18 %.

Graphique G : Le déclin de l'emploi agricole s'est poursuivi en 2000.

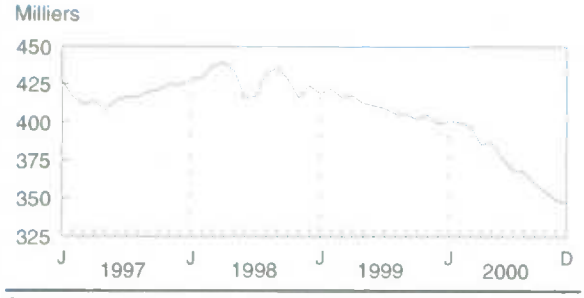

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Les professions liées aux ventes et aux services ont augmenté

Bien qu'il soit possible de déterminer la nature de la croissance de l'emploi en tenant compte de l'emploi selon le secteur et le régime de travail, les changements selon le type de profession sont plus révélateurs des compétences que recherchent les employeurs[3].

Comme l'emploi dans le secteur des services est en hausse, il n'est pas surprenant qu'il le soit aussi

Graphique H : Après avoir chuté l'année précédente, l'emploi à temps partiel a crû en 2000.

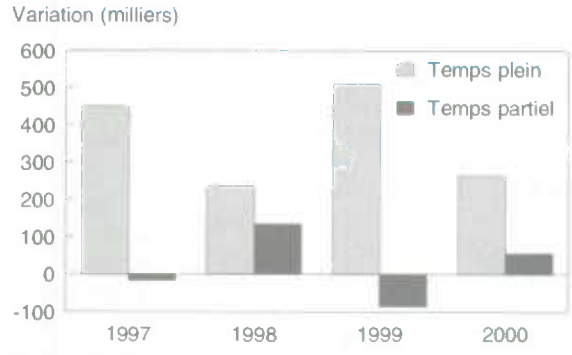

Source : Enquête sur la population active, niveaux de décembre désaisonnalisés

en ce qui concerne les professions liées aux ventes et aux services. Au cours de l'année, le secteur des ventes et des services comptait quelque 124 000 travailleurs de plus (3 %), une majoration attribuable aux nouveaux employés embauchés aux points de vente au détail et de gros. Bien que le nombre de ces travailleurs ait augmenté en 2000, il y avait moins de gérants de magasins de détail et de gros.

La deuxième hausse en importance parmi les principaux groupes de professions s'est réalisée dans les emplois ayant trait aux affaires, à la finance et à

l'administration. Ces professions sont surtout exercées par des commis et des secrétaires. L'accroissement du nombre de travailleurs dans ces professions, c.-à-d. 122 000 personnes de plus (5 %), s'est surtout réalisé dans deux secteurs : les services professionnels, scientifiques et techniques (qui incluent la branche d'activité des services informatiques susmentionnée) et la gestion, les services administratifs et autres services de soutien.

Le nombre de gestionnaires a augmenté dans plusieurs secteurs, principalement dans la finance, les assurances, l'immobilier ainsi que dans la fabrication. À la fin de l'année, il y avait 61 000 gestionnaires de plus (4 %) (graphique I).

L'emploi dans les sciences naturelles et appliquées a également connu une augmentation considérable, en hausse de 48 000 (5 %). Ce groupe professionnel comprend les programmeurs, les analystes de systèmes et les ingénieurs. Il n'est pas surprenant qu'il y ait eu une progression du nombre de travailleurs des sciences naturelles et appliquées dans les services professionnels, scientifiques et techniques (surtout dans la composante des services de conception informatique). Un autre secteur où on retrouvait de plus en plus de travailleurs des sciences naturelles était celui de la fabrication.

En 2000, il semble qu'il y ait eu une hausse du niveau général des compétences des travailleurs manufacturiers, puisqu'il y a eu une diminution du nombre de cols bleus occupant des postes de transformation et une augmentation du nombre de gestionnaires, de travailleurs des sciences naturelles et appliquées et de ceux dans le secteur des métiers. Cela peut être en partie attribuable à la nature changeante des produits fabriqués au Canada. Selon l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (qui peut fournir une répartition détaillée plus exacte du secteur que l'Enquête sur la population active), il y a eu un recul de la production de vêtements et de la production de pâtes et papiers et une montée de la production plus technique se rapportant à l'équipement de communication ainsi qu'aux pièces d'aéronefs et de véhicules automobiles (graphique J).

À l'autre extrémité de l'échelle, il y a eu des pertes d'emploi dans les professions propres au secteur primaire. L'emploi dans ce groupe a chuté de 47 000 (8 %), une diminution peu surprenante étant donné la baisse relative à l'emploi agricole.

Graphique I : Les professions liées au domaine des ventes et des services ont augmenté le plus.

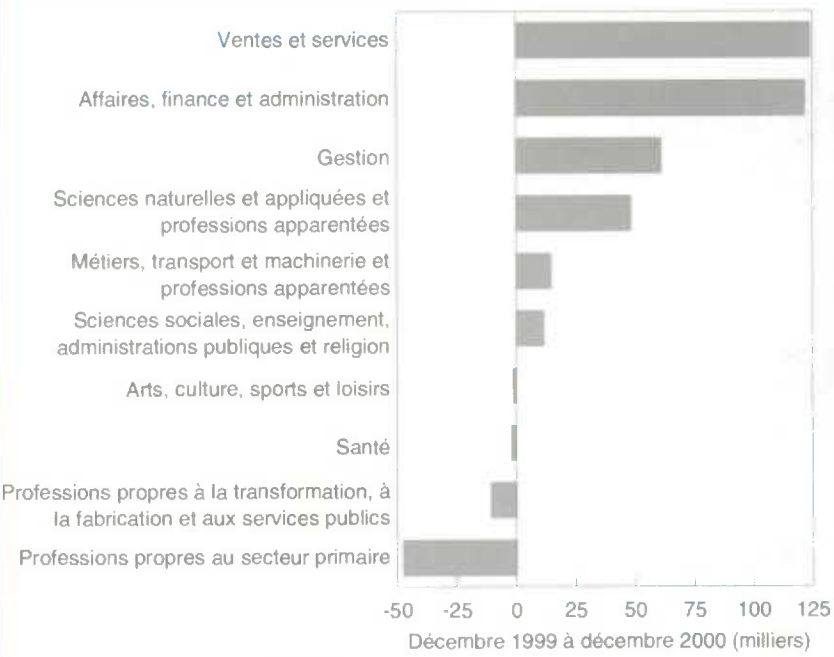

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Hausse des travailleurs de tous les niveaux de compétence

L'enjeu des compétences a probablement toujours été un aspect important du marché du travail. Toutefois, au cours des dernières années, cela est devenu une préoccupation de premier plan puisque le rythme accru des changements technologiques, la concurrence grandissante et la globalisation, de même que d'autres facteurs, ont changé le type et la qualité des compétences recherchées (et offertes) dans la main-d'œuvre.

Afin d'évaluer et d'identifier les changements concernant le niveau de qualification de la main-d'œuvre, un système simple et cohérent est requis. En utilisant la méthode

Graphique J : Les changements liés à l'emploi dans la fabrication ont reflété des compétences recherchées supérieures.

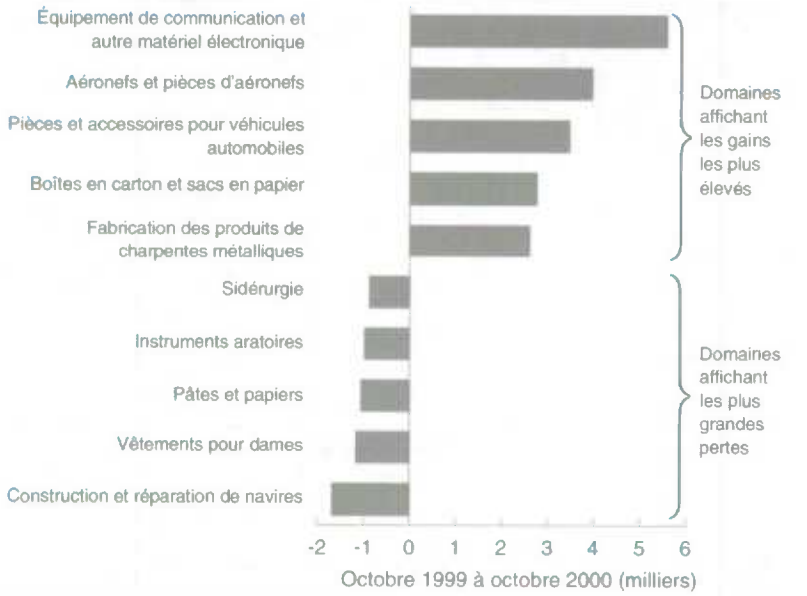

Source : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures, données provisoires non désaisonnalisées

personnes occupant des emplois exigeant un niveau de compétence intermédiaire (niveau C) n'a que très peu augmenté (graphique K).

Première baisse en ce qui concerne le travail autonome depuis 1986

La catégorie de travailleurs (travailleurs autonomes, employés du secteur public ou privé) constitue une autre catégorie utile à l'évaluation de la nature du travail. En 2000, le travail autonome a reculé pour la première fois depuis 1986. Il s'agit là d'un repli considérable, le nombre de travailleurs autonomes ayant diminué de 146 000 à la fin de l'année, en baisse de 6 % (graphique L). Environ le tiers de ce déclin peut être attribuable à la baisse de l'emploi agricole. Le nombre d'agriculteurs travaillant à leur compte a chuté de 50 000.

élaborée par Développement des ressources humaines Canada, il est possible d'assigner un niveau de compétence à chaque profession[4]. Ce système divise les travailleurs en quatre groupes, ordonnés du plus haut niveau de compétence au plus bas (de A à D). Les gestionnaires, pour leur part, sont traités séparément.

En 2000, l'emploi a davantage augmenté à chaque extrémité du spectre. Les professions nécessitant des compétences techniques ou paraprofessionnelles (niveau B) ont augmenté le plus, bondissant de 145 000 (3 %). Parmi les plus qualifiés (niveau A), l'emploi a crû de 49 000 (2 %). À l'autre extrémité, il y a eu une hausse de 56 000 travailleurs (3 %) occupant des postes élémentaires ou de manœuvre (niveau D). Le nombre de

Graphique K : En 2000, la croissance de l'emploi s'est manifestée à tous les niveaux de qualification.

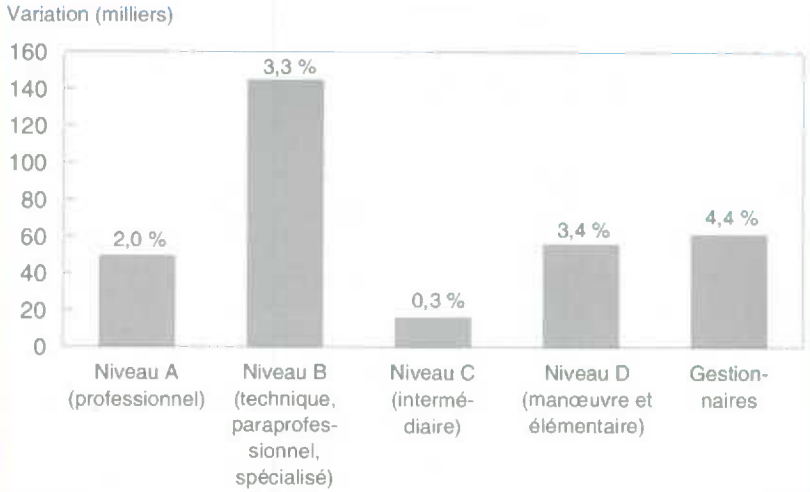

Source : Enquête sur la population active (selon les niveaux de qualification définis par Développement des ressources humaines Canada), niveaux de décembre non désaisonnalisés

Le nombre de travailleurs autonomes a aussi fortement baissé dans les «autres services», un secteur qui regroupe des travailleurs se livrant à une vaste gamme d'activités, dont, entre autres, la garde d'enfants (qui a connu la deuxième plus importante perte, après le travail agricole). Qu'est-ce qui explique le recul du travail autonome dans les autres services? La croissance des emplois mieux rémunérés au moment du recrutement dans des secteurs comme le commerce de détail tendait à restreindre le nombre de jeunes intéressés par la garde d'enfants. Ou peut-être le faisaient-ils seulement dans le cadre d'un emploi secondaire[5].

Graphique L : Le recrutement dans le secteur privé a bondi, tandis que le travail autonome a subi une baisse en 2000.

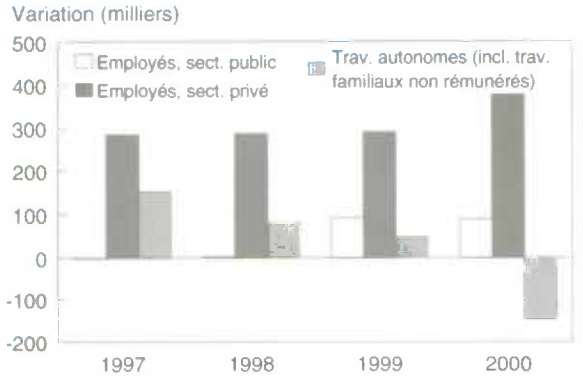

Source : Enquête sur la population active, niveaux de décembre désaisonnalisés

Forte hausse du recrutement dans le secteur privé

Contrairement au travail autonome, le secteur privé a affiché une hausse exceptionnellement forte du nombre d'emplois en 2000, faisant un bond de 376 000 (4 %). Après la récession du début des années 90, le recrutement dans le secteur privé n'a amorcé une reprise sensible qu'au cours de la dernière partie de la décennie. Grâce à la croissance survenue en 2000, la proportion que représentent les employés du secteur privé dans l'ensemble des salariés a finalement dépassé le sommet enregistré en 1989. En novembre 2000, 65,6 % de l'ensemble des employés travaillaient dans le secteur privé, soit le taux le plus élevé depuis au moins 1976 (graphique M).

Graphique M : Après quatre ans de forte progression, l'emploi rémunéré dans le secteur privé a finalement surpassé son sommet d'avant la récession.

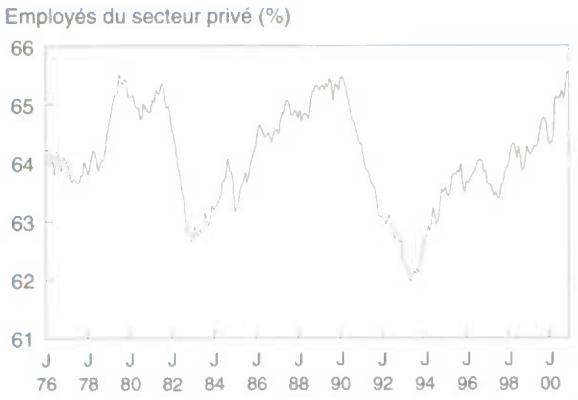

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Les travailleurs de la santé ont renforcé le secteur public

On observe, pour une deuxième année d'affilée, une augmentation du nombre de personnes travaillant dans le secteur public. L'emploi dans ce secteur a progressé de 89 000. Compte tenu des reculs accusés dans les secteurs de l'administration publique et de l'éducation en 2000, cette croissance est surtout attribuable aux soins de santé et à l'assistance sociale.

L'effectif des hôpitaux représente la principale composante de l'emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale, bien que cette branche d'activité regroupe également les personnes travaillant dans les cabinets de médecins, les maisons de convalescence et les organismes de services sociaux. Si l'emploi dans les services sociaux a légèrement augmenté, la très grande partie de la croissance s'est produite dans les hôpitaux, particulièrement chez les effectifs professionnels et infirmiers (graphique N).

Qui a trouvé du travail?

La nature de la croissance de l'emploi détermine souvent qui en tire parti. En 2000, l'expansion du secteur des services semble manifestement avoir entraîné une progression de l'emploi chez les jeunes et les femmes du principal groupe d'âge actif, plus susceptibles que

Graphique N : Après des années de repli ou de faible croissance, l'emploi dans les hôpitaux a augmenté considérablement en 2000.

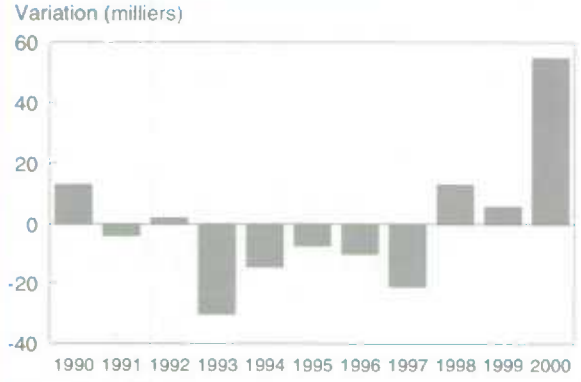

Source : Enquête sur la population active, niveaux de décembre non désaisonnalisés

les hommes à occuper des postes dans ce secteur. Au cours de l'année, le nombre d'emplois chez les femmes du principal groupe d'âge actif s'est accru de 115 000 (2 %). Cette hausse est supérieure à la croissance démographique de ce groupe, de sorte que le taux d'emploi a grimpé de 0,9 point de pourcentage pendant l'année pour atteindre 74,4 % (graphique O).

L'expansion de l'emploi dans les hôpitaux et dans le commerce de détail s'est imposée comme le moteur de la hausse de l'emploi chez les femmes du principal groupe d'âge actif. Le nombre de femmes occupant des postes de directrices ou de chefs des ventes et d'enseignantes s'est aussi accru.

Les jeunes se classaient au deuxième rang pour ce qui est de la croissance de l'emploi, enregistrant une hausse de 90 000 (4 %). Cette augmentation est principalement attribuable au commerce de détail. Leur taux d'emploi est monté de 1,8 point de pourcentage pour atteindre 57,4 %. Au cours des trois dernières années, le pourcentage de jeunes occupant un emploi a augmenté de plus de 6 points, soit la plus forte hausse observée parmi tous les groupes de travailleurs. Malgré ces gains considérables, le taux d'emploi des jeunes demeure inférieur à son sommet atteint à la fin des années 80 : un écart de presque 7 points de pourcentage les sépare.

Comme on l'a mentionné plus tôt, le taux de chômage s'est établi à près de 6,8 % tout au long de 2000, influencé par la hausse de la participation au marché du travail. L'augmentation de cette participation s'est principalement appuyée sur les jeunes, alors qu'on assistait à une baisse de la fréquentation scolaire. Pour la première fois depuis 1979, le pourcentage de jeunes poursuivant des études à temps plein a diminué pendant trois années consécutives. En 2000, 56 % des jeunes fréquentaient l'école à temps plein, en baisse d'un point de pourcentage par rapport à l'année précédente (graphique P).

Graphique O : Le taux d'emploi s'est accentué davantage chez les jeunes et les femmes du principal groupe d'âge actif.

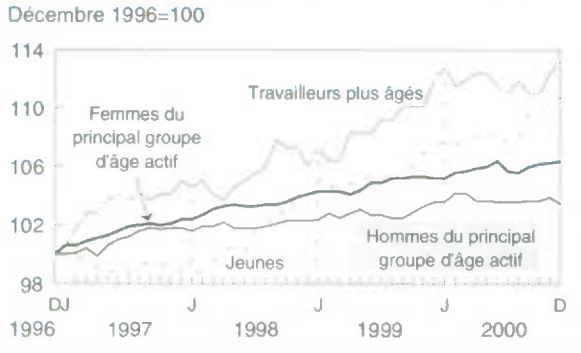

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Graphique P : La fréquentation scolaire à temps plein a diminué au cours des dernières années, peut-être à cause d'une participation accrue au marché du travail.

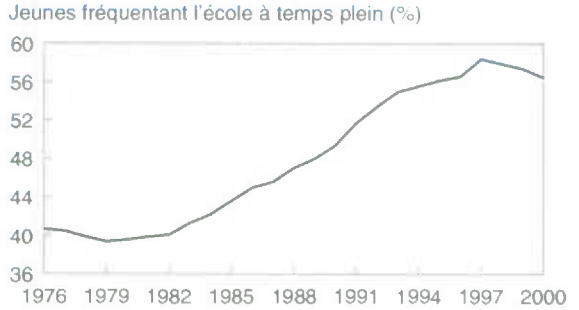

Source : Enquête sur la population active, moyenne de huit mois excluant les mois de mai à août

Après un gain de 134 000 (2 %) en 1999, la croissance de l'emploi chez les hommes du principal groupe d'âge actif a ralenti pour se chiffrer à 58 000 (1 %). Une progression moins marquée de l'emploi dans le secteur de la fabrication de même que le fléchissement en agriculture sont à l'origine de ce ralentissement. L'expansion observée n'a pas suffi à suivre le rythme de la croissance démographique de ce groupe, ce qui s'est traduit par une légère baisse du taux d'emploi des hommes de ce groupe d'âge (taux qui, s'établissant à 85,7 %, reste néanmoins supérieur à celui de tout autre groupe).

Les travailleurs plus âgés ont affiché une augmentation du nombre d'emplois (de 56 000) similaire à celle des hommes du principal groupe d'âge actif; toutefois, ce dernier groupe est nettement plus important. Il s'agit là d'une hausse de 4 % qui s'est surtout produite au profit des femmes plus âgées œuvrant dans le commerce de détail et les hôpitaux. Près du quart de l'ensemble de la population âgée de 55 ans ou plus travaillait en 2000, soit un taux sans précédent depuis le début des années 90.

Où la croissance de l'emploi se manifestait-elle?

L'emploi a progressé dans presque toutes les provinces, particulièrement en Ontario, la plus importante d'entre elles. De plus, même si elle comptait 40 % de l'ensemble des emplois, l'Ontario a enregistré 60 % de la croissance. L'Alberta, la Colombie-Britannique et les trois provinces des Maritimes comptaient également parmi les provinces ayant obtenu une part des emplois supérieure à leur poids au pays (tableau 2).

L'Ontario a poursuivi sa montée

Si l'emploi manufacturier a ralenti dans le reste du pays, il a continué de croître à bon rythme en Ontario, grimpant de 78 000 (7 %). Grâce à l'expansion enregistrée dans le secteur de la fabrication et dans certaines branches du secteur des services, le nombre d'emplois a augmenté de 186 000 au cours de l'année, en hausse de 3,2 %. Au cours des quatre dernières années, la croissance de l'emploi dans la province s'est établie, en moyenne, à 3,4 % par année.

Cette forte progression de l'emploi a permis de hausser le taux d'emploi de l'Ontario de 0,8 point de pourcentage, mais la poussée de la participation à la population active a, en réalité, fait monter le taux de chômage. À la fin de l'année, le taux de chômage en Ontario s'établissait à 6,0 %, soit un demi-point de pourcentage de plus qu'au début de l'année.

Les deux plus grandes villes ontariennes—Toronto et Ottawa—ont bénéficié des plus fortes augmentations. On comptait 119 000 travailleurs de plus à Toronto par rapport à l'année précédente, en hausse de 5 %. À Ottawa, le nombre d'emplois s'est accru de 22 000—un taux de croissance de 4 %. L'expansion de l'emploi manufacturier a contribué de façon importante à la progression observée dans ces deux villes de même que dans d'autres collectivités comme Windsor, St. Catharines-Niagara, Kitchener-Waterloo et London.

Croissance ralentie au Québec, mais chômage peu élevé

En 2000, la croissance de l'emploi s'est atténuée au Québec, après trois augmentations annuelles s'établissant en moyenne à 3 %. En décembre, le Québec comptait 26 000 emplois de plus (1 %) qu'au début

Tableau 2 : Emploi en 2000

	Moyenne annuelle	Variation par rapport à 1999		Décembre	Variation par rapport à décembre 1999	
	milliers	milliers	%	milliers	milliers	%
Canada	**14 909,7**	***378,5***	***2,6***	**15 066,7**	***319,2***	***2,2***
Terre-Neuve	204,5	*-0,4*	*-0,2*	204,7	*-6,5*	*-3,1*
Île-du-Prince-Édouard	64,5	*3,2*	*5,2*	65,3	*1,6*	*2,5*
Nouvelle-Écosse	419,5	*10,9*	*2,7*	425,6	*11,7*	*2,8*
Nouveau-Brunswick	334,4	*6,0*	*1,8*	338,3	*8,9*	*2,7*
Québec	3 437,7	*80,3*	*2,4*	3 451,4	*25,8*	*0,8*
Ontario	5 872,1	*184,0*	*3,2*	5 960,4	*186,4*	*3,2*
Manitoba	554,4	*11,7*	*2,2*	556,3	*10,3*	*1,9*
Saskatchewan	485,0	*4,9*	*1,0*	479,2	*-4,7*	*-1,0*
Alberta	1 588.2	*34,9*	*2,2*	1 613,0	*41,3*	*2,6*
Colombie-Britannique	1 949,1	*42,7*	*2,2*	1 972,5	*44,3*	*2,3*

Source : Enquête sur la population active, niveaux de décembre désaisonnalisés

de l'année, soit un taux de croissance semblable à celui de la population. Le taux de chômage est resté à des taux jugés historiquement peu élevés. À la fin de l'année, il a glissé à 8,0 %, une première depuis le début de l'année 1976 (graphique Q).

Graphique Q : Pour la première fois depuis plus de 20 ans, le taux de chômage au Québec a fléchi à 8,0 %.

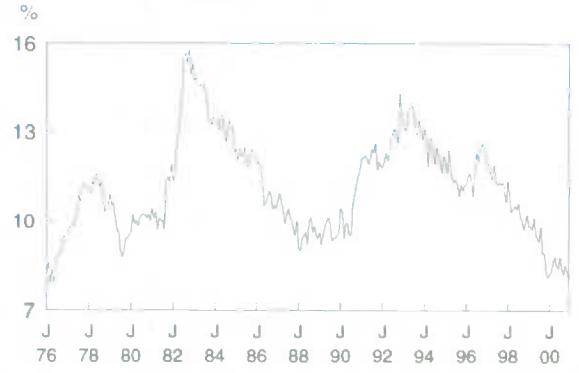

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Les gains à Vancouver ont stimulé l'emploi en Colombie-Britannique

Troisième province en importance au chapitre de la population, la Colombie-Britannique a affiché une croissance de l'emploi de 2 %. À la fin de l'année, 44 000 personnes de plus y travaillaient; cette hausse a permis au taux d'emploi de monter de 0,6 point de pourcentage pour atteindre 60,6 % et a fait passer le taux de chômage de 7,8 % à la fin de 1999 à 7,1 %.

La vigueur du marché du travail de la Colombie-Britannique était le reflet des améliorations enregistrées à Vancouver. L'expansion de l'emploi dans le secteur de l'hébergement et de la restauration ainsi que dans celui de l'information, de la culture et des loisirs a contribué à faire fléchir le taux de chômage de Vancouver à 5,8 % en décembre; il s'agit là d'un taux inférieur à celui enregistré à Toronto (6,1 %) et à Montréal (7,8 %). Le taux d'emploi a augmenté tout au long de l'année à Vancouver pour s'établir à 62,8 % en décembre, soit 1,7 point de pourcentage au-dessus de celui au début de l'année (graphique R).

Graphique R : Le taux d'emploi à Vancouver a grimpé de près de 2 points de pourcentage en 2000.

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Croissance soutenue en Alberta

De toutes les provinces, l'Alberta est celle qui a affiché la croissance de l'emploi la plus constante et la plus soutenue. En 2000, l'expansion de l'emploi a été supérieure à 2 % pour une huitième année consécutive. À la fin de l'année, l'Alberta comptait 41 000 emplois de plus (3 %) en raison des gains obtenus dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, de la construction et de la fabrication. Cette augmentation du nombre d'emplois a fait passer le taux de chômage à 4,8 % en décembre, en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à ce qu'il était un an plus tôt.

Calgary et Edmonton ont, toutes deux, enregistré une croissance de l'emploi au cours des dernières années, mais le nombre d'emplois a progressé plus rapidement à Calgary. Au milieu des années 90, on recensait plus d'emplois à Edmonton; en 2000, on en recensait quelque 58 000 de plus (11 %) à Calgary. Au cours des six dernières années, les hausses les plus fortes dans cette dernière ont été observées dans les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que dans le secteur de la fabrication.

Taux de croissance de l'emploi supérieur au Manitoba

Grâce aux gains dans les secteurs de la fabrication ainsi que de l'information, de la culture et des loisirs, le nombre d'emplois s'est accru de 10 000 (2 %) au Manitoba en 2000. La croissance de la population

d'âge actif n'ayant atteint que 0,7 % (près de la moitié du taux national), le taux d'emploi a connu une hausse de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 64,6 % à la fin de l'année. Enregistrant un taux de chômage de 4,9 % en décembre, le Manitoba arrivait en deuxième position derrière l'Alberta pour ce qui est des taux de chômage les plus faibles.

L'agriculture a provoqué un repli de l'emploi en Saskatchewan

L'emploi agricole s'est replié pour une deuxième année consécutive en Saskatchewan (graphique S). En 2000, cependant, la perte de 13 000 emplois (presque 19 %) était nettement plus marquée. En Saskatchewan, une personne sur 10 travaillait dans une ferme; il s'agit là du taux le plus élevé au pays. Il n'est donc pas surprenant que, compte tenu du fléchissement de l'agriculture, le nombre total d'emplois ait diminué de 5 000 (1 %) dans la province.

Graphique S : Le travail agricole a reculé en Saskatchewan, poussant à la baisse l'emploi global.

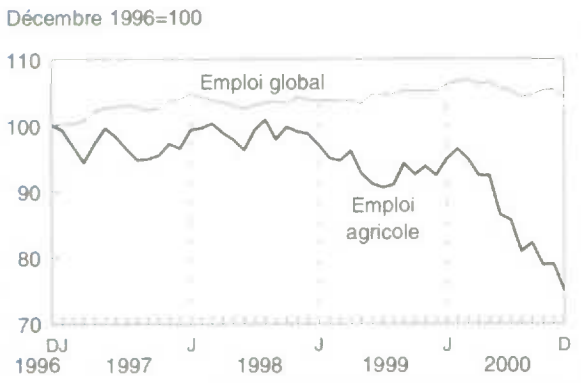

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

La croissance s'est poursuivie dans les Maritimes

En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, l'expansion de l'emploi a été supérieure à 2,5 %. À la fin de l'année, la proportion de la population occupant un emploi s'établissait à 59,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard, à 56,7 % en Nouvelle-Écosse et à 55,9 % au Nouveau-Brunswick. Bien qu'ils demeurent relativement faibles par rapport à ceux du reste du pays, les taux d'emploi dans chacune de ces provinces ont atteint des sommets sans précédent en 2000 (graphique T).

Graphique T : En 2000, les taux d'emploi ont atteint des sommets sans précédent dans les Maritimes.

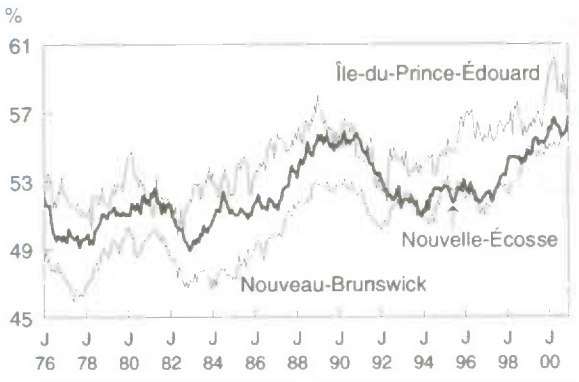

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Terre-Neuve est la seule province de l'Est ayant accusé un recul au chapitre de l'emploi. Par rapport à la fin de 1999, on comptait quelque 7 000 emplois de moins à Terre-Neuve, soit une baisse de 3 %. Les pertes observées en 2000 sont toutefois survenues après la forte croissance enregistrée au cours des trois années précédentes. Depuis 1996, au moment où l'emploi amorçait une reprise à l'échelle nationale, le nombre d'emplois a augmenté de 10,9 % à Terre-Neuve, soit un taux de croissance s'approchant de celui de l'ensemble du pays (11,5 %).

Perspective

Notes

1 L'emploi a en fait reculé en janvier 1998; ce repli, temporaire et non économique, est survenu en raison de la tempête de verglas qui a affligé l'ouest du Québec et l'est de l'Ontario.

2 Dans une étude récente, on a souligné que l'emploi dans le secteur des jeux de hasard et loteries est en croissacne depuis un certain nombre d'années (Marshall, 2000).

3 On n'a pu comparer les tendances à plus long terme dans cette section. En raison de modifications concernant le codage des professions, les données de l'Enquête sur la population active à partir de juin 1999 ne sont pas comparables aux données antérieures.

4 Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a attribué un niveau de qualification à chaque profession détaillée selon son système de Classification nationale des professions (CNP). En liant le code de la CNP à celui de la Classification type des professions utilisé par Statistique Canada, il est possible de générer des données de l'Enquête sur la population active selon le niveau de compétence. Pour plus d'information sur la CNP et les niveaux de compétence, voir www.hrdc-drhc.gc.ca, puis «Classification nationale des professions».

5 La catégorie de travailleurs ne réfère qu'à l'emploi principal d'une personne.

Documents consultés

MARSHALL, K. «Mise à jour des jeux de hasard», *L'emploi et le revenu en perspective*, nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, printemps 2000, vol. 12, nº 1, p. 31 à 37.

PICOT, G., et A. HEISZ. «Le marché du travail des années 1990», *L'Observateur économique canadien*, nº 11-010-XPB au catalogue de Statistique Canada, février 2000, vol. 13, nº 2, p. 3.8 à 3.17.

STATISTIQUE CANADA. *L'Observateur économique canadien*, nº 11-010-XPB au catalogue, septembre 2000, vol. 13, nº 9.

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*

Nous vous offrons encore plus!
Une réduction de 20 % sur un abonnement de 2 ans! Seulement 92,80 $ (taxes en sus)
Une réduction de 30 % sur un abonnement de 3 ans! Seulement 121,80 $ (taxes en sus)

ENVOYEZ À
Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6

COMPOSEZ
1 800 267-6677
Utilisez votre carte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada at des États-Unis et dans la région d'Ottawa, composez le (613) 951-7277.

TÉLÉCOPIEZ AU
1 800 889-9734
(613) 951-1584

COURRIEL
order@statcan.ca

Veuillez ne pas envoyer de confirmation pour les commandes faites par téléphone/télécopieur.

Nom
Entreprise Service
Adresse Ville Province
Code postal Téléphone Télécopieur

MODALITÉS DE PAIEMENT *(cochez une seule case)*

☐ **Veuillez débiter mon compte :** ☐ MasterCard ☐ VISA
Nº de carte
Signature Date d'expiration
Détenteur de carte *(en majuscules s.v.p.)*
☐ **Paiement inclus** _____ $
☐ **Nº du bon de commande** _____
Signature de la personne autorisée

Nº au catalogue	Titre	Abonnement	Canada ($ CA)	Quantité	Total $ CA
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective	1 an	58,00		
		2 ans	92,80		
		3 ans	121,80		

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.
Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH
Nº de TPS R121491807
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada*
PF 097042

Total	
TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)	
TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)	
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)	
Frais de port : États-Unis 24 $ CA, autres pays 40 $ CA	
Total général	

Travailler à temps partiel par choix

Katherine Marshall

Au cours des trois dernières décennies, l'emploi à temps partiel n'a cessé de progresser. Comme près du cinquième des travailleurs consacrent moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal, le travail à temps partiel est devenu une forme importante de travail atypique. Aussi les enjeux relatifs au travail à temps partiel tels que la qualité et la sécurité d'emploi, la rémunération et les avantages sociaux sont-ils devenus plus importants que jamais.

Si le taux d'emploi à temps partiel a diminué légèrement à la fin des années 90, la proportion des personnes qui travaillaient à temps partiel par choix et qui ne voulaient pas d'emploi à temps plein a augmenté. Par conséquent, la proportion des travailleurs qui n'ont pas choisi de travailler à temps partiel—ceux qui préféreraient travailler à temps plein—a reculé (Akyeampong, à paraître). La présente étude porte sur les personnes qui travaillent à temps partiel par choix, ainsi que sur les raisons de leur choix, leur niveau de stress au travail et les caractéristiques de leur emploi (voir *Sources des données et définitions*). Elle établit des comparaisons avec les travailleurs à temps plein et les travailleurs à temps partiel non choisi. L'article commence par un aperçu de la croissance du travail à temps partiel.

Une tendance à la hausse

Le pourcentage des travailleurs à temps partiel est passé de 12,6 % (1,2 million) en 1976 à 18,5 % (2,7 millions) en 1999 (graphique A). Cette tendance ne se limite pas au Canada, car le travail à temps partiel a progressé dans la plupart des pays industrialisés (voir *Comparaisons internationales*). Le tiers de la hausse nette du taux d'emploi à temps partiel depuis la fin des années 80 peut être attribuable à l'augmentation de l'emploi dans les branches d'activité où le taux de travail à temps partiel est déjà élevé (voir *Décomposition des facteurs de variation de l'emploi à temps partiel*). Toutefois, on observe surtout le facteur d'une tendance globale à la hausse du travail à temps partiel dans toutes les branches d'activité.

Graphique A : Durant les années 90, près d'un travailleur sur cinq travaillait à temps partiel.

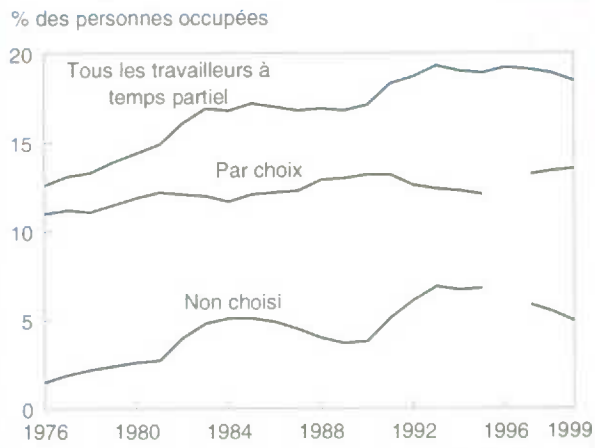

Source : Enquête sur la population active

Nota : Avant 1996, les taux d'emploi à temps partiel par choix ou non étaient fondés sur l'ancienne définition des travailleurs à temps partiel (voir Sources des données et définitions*).*

Un certain nombre de facteurs bien connus, parfois étroitement liés, seraient à l'origine de la hausse généralisée du recours au travail à temps partiel. L'un d'entre eux est l'émergence d'une économie axée sur les services et de plus en plus concurrentielle à l'échelle mondiale. L'évolution de l'économie ayant entraîné des changements technologiques au travail, prolongé les calendriers d'exploitation et de production et accentué les fluctuations des activités industrielles et commerciales, les entreprises sont portées à recourir davantage au travail à temps partiel (Tilly, 1991). C'est aussi pour des raisons d'économie que les employeurs recrutent

Katherine Marshall est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-6890 ou à marskat@statcan.ca.

Comparaisons internationales

Étant donné l'importance croissante du travail à temps partiel, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a commencé récemment à établir des comparaisons internationales. Elle définit les travailleurs à temps partiel comme des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine dans leur emploi principal (OCDE, 1997). (Cette définition est semblable à celle adoptée par le Canada.)

En conséquence, de 1987 à 1998, l'emploi à temps partiel a progressé dans 8 des 10 pays retenus de l'OCDE. Seuls 2 pays ont enregistré un recul : les États-Unis (où le taux est passé de 14,4 % à 13,4 %) et la Suède (de 16,9 % à 13,5 %). Les taux d'emploi à temps partiel étaient particulièrement élevés en Australie, au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où environ 1 travailleur sur 4 travaillait moins de 30 heures par semaine en 1998. Par rapport aux autres pays de l'OCDE, le taux d'emploi à temps partiel au Canada, soit près de 20 %, s'inscrivait dans la moyenne.

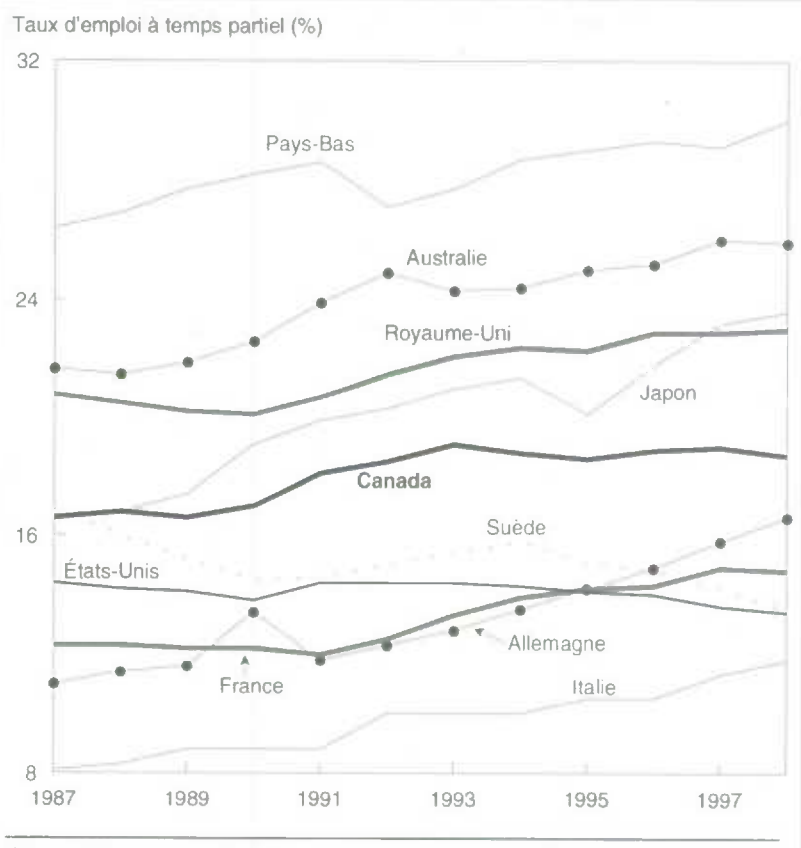

Source : Organisation de coopération et de développement économiques

une main-d'œuvre plus occasionnelle et plus souple : «Dans le contexte d'une concurrence accrue, les employeurs ont cherché à réduire leurs coûts de main-d'œuvre et à rendre leurs effectifs plus souples en réduisant leur personnel permanent à temps plein et en embauchant davantage de travailleurs à temps partiel» [*traduction*] (Schellenberg, 1997).

La croissance de l'emploi à temps partiel est peut-être aussi attribuable en partie à l'offre de main-d'œuvre, car de plus en plus de travailleurs recherchent des conditions de travail souples et l'équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. Ainsi, le pourcentage des personnes qui travaillent à temps partiel par choix a récemment augmenté pour atteindre 73 % en 1999, comparativement à 69 % en 1997[1].

Enfin, un changement d'ordre démographique peut aussi jouer un rôle, car les hausses et les baisses proportionnelles de populations à taux élevé d'emploi à temps partiel—les jeunes, par exemple—peuvent influer sur les taux globaux d'emploi à temps partiel. L'analyse de ce facteur montre en fait un effet d'atténuation sur le taux de travail à temps partiel (voir *Décomposition des facteurs de variation de l'emploi à temps partiel*), compensant l'incidence des fluctuations de l'emploi par branche d'activité et la tendance globale à travailler à temps partiel.

Les jeunes et les femmes dominent le marché du travail à temps partiel par choix

En 1999, le nombre de personnes ayant choisi de travailler à temps partiel atteignait 2 millions; il représentait 14 % de l'emploi total et 73 % de l'emploi à temps partiel (tableau 1). Ces travailleurs étaient le plus souvent des jeunes de 15 à 24 ans (40 %) ou des femmes de 25 à 54 ans (40 %). Les chiffres respectifs pour les travailleurs à temps plein correspondaient à 10 % et à 33 %. Les jeunes et les femmes de 25 à 54 ans constituaient aussi la majorité des travailleurs à temps

Tableau 1 : Situation d'emploi selon certaines caractéristiques

	Total des personnes occupées	Temps plein	Temps partiel		
			Total	Par choix	Non choisi
	en milliers				
Total	**14 531**	**11 849**	**2 682**	**1 965**	**717**
	%				
Les deux sexes	**100**	**82**	**18**	**14**	**5**
Hommes	100	90	10	7	3
Femmes	100	72	28	21	7
Caractéristiques					
Hommes	54	60	30	29	34
15 à 24 ans	8	6	16	18	11
25 à 54 ans	40	47	10	6	20
55 ans et plus	6	7	5	5	3
Femmes	46	40	70	71	66
15 à 24 ans	7	4	21	22	16
25 à 54 ans	35	33	42	40	46
55 ans et plus	4	3	7	9	4
Fréquentation scolaire*					
15 à 24 ans	34	8	67	81	11
25 ans et plus	3	2	6	7	3
Niveau d'instruction					
15 à 24 ans					
Études secondaires ou moins†	73	65	84	86	74
Diplôme d'études postsecondaires	21	28	13	11	21
Grade universitaire	6	7	3	3	5
25 ans et plus					
Études secondaires ou moins†	43	43	45	44	48
Diplôme d'études postsecondaires	35	35	35	34	37
Grade universitaire	22	22	20	22	16
Avec enfants de moins de 16 ans à la maison					
25 à 54 ans**					
Hommes	43	44	30	27	32
Femmes	44	40	56	61	45

Source : Enquête sur la population active, 1999

* *Comprend la fréquentation à temps plein et à temps partiel.*

** *Groupe d'âge le plus susceptible d'avoir des enfants à charge.*

† *Comprend les études postsecondaires partielles.*

partiel non choisi (73 %). Toutefois, par rapport aux personnes ayant choisi le travail à temps partiel, celles qui ne l'avaient pas choisi étaient plus souvent des adultes dans la force de l'âge (de 25 à 54 ans)—65 % contre 46 %—ce qui témoignait de leur plus grande préférence de travailler à temps plein.

On comprend mieux la répartition démographique asymétrique des travailleurs à temps partiel par choix lorsqu'on examine le niveau d'instruction et les caractéristiques familiales. Par exemple, 81 % des jeunes qui travaillaient à temps partiel par choix poursuivaient leurs études, contre seulement 8 % des jeunes travailleurs à temps plein et 11 % des jeunes travailleurs qui n'avaient pas choisi le temps partiel. Cette conclusion concorde avec la principale raison invoquée par les jeunes hommes et par les jeunes femmes pour travailler à temps partiel : environ 90 % des jeunes le faisaient pour poursuivre leurs études.

Comme un si grand nombre de travailleurs à temps partiel par choix sont encore jeunes et aux études, leur niveau d'instruction moyen est inférieur à celui des travailleurs à temps plein ou des travailleurs à temps partiel non choisi. En 1999, par exemple, 86 % des jeunes de 15 à 24 ans qui travaillaient à temps partiel par choix avaient fait des études secondaires ou moins, contre seulement 65 % des travailleurs à temps plein. Toutefois, lorsqu'ils atteignent l'âge de 25 ans et qu'ils ont terminé la plupart de leurs études, les travailleurs à temps plein et les travailleurs à temps partiel par choix ont un niveau d'instruction remarquablement semblable—supérieur à celui de la plupart des travailleurs à temps partiel non choisi (22 % étaient des diplômés universitaires, contre 16 %).

Chez les hommes et les femmes de 25 à 54 ans qui travaillaient à temps plein, environ 4 sur 10 avaient au moins un enfant de moins de 16 ans à la maison. Cette situation contraste nettement avec celle de leurs homologues qui travaillaient à temps partiel par choix, dont 61 % des femmes et seulement 27 % des hommes avaient des enfants à charge à la maison. Cet écart dans les taux n'a rien d'étonnant puisque 35 % des femmes travaillant à temps partiel par choix ont déclaré le faire pour s'occuper de leurs enfants, alors que seulement 4 % des hommes ont invoqué cette raison.

Décomposition des facteurs de variation de l'emploi à temps partiel

La hausse du taux d'emploi à temps partiel peut être attribuable aux changements observés dans la structure industrielle ou démographique et/ou à la tendance à adopter le travail à temps partiel comme régime de travail. Il se peut que le travail à temps partiel soit en progression parce que la proportion des branches d'activité qui offrent habituellement cette option augmente ou parce que toutes les branches d'activité enregistrent une augmentation. Il se peut aussi que ces deux explications soient valables. L'analyse «shift-share»[2] permet de décomposer la variation totale pour isoler chaque facteur, donc de déterminer son apport à la hausse globale du taux d'emploi à temps partiel[3]. Quelque 31 % de cette hausse entre 1987 et 1999 peut s'expliquer par la modification des niveaux d'emploi dans des branches d'activité ayant des taux élevés d'emploi à temps partiel, soit le secteur des services. Toutefois, la plus grande partie de l'augmentation du taux d'emploi à temps partiel (69 %) peut être imputable à la tendance à la hausse du travail à temps partiel dans l'ensemble. En effet, toutes les branches d'activité, sauf l'agriculture ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale (deux secteurs dont le taux d'emploi à temps partiel est déjà élevé), ont enregistré une augmentation de l'emploi à temps partiel entre 1987 et 1999.

Les variations démographiques observées au cours de la période ont eu pour effet de ralentir le taux d'emploi à temps partiel, surtout à cause de la diminution proportionnelle de la population des jeunes. Autrement, le taux d'emploi à temps partiel aurait pu augmenter de 2,6 % (au lieu de 1,7 %) en raison de la tendance croissante à travailler à temps partiel à la fois chez les hommes et chez les femmes (sauf chez les femmes de 25 à 54 ans).

	Taux d'emploi à temps partiel		Part de l'emploi*		Emploi à temps partiel pondéré**		Variation de l'emploi à temps partiel, 1987 à 1999		
Facteur	1987	1999	1987	1999	1987	1999	Total	Changement†	Tendance††
	%				%				
Branche d'activité	**16,8**	**18,5**	**1,00**	**1,00**	**16,8**	**18,5**	**1,69*(100 %)***	**0,53*(31 %)***	**1,17*(69 %)***
Agriculture	23,3	21,4	0,04	0,03	0,90	0,61	*-0,29*	*-0,23*	*-0,06*
Autres industries primaires	4,0	5,0	0,02	0,02	0,10	0,09	-	*-0,02*	*0,02*
Services publics	1,7	1,6	0,01	0,01	0,02	0,01	-	-	-
Construction	6,9	8,3	0,06	0,05	0,41	0,44	*0,03*	*-0,05*	*0,08*
Fabrication	3,4	3,7	0,17	0,15	0,56	0,56	-	*-0,05*	*0,05*
Commerce	26,1	27,5	0,16	0,15	4,21	4,25	*0,03*	*-0,18*	*0,21*
Transport et entreposage	9,7	11,6	0,05	0,05	0,50	0,60	*0,09*	*-0,01*	*0,10*
Finance, assurances et services immobiliers	12,5	14,8	0,06	0,06	0,77	0,88	*0,11*	*-0,03*	*0,14*
Services professionnels, scientifiques et techniques	12,2	12,5	0,04	0,06	0,47	0,78	*0,31*	*0,29*	*0,02*
Gestion et administration	25,4	26,3	0,02	0,03	0,55	0,92	*0,37*	*0,34*	*0,02*
Services d'enseignement	19,5	24,1	0,06	0,07	1,25	1,63	*0,38*	*0,08*	*0,30*
Soins de santé et assistance sociale	27,1	26,5	0,09	0,10	2,52	2,64	*0,11*	*0,17*	*-0,05*
Information, culture et loisirs	20,3	22,7	0,04	0,04	0,81	0,98	*0,17*	*0,07*	*0,10*
Hébergement et services de restauration	35,4	38,4	0,06	0,06	2,01	2,45	*0,43*	*0,25*	*0,18*
Autres services	23,7	24,4	0,05	0,05	1,21	1,21	-	*-0,04*	*0,04*
Administration publique	7,3	7,7	0,06	0,05	0,46	0,41	*-0,05*	*-0,07*	*0,02*
Âge et sexe	**16,8**	**18,5**	**1,00**	**1,00**	**16,8**	**18,5**	**1,69*(100 %)***	**-0,92*(-54 %)***	**2,61*(154 %)***
Hommes, 15 à 24 ans	28,1	37,6	0,11	0,08	3,06	2,95	*-0,11*	*-0,99*	*0,88*
Hommes, 25 à 54 ans	3,0	4,4	0,39	0,40	1,18	1,78	*0,59*	*0,02*	*0,57*
Hommes, 55 ans et plus	10,6	14,1	0,07	0,06	0,70	0,88	*0,17*	*-0,06*	*0,23*
Femmes, 15 à 24 ans	38,0	52,1	0,10	0,07	3,79	3,82	*0,02*	*-1,19*	*1,22*
Femmes, 25 à 54 ans	23,1	22,2	0,30	0,35	6,84	7,69	*0,85*	*1,14*	*-0,29*
Femmes, 55 ans et plus	33,8	33,9	0,03	0,04	1,18	1,35	*0,17*	*0,16*	-

Source : Enquête sur la population active

* *Emploi au sein d'une branche d'activité ou d'un groupe démographique divisé par l'emploi total.*

** *Taux d'emploi à temps partiel multiplié par la part de l'emploi; représente l'apport d'une branche d'activité ou d'un groupe démographique à l'emploi à temps partiel.*

† *Le taux d'emploi à temps partiel étant maintenu constant, cette donnée représente la variation du taux d'emploi à temps partiel attribuable aux fluctuations de la part de l'emploi selon les branches d'activité ou les groupes démographiques.*

†† *La part de l'emploi étant maintenue constante, cette donnée représente la variation du taux d'emploi à temps partiel attribuable aux fluctuations du taux d'emploi à temps partiel selon les branches d'activité ou les groupes démographiques.*

Raisons pour travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein

Dans l'Enquête sur la population active, on demande à tous les «travailleurs à temps partiel par choix» leur principale raison pour ne pas travailler à temps plein (voir *Sources des données et définitions*). Les raisons invoquées pour travailler à temps partiel varient considérablement selon l'âge. En 1999, la plupart des jeunes ont déclaré que la fréquentation scolaire était leur principale raison pour travailler à temps partiel (92 % des hommes et 86 % des femmes) alors que les travailleurs âgés (de 55 ans et plus) ont déclaré qu'il s'agissait d'un choix personnel (87 % des hommes et 85 % des femmes) (graphique B). Les travailleurs âgés choisissant de

Graphique B : Les raisons pour travailler à temps partiel varient selon l'âge.

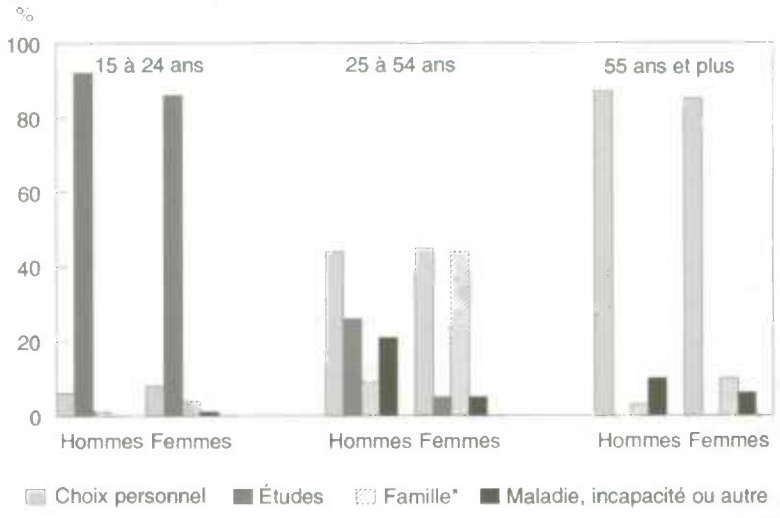

Source : Enquête sur la population active, 1999

* *Soins à donner à ses enfants ou à un parent âgé, ou autres obligations familiales.*

Stress au travail

En 1998, dans le contexte de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps, on a posé aux répondants un certain nombre de questions sur leur emploi du temps à l'égard du travail rémunéré. Les résultats montrent que le volume de travail (à temps partiel ou à temps plein) explique en grande partie les écarts dans la perception du stress au travail. Environ 4 travailleurs à temps plein sur 10 (hommes et femmes) ont déclaré que le travail leur causait du stress, contre seulement 1 travailleur à temps partiel sur 10. En outre, le tiers des travailleurs à temps plein estimaient être des «bourreaux de travail», contre le cinquième des travailleurs à temps partiel. Les femmes travaillant à temps partiel étaient plus portées à faire cette observation que les hommes (24 % contre 13 %), et les travailleurs à temps partiel non choisi l'étaient plus que ceux qui travaillaient à temps partiel par choix (27 % contre 17 %). Une plus forte proportion des femmes travaillant à temps partiel étaient plus âgées, donc plus susceptibles d'être mariées et d'avoir des enfants, facteurs qui ont tendance à accroître les pressions liées à la situation financière et à l'emploi du temps.

La majorité des travailleurs à temps plein étaient satisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie familiale : 74 % des hommes et 70 % des femmes. Comme on pouvait s'y attendre, le degré de satisfaction était plus élevé chez les travailleurs à temps partiel, où 91 % des hommes et 80 % des femmes déclaraient être satisfaits de l'équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Perceptions concernant l'emploi du temps et le stress au travail

	Total des personnes occupées	Temps plein	Temps partiel		
			Total	Par choix	Non choisi
			%		
Ayant répondu OUI					
Le travail vous cause-t-il du stress?					
Les deux sexes	36	42	10	8[q]	15[q]
Hommes	37	41	--	--	--
Femmes	35	43	13	11[q]	17[q]
Vous considérez-vous comme un bourreau de travail?					
Les deux sexes	32	34	20	17	27
Hommes	33	35	13[q]	10[q]	--
Femmes	30	33	24	22	27
Êtes-vous satisfait(e) de l'équilibre entre votre emploi et votre vie familiale?					
Les deux sexes	74	72	83	84	80
Hommes	76	74	90	91	84
Femmes	72	70	79	80	79

Source : Enquête sociale générale, 1998

[q] *Les estimations de l'erreur-type sont relativement élevées; on doit utiliser ces chiffres avec prudence.*

Tableau 2 : Situation professionnelle selon certaines caractéristiques de l'emploi

	Total des personnes occupées	Temps plein	Temps partiel		
			Total	Par choix	Non choisi
			en milliers		
Total des personnes occupées	**14 531**	**11 849**	**2 682**	**1 965**	**717**
			%		
Personnes cumulant des emplois	5	4	10	8	14
15 à 24 ans	6	5	8	7	14
25 ans et plus	5	4	10	9	14
Travailleurs indépendants	17	16	20	21	16
15 à 24 ans	6	5	9	9	6
25 ans et plus	19	18	26	29	20
Profession					
Gestion	10	11	3	3	2
Affaires, finance et administration	18	18	17	18	13
Santé	5	5	8	7	9
Ventes et services	25	19	48	48	50
Métiers, transport et machinerie	14	16	6	4	9
Tous les autres groupes	28	31	18	20	17
			en milliers		
Travailleurs rémunérés	**12 068**	**9 918**	**2 150**	**1 547**	**603**
			%		
Syndiqués*	32	34	23	21	28
15 à 24 ans	13	15	11	10	18
25 ans et plus	35	36	32	31	34
Emploi permanent	88	91	73	75	69
15 à 24 ans	72	77	65	65	64
25 ans et plus	91	93	82	86	74
Lieu de travail < 20 employés	34	31	48	49	47
15 à 24 ans	47	43	51	51	50
25 ans et plus	35	31	46	47	44
			$		
Gains horaires moyens	16,14	17,16	11,44	11,58	11,10
15 à 24 ans	9,29	10,30	7,98	7,83	8,54
25 ans et plus	15,52	16,01	13,74	14,48	11,99

Source : Enquête sur la population active, 1999

* *Comprend les travailleurs syndiqués et ceux qui ne le sont pas, mais dont l'emploi est assujetti à une convention collective.*

travailler à temps partiel le feraient surtout pour se préparer à la retraite. Par contre, les personnes de 25 à 54 ans avaient tendance à invoquer diverses raisons, qui différaient selon le sexe. Si le choix personnel constituait la principale raison chez les hommes et chez les femmes (respectivement 44 % et 45 %), les obligations familiales étaient une raison presque aussi importante chez les femmes (44 %), alors que les études venaient au deuxième rang chez les hommes (26 %). Seulement 6 % des femmes de ce groupe poursuivaient leurs études.

Sécurité d'emploi et gains : les travailleurs à temps partiel par choix sont à mi-chemin

Les travailleurs à temps partiel par choix enregistraient, en 1999, un taux de cumul d'emplois plus proche de celui des travailleurs à temps plein (8 % contre 4 %) que de celui des travailleurs à temps partiel non choisi (14 %) (tableau 2). Il s'agit d'une conclusion logique, puisque ces derniers préféreraient travailler à temps plein et que le cumul d'emplois les rapproche de cet objectif.

Le travail indépendant était beaucoup plus répandu chez les travailleurs à temps partiel par choix (29 % des personnes de 25 ans et plus) que chez les travailleurs à temps plein (18 %) ou les travailleurs à temps partiel non choisi (20 %). La volonté de travailler à temps partiel constitue sans doute une raison pour laquelle certaines personnes optent pour le travail indépendant, qui offre une plus grande souplesse et facilite la gestion des heures de travail.

La moitié des emplois à temps partiel, occupés par choix ou non, appartenaient au secteur des ventes et services, contre seulement 19 % des emplois à temps plein. (Le personnel œuvrant dans ce secteur travaille souvent pendant des heures autres que 9 h à 17 h, d'où la nécessité d'un plus grand nombre d'horaires de travail réduits.) Par contre, 11 % des emplois à temps plein relevaient du domaine de la gestion, contre à peine 3 % des emplois à temps partiel.

Les taux de syndicalisation et de permanence de l'emploi étaient plus élevés chez les travailleurs âgés que chez les jeunes travailleurs, comme dans le cas des travailleurs à temps plein. Par exemple, 36 % des travailleurs à temps plein de 25 ans

Sources des données et définitions

L'**Enquête sur la population active (EPA)** est une enquête-ménage mensuelle qui recueille des renseignements sur la participation à la vie active auprès des personnes de 15 ans et plus, en posant notamment des questions sur les heures hebdomadaires habituelles et réelles qu'une personne consacre à son emploi principal et à tout autre emploi.

L'**Enquête sociale générale (ESG)** de 1998 portait essentiellement sur l'emploi du temps. De janvier à décembre, on a posé à quelque 11 000 répondants un certain nombre de questions relatives à leur emploi du temps. Le questionnaire comprenait un journal de l'emploi du temps, un journal des soins aux enfants dans le cas des répondants ayant des enfants de moins de 15 ans à la maison, une section sur la perception du temps et une autre sur l'aide non rémunérée et le bénévolat. Pour plus de renseignements sur ce cycle de l'ESG, communiquez avec Manon DeClos au (613) 951-9298.

Les statistiques de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** sur la population active sont tirées du questionnaire annuel de l'OCDE et d'un certain nombre de sources nationales, dont des annuaires. L'OCDE utilise également les données de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) et du Bureau international du Travail (BIT).

Heures habituelles : nombre d'heures rémunérées qu'un employé travaille habituellement par semaine. Dans le cas des travailleurs indépendants, il s'agit du nombre d'heures habituellement travaillées durant une semaine ordinaire, qu'elles soient rémunérées ou non.

Emploi à temps partiel : emploi d'une personne qui travaille habituellement moins de 30 heures par semaine dans son emploi principal ou son unique emploi. Avant 1996, le travail à temps partiel était fondé sur le nombre total d'heures travaillées dans tous les emplois. La définition révisée a haussé le nombre total de travailleurs à temps partiel. Les données historiques de l'EPA ont été revues en fonction de la définition actuelle. Toutefois, on n'a pas demandé aux travailleurs à temps plein ayant été reclassifiés comme travailleurs à temps partiel la raison pour laquelle ils occupaient un emploi à temps partiel. Par conséquent, les taux d'emploi à temps partiel par choix ou non antérieurs à 1996 sont basés sur l'ancienne définition des travailleurs à temps partiel.

Emploi à temps partiel par choix : emploi d'une personne qui travaille habituellement moins de 30 heures par semaine et qui déclare qu'elle ne veut pas travailler à temps plein. On demande alors à ce travailleur sa principale raison pour ne pas vouloir travailler à temps plein. La raison invoquée peut être la maladie ou l'incapacité du répondant, les soins à donner à ses enfants, les soins à donner à un parent âgé, d'autres obligations personnelles ou familiales, les études, un choix personnel, ou une autre raison.

Le terme travailleur à temps partiel «par choix» peut être ambigu. Si toutes les personnes qui entrent dans cette catégorie ont décidé de travailler à temps partiel, moins de la moitié déclarent l'avoir fait par choix personnel. Dans la plupart des cas, les répondants invoquent plutôt leur situation personnelle (soins à donner à leurs enfants ou poursuite des études, par exemple) comme raison de leur «choix». Certains peuvent trouver que le temps partiel n'est pas le régime de travail idéal, mais la seule option dont ils disposent dans leur situation, alors que d'autres peuvent préférer cette solution, bien qu'ils l'aient choisie pour d'autres raisons.

Dans l'ensemble, la catégorie «choix personnel» a enregistré la plus forte augmentation en trois ans—passant de 34 % en 1997 à 36 % en 1999. La hausse la plus importante touchait le groupe des personnes de 25 à 54 ans, qui est passé de 42 % à 45 %. La croissance de l'emploi à temps partiel comme régime de travail préféré est probablement la raison principale de la progression globale du taux d'emploi à temps partiel par choix.

Emploi à temps partiel non choisi : emploi d'une personne qui travaille habituellement moins de 30 heures par semaine, mais qui déclare qu'elle préférerait travailler à temps plein. On demande à ce travailleur sa principale raison pour ne pas travailler à temps plein et on tente de savoir s'il a cherché ou non du travail à temps plein (Akyeampong, à paraître).

et plus occupaient un emploi syndiqué, contre 31 % des travailleurs à temps partiel par choix et 34 % des travailleurs à temps partiel non choisi. Les proportions des travailleurs occupant un emploi permanent étaient plus diverses : 93 % des travailleurs à temps plein, 86 % des travailleurs à temps partiel par choix et 74 % des travailleurs à temps partiel non choisi. De même, les gains horaires moyens atteignaient le niveau le plus élevé chez les travailleurs à temps plein de 25 ans et plus (16,01 $), un niveau intermédiaire chez les travailleurs à temps partiel par choix (14,48 $) et le niveau le plus faible chez les travailleurs à temps partiel non choisi (11,99 $). Enfin, les travailleurs à temps partiel par choix bénéficiaient

non seulement d'une plus grande sécurité d'emploi et d'un taux de rémunération plus élevé que ceux qui n'avaient pas choisi le temps partiel, mais aussi d'un niveau inférieur de stress au travail (voir *Stress au travail*).

Résumé

La croissance du travail à temps partiel a fait de cette réalité un facteur important en milieu de travail. En 1999, près du cinquième des travailleurs consacraient moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal. En outre, que ce soit par choix personnel ou pour composer avec une situation personnelle (volonté de poursuivre des études ou de s'occuper de jeunes enfants, par exemple), 73 % des travailleurs à temps partiel préféraient travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein. Si les travailleurs à temps partiel par choix s'en tirent mieux que ceux qui n'ont pas choisi ce régime de travail, leur rémunération et leur sécurité d'emploi sont tout de même inférieures à celles des travailleurs à temps plein.

Perspective

Notes

1 Avant 1996, les taux d'emploi à temps partiel par choix ou non étaient fondés sur l'ancienne définition des travailleurs à temps partiel (voir *Sources des données et définitions*).

2 En termes simples, l'analyse «shift-share» consiste à évaluer l'augmentation du taux de travail à temps partiel en maintenant séparément chaque facteur constant au cours de la période. Par exemple, si la répartition de l'emploi par branche d'activité était restée la même de 1987 à 1999, quelles auraient été les variations du taux d'emploi à temps partiel? De même, si le taux d'emploi à temps partiel avait été constant au cours de la période, quelle aurait été l'incidence de la modification des niveaux d'emploi sur le taux d'emploi à temps partiel?

3 Les deux facteurs—part de l'emploi et tendance à travailler à temps partiel—sont décomposés et exprimés dans la formule suivante :

$$m^{t+1} - m^t = \sum_i \left[\frac{\left(s_i^t + s_i^{t+1} \right)}{2} \cdot \left(m_i^{t+1} + m_i^t \right) \right]$$

$$+ \sum_i \left[\frac{\left(m_i^t + m_i^{t+1} \right)}{2} \cdot \left(s_i^{t+1} + s_i^t \right) \right]$$

où

m^t = taux d'emploi à temps partiel dans toutes les branches d'activité ou groupes d'âge au moment t (1987)

m_i^t = taux d'emploi à temps partiel dans la branche d'activité i ou le groupe d'âge i au moment t

s_i^t = total de l'emploi dans la branche d'activité i ou le groupe d'âge i au moment t, en proportion de l'emploi total.

Documents consultés

AKYEAMPONG, E.B. «Involuntary part-time workers», *L'emploi et le revenu en perspective*, nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, à paraître.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Statistiques de la population active, 1978-1998*, Paris, OCDE, 1999.

---. *La définition du travail à temps partiel à des fins de comparaison internationale*, Paris, OCDE, 1997, nº 22, «Labour Market and Social Policy Occasional Papers».

SCHELLENBERG, G. *The Changing Nature of Part-time Work*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1997, nº 4, «Social Research Series».

TILLY, C. «Reasons for the continuing growth of part-time employment», *Monthly Labor Review*, mars 1991, p. 10 à 18.

Démographie et marché du travail

Deborah Sunter

Essentiellement, la population du Canada a commencé à vieillir dans les années 20. Le baby-boom a annulé de manière temporaire et drastique les répercussions de l'augmentation du ratio des retraités aux travailleurs. Il a aussi eu des conséquences sur l'économie pendant 50 ans, pour différents aspects difficiles à dénouer, et continuera d'exercer une influence pendant de nombreuses années à venir (voir *La puissance de la démographie*).

Au cours du prochain demi-siècle, la croissance du ratio des retraités aux travailleurs exercera une pression jamais vue sur les programmes de sécurité sociale tels que le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ), de même que sur les autres institutions et programmes sociaux tels que le système de soins de santé. La détermination exacte de ce ratio est un sujet de prédilection pour ceux qui gèrent ces programmes.

Une grande part du profil futur de la population est déjà définie (Légaré, 2000). Cela établit aussi, dans une large mesure, les limites de l'activité sur le marché du travail pour l'avenir, étant donné que la composition démographique joue un rôle clé pour déterminer les taux d'activité globaux. Les facteurs affectant l'activité selon l'âge sont plus complexes et davantage sujets à changement et, par conséquent, ils doivent être fondés sur des hypothèses éclairées quant aux tendances à venir touchant la croissance économique, les changements institutionnels et le marché du travail.

Les modifications qui ont affecté au cours des années 90 les tendances à long terme reliées à l'activité montrent bien l'incertitude entourant toute projection fondée sur les comportements récents. En fait, la déviation par rapport à la tendance a fait l'objet d'examens considérables de la part de nombreux

Basé sur un document préparé aux fins du Colloque sur les perspectives démographiques et économiques de 2000 à 2050.

Deborah Sunter est directrice de la Division de la statistique du travail. On peut communiquer avec elle au (613) 951-4740 ou à deborah.sunter@statcan.ca.

La puissance de la démographie

Bien que la proportion des personnes au sein de la population active soit déterminée par l'interaction de nombreux facteurs, la principale influence reste la forme de la pyramide des âges, c'est-à-dire la part relative des divers groupes d'âge selon le sexe. Par exemple, la probabilité d'accéder au marché du travail ou d'y rester varie considérablement durant la vie d'une personne. Aussi est-il utile d'avoir une idée de l'incidence que peut avoir le vieillissement sur le taux global au cours des 25 prochaines années (d'après le comportement actuel de la population active).

Statistique Canada produit quatre projections démographiques différentes, chacune étant répartie en groupes d'âge de cinq ans. Cependant, le choix n'importe guère. Quelle que soit la projection retenue, le résultat est le même : étant donné les taux d'activité actuels selon l'âge et le sexe, l'évolution de la structure démographique exercera une pression considérable à la baisse sur le taux d'activité global au cours du prochain quart de siècle. Toutes choses égales d'ailleurs, le taux passera d'à peu près 65 % en 2000 à environ 63 % en 2010. En 2020, il sera inférieur à 60 %, puis il baissera encore plus rapidement à environ 57 % en 2025.

Peu importe la projection démographique, l'activité globale chute.

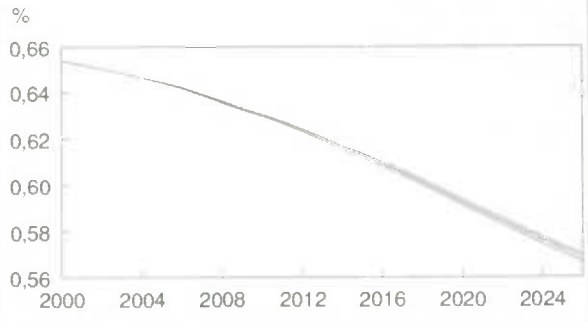

Source : Division de la démographie

Nota : Les projections englobent la population vivant dans les territoires, les réserves et les établissements institutionnels, laquelle est cependant exclue des calculs utilisés pour obtenir les taux d'activité actuels. Cette différence ne risque toutefois pas de modifier de façon significative la tendance à la baisse. Le but est d'illustrer, et non de prévoir.

économistes au cours de la dernière moitié des années 90. On s'est principalement demandé dans quelle mesure la diminution de la croissance à long terme de l'activité était le résultat de la conjoncture économique (faiblesse de la demande) ou d'un changement structurel plus permanent.

Évidemment, l'activité ne constitue qu'un des aspects de l'analyse nécessaires pour comprendre l'interaction future entre les changements démographiques et le marché du travail ainsi que son incidence sur les programmes de sécurité sociale. Sont également importants les gains annuels et à vie des travailleurs, qui sont affectés par les changements relatifs à la sécurité d'emploi, au volume de travail et à la répartition des gains.

Le présent article commence par un bref aperçu des années 90. À l'aide des données de l'Enquête sur la population active (EPA), on se demande de quelle façon les années 90 ont représenté un virage par rapport aux décennies précédentes, et si les changements qui se sont produits sont susceptibles de se maintenir. L'analyse repose en grande partie sur des travaux récents qui portent sur ces questions de façon détaillée (Picot et Heisz, 2000).

La majeure partie du reste de l'analyse—s'inspirant de nombreux documents spécialisés—concerne les changements touchant le marché du travail, et plus particulièrement ceux liés aux taux d'activité, au sein de groupes d'âge spécifiques ou selon le sexe. Les taux d'activité sont utilisés comme une approximation brute du potentiel des gains. Lorsque cela est pertinent, on examine des données plus particulières en matière de gains.

Enfin, on explore brièvement certaines nouvelles données (tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu [EDTR]) qui fournissent une perspective longitudinale (voir *Sources des données*). Même s'il reste beaucoup de travail à accomplir, ces nouveaux ensembles de données brosseront un tableau plus complet du marché du travail au fil des ans. Cela permettra de tester des hypothèses qui reposent actuellement sur une analyse de cohorte hypothétique[1].

Le marché du travail récent

Les années 90 ont été une décennie de bouleversements et de changements en ce qui concerne le marché du travail. Au cours des premières années de la décennie, certaines attentes se sont avérées vaines, et un certain nombre de nouvelles impressions ou attentes, fondées ou non fondées, ont vu le jour. Les plus apocalyptiques étaient peut-être celles de Jeremy Rifkin (1995), lequel prédisait qu'à la suite de la mondialisation et des changements technologiques, un moins grand nombre de personnes seraient nécessaires dans le processus de production, ce qui devait mener à «la fin du travail» (dans une certaine mesure à tout le moins). D'autres avaient des points de vue plus modérés, mais s'attendaient à une réduction de la demande globale de main-d'œuvre et à des changements quant à la demande pour certaines catégories de travailleurs. Ils partaient du principe que les employeurs tenteraient de limiter l'augmentation des coûts par l'utilisation de la technologie en remplacement de la main-d'œuvre et de profiter d'une plus grande souplesse grâce à l'utilisation de travailleurs selon la méthode juste à temps ou de travailleurs occasionnels, et favoriseraient le recrutement de personnes hautement qualifiées. Cela devait avoir pour résultat une plus grande instabilité de l'emploi pour les travailleurs, la polarisation des débouchés et l'augmentation des inégalités salariales.

Avec le recul, il est probablement juste de dire que les impressions et les attentes quant aux changements sont allées bien au-delà de la réalité. Des changements se sont toutefois bel et bien produits. Pendant la majeure partie des années 90, la demande de main-d'œuvre a été faible. Du point de vue de l'offre, les taux d'activité ont chuté, mais le capital humain a augmenté. On a aussi instauré des changements

Sources des données

L'Enquête sur la population active est une enquête-ménage mensuelle portant sur un échantillon de plus de 50 000 ménages représentatifs de la population civile de 15 ans ou plus, excluant les pensionnaires d'établissements institutionnels, dans les 10 provinces. Elle recueille des données concernant l'activité sur le marché du travail et les caractéristiques démographiques de la population canadienne en âge de travailler et elle fournit des estimations du nombre et des caractéristiques des personnes occupées, en chômage ou inactives.

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu est une enquête-ménage longitudinale annuelle lancée en janvier 1993. Les répondants qui participent à l'enquête demeurent dans l'échantillon pendant six ans. Ils remplissent chaque année deux questionnaires détaillés dont l'un concerne l'activité sur le marché du travail et l'autre, le revenu. Les mêmes personnes sont interviewées dans les années successives de façon à saisir les transitions survenant sur le marché du travail canadien de même que les autres changements vécus par ces personnes et leur famille.

institutionnels importants, comme la réforme du système d'assurance-emploi. Toutefois, contrairement aux observateurs comme Rifkin, d'autres analystes ont trouvé peu de preuves que la technologie et la mondialisation ont constitué les forces sous-jacentes.

Le facteur le plus important qui a influé sur le marché du travail au cours de la majeure partie de la décennie semble avoir été la faiblesse relative de la demande globale (Picot et Heisz, 2000; Fortin et Fortin, 1999; Ip, King et Verdier, 1999) (graphique A). Cela a eu un effet négatif sur la création d'emplois et les taux d'activité, particulièrement chez les jeunes et les hommes plus âgés.

Graphique A : Une économie plus faible dans les années 90 a ralenti la croissance de l'emploi.

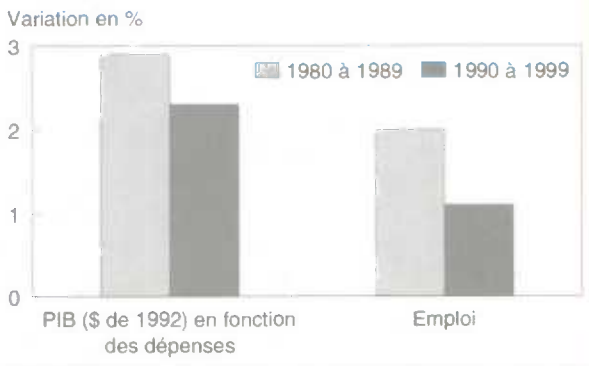

Sources : Système de comptabilité nationale; Enquête sur la population active

La lente et presque inexistante reprise de l'emploi a donné lieu à des changements significatifs quant aux types d'emplois créés. En 1997, pratiquement la totalité de la croissance nette de l'emploi depuis 1989 était le fait du travail autonome (graphique B) ou du travail rémunéré à temps partiel. En outre, contrairement à la majorité de la croissance du travail autonome dans les années 80, qui a touché les employeurs (qui ont créé des emplois pour d'autres personnes aussi), la presque totalité de l'augmentation dans les années 90 a touché les travailleurs à leur propre compte (Statistique Canada, 1997).

Par ailleurs, étant donné que la croissance du travail autonome au Canada ne s'est pas reflétée aux États-Unis, cela a été interprété par nombre de personnes comme un autre signe de la faiblesse de l'économie. En fait, le travail autonome était considéré comme un

Graphique B : Le travail autonome a presque toujours dominé la croissance de l'emploi dans les années 90.

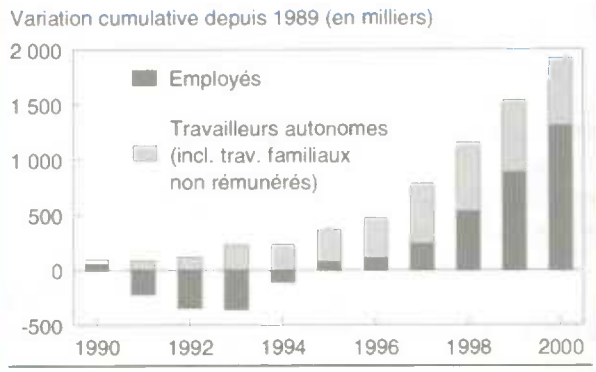

Source : Enquête sur la population active

substitut du chômage, même si une analyse récente ne parvient pas à démontrer que le travail autonome augmente davantage en période de récession et de faible reprise que pendant les périodes d'expansion (Lin, Yates et Picot, 1999). On était d'avis que d'autres facteurs, comme les avantages fiscaux pour les travailleurs autonomes et la hausse des charges sociales, jouaient un rôle.

Il est certain qu'une analyse plus poussée est nécessaire pour comprendre les facteurs sous-tendant la croissance du travail autonome dans les années 90, particulièrement en raison du repli abrupt de ce phénomène à la fin de la décennie. De façon similaire, le travail à temps partiel en proportion de l'emploi total s'est stabilisé pendant la même période—faisant ressortir la difficulté de prévoir les tendances du marché du travail.

Les signaux ont aussi été contradictoires quant aux changements concernant la stabilité de l'emploi. Contrairement à la croyance populaire, le risque de mises à pied permanentes dans les années 80 et au début des années 90 était pratiquement identique. Si on la mesure d'après la durée de l'emploi, la stabilité de l'emploi s'est en fait accrue. Ce n'est que chez les personnes les moins scolarisées que la durée d'occupation d'un emploi n'a pas crû. Une partie de l'augmentation de la stabilité de l'emploi était toutefois en raison d'une diminution du taux de démission, qui traduisait peut-être le niveau d'insécurité des travailleurs, et en réaction à la baisse des taux de recrutement qui a prévalu pendant presque toutes les années 90 (Heisz et Côté, 1998).

L'absence de progrès au chapitre des gains pour de nombreux travailleurs peut aussi avoir contribué à l'augmentation du sentiment d'insécurité. Il n'y a pas eu de croissance globale des gains dans les années 90, puisque les augmentations des gains des femmes ont été contrebalancées par les diminutions qu'ont subies les hommes. On a également noté des baisses considérables des gains réels des nouveaux venus sur le marché du travail, particulièrement les jeunes hommes et les nouveaux immigrants de sexe masculin, ce qui peut présager un renversement à la baisse durable de leurs gains à vie (Picot et Heisz, 2000).

Malgré la situation difficile du marché du travail qui a marqué la majorité de la décennie, les femmes ont continué, lentement toutefois, de réaliser des gains : les taux d'activité et d'emploi ont continué d'augmenter pour les femmes adultes (25 ans et plus), et le taux de chômage de ces dernières a diminué pour se fixer au même niveau que celui des hommes. Cela était attribuable, en partie, aux progrès constants réalisés par les femmes en ce qui a trait au niveau de scolarité atteint, ainsi qu'à leur entrée dans des secteurs et des professions moins traditionnels. La détérioration de la situation chez les hommes, particulièrement les jeunes hommes, n'est pas aussi facile à expliquer. Des changements du côté de l'offre pourraient justifier en partie la situation. Les avantages du point de vue de la scolarité dont ont profité les jeunes travailleurs de sexe masculin par rapport aux jeunes femmes et aux travailleurs adultes sont à peu près disparus dans les années 90 (Kapsalis, Morissette et Picot, 1999).

Après presque un demi-siècle de croissance, l'activité a diminué

Le taux d'activité a chuté considérablement chez les jeunes, il a piétiné chez les femmes, et il a poursuivi sa tendance à la baisse chez les hommes plus âgés (55 ans et plus) durant la majeure partie des années 90 (tableau 1). Ainsi, le taux d'activité global a diminué, après presque un demi-siècle de mouvement à la hausse. Cet écart par rapport à la tendance à long terme a fait l'objet d'enquêtes et de discussions considérables au milieu et à la fin des années 90, particulièrement du fait que les États-Unis n'ont pas connu le même phénomène (graphique C).

Ce ne sont pas tous les groupes démographiques qui ont contribué également à la diminution de la population active entre 1989 et 1997. Lorsque l'on divise la population en groupes d'âge de 5 ans ou de 10 ans selon le sexe, certaines différences émergent. Les

Tableau 1 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe

	1989	1992	1995	1998	2000
			%		
Hommes	**76,7**	**73,8**	**72,5**	**72,1**	**72,5**
15 à 19	60,9	53,8	50,3	48,3	51,8
20 à 24	85,0	80,9	79,3	78,8	79,9
25 à 29	93,0	90,6	89,7	90,9	90,5
30 à 34	94,6	91,9	91,9	92,8	92,7
35 à 39	94,2	92,6	92,4	92,9	92,6
40 à 44	94,7	92,7	92,0	91,9	92,3
45 à 49	93,5	91,6	91,2	90,7	91,2
50 à 54	89,2	87,5	87,0	85,6	86,5
55 à 59	77,8	74,0	72,4	70,6	72,9
60 à 64	51,6	48,2	43,8	44,7	46,1
65 à 69	16,4	17,7	16,9	17,7	16,1
70 +	6,7	6,3	6,2	6,1	6,1
Femmes	**58,0**	**57,8**	**57,5**	**58,4**	**59,5**
15 à 19	57,3	52,4	49,4	47,8	51,8
20 à 24	78,2	75,9	73,3	72,7	73,9
25 à 29	77,1	76,6	76,3	79,5	79,9
30 à 34	74,8	75,5	76,0	77,9	79,5
35 à 39	77,2	76,9	77,4	78,8	79,5
40 à 44	76,8	78,1	79,0	79,7	80,9
45 à 49	71,5	75,3	76,3	78,6	79,4
50 à 54	62,2	65,0	66,1	69,0	71,0
55 à 59	44,8	47,7	48,2	50,1	53,4
60 à 64	22,6	23,4	23,6	25,2	27,2
65 à 69	7,3	7,5	7,4	7,4	7,3
70 +	2,3	1,5	1,6	1,9	1,8

Source : Enquête sur la population active

Graphique C : Les taux d'activité canadien et américain ont divergé dans les années 90.

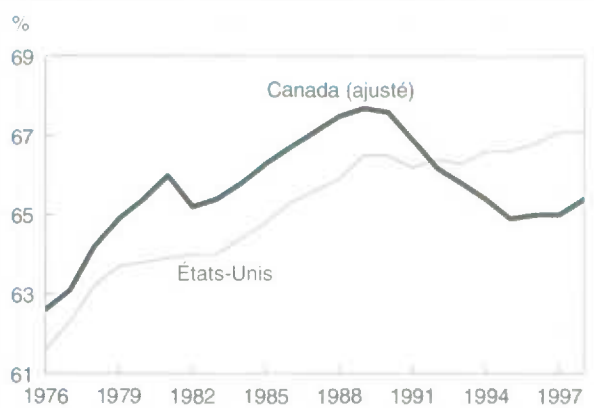

Sources : Enquête sur la population active; U.S. Current Population Survey

Graphique D : La baisse de l'activité a grandement varié selon l'âge et le sexe.

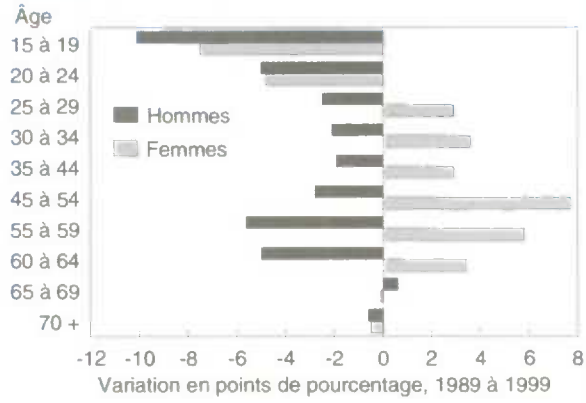

Source : Enquête sur la population active

hommes de tous les groupes d'âge ont connu une diminution de leur taux d'activité, sauf les 65 à 69 ans. Dans le cas des femmes, les diminutions étaient notables uniquement chez les adolescentes et les 20 à 24 ans (graphique D).

Ces données ne fournissent toutefois pas de mesure de l'importance de ces tendances démographiques quant au déclin général du taux d'activité. Si l'on maintient la structure de la population constante selon les proportions de 1989, on peut calculer la contribution de chaque groupe. Les deux tiers de la diminution globale ont été enregistrés chez le groupe des jeunes (36,5 % pour les hommes et 31,1 % pour les femmes). Les hommes plus âgés (55 ans et plus) ont été responsables d'une autre proportion de 21,3 %, tandis que les femmes plus âgées n'ont représenté que 3,2 % de la diminution. Parmi les 25 à 54 ans, toutefois, la situation différait considérablement selon le sexe. Les hommes dans la force de l'âge actif ont constitué 28,2 % de la diminution générale, tandis que les femmes dans la force de l'âge actif ont connu en fait une augmentation modeste de leur activité (Sharpe et Grignon, 1999).

Alors que la plus grande part du recul du taux d'activité au Canada pendant les années 90 était attribuable aux jeunes et aux personnes de 55 ans et plus (graphique E), ces mêmes groupes représentaient presque toute la hausse de l'écart entre les taux d'activité canadien et américain.

Causes et implications des changements liés à la population active

Généralement, on perçoit la faiblesse de la demande globale comme une cause majeure de la baisse de l'activité. Mais il ne s'agit en aucun cas du seul facteur dans les années 90. La composition démographique a aussi joué un rôle important, de même que l'augmentation de la fréquentation scolaire, les changements qui ont touché le programme d'assurance-emploi (A.-E.), l'incidence des pensions et la réduction des effectifs du gouvernement, entre autres.

Graphique E : La hausse de l'écart entre les taux d'activité canadien et américain était attribuable aux jeunes et aux travailleurs plus âgés.

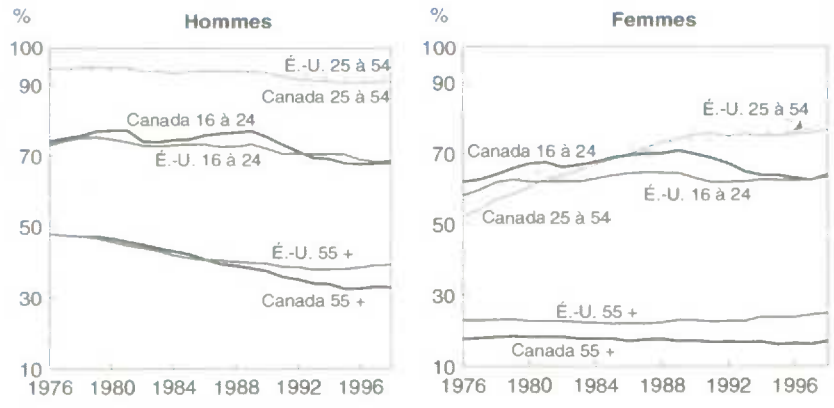

Sources : Enquête sur la population active; U.S. Current Population Survey

Jeunes

Les jeunes ont représenté les deux tiers de la diminution globale de la population active entre 1989 et 1997, principalement en raison de leur plus grande vulnérabilité aux conséquences négatives des replis cycliques et de leurs taux de fréquentation scolaire plus élevés. On estime que cette augmentation de la fréquentation scolaire a été responsable d'environ 52 % de la diminution globale des taux d'activité des jeunes au cours de cette période. À la fin des années 90, la situation du marché du travail s'est finalement améliorée pour les jeunes, mais leurs taux d'activité ne sont jamais remontés aux niveaux auparavant atteints (graphique F).

Graphique F : Malgré une amélioration du marché du travail, l'activité chez les jeunes était stagnante.

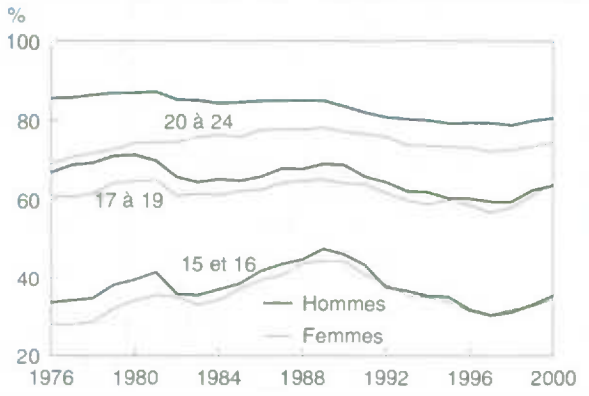

Source : Enquête sur la population active

Graphique G : Les taux divergents de croissance démographique influent sur les taux d'activité des jeunes.

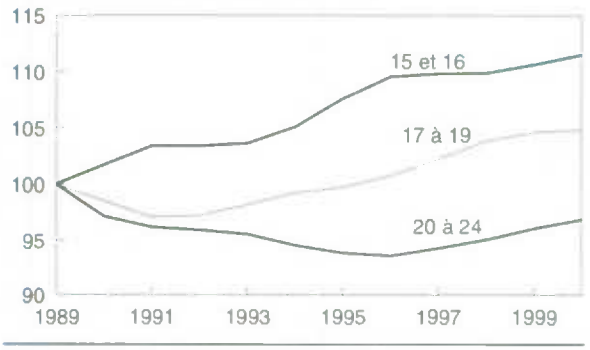

Source : Enquête sur la population active

Outre la situation économique difficile et l'augmentation de la fréquentation scolaire, des changements liés à la composition par âge du groupe des jeunes ont représenté 14 % de la baisse du taux d'activité de ces derniers (Statistique Canada, 1999). Puisque l'activité des jeunes augmente de façon considérable avec l'âge, la composition de ce groupe est importante. La population des 15 et 16 ans a progressé tout au long des années 90. Celle du groupe des 17 à 19 ans a poursuivi sa longue tendance à la baisse, qui avait commencé à la fin des années 70, jusqu'en 1992, où une tendance à la hausse s'est amorcée. Par contre, le nombre des jeunes âgés de 20 à 24 ans—le groupe étant le plus susceptible d'être actif—a continué de diminuer jusqu'en 1996 (graphique G).

Une plus longue fréquentation scolaire diminue les taux d'activité courants, mais elle augmente l'espérance de vie active après l'âge de 25 ans. Les taux de fréquentation scolaire ont augmenté de façon constante tout au long de la majorité de la décennie, passant de 41 % en 1979 à 51 % en 1989, pour ensuite atteindre 61 % en 1998. Là encore, la structure par âge de la population des jeunes a eu des conséquences, constituant environ 2 points de pourcentage de la hausse des taux de fréquentation dans les années 90. Cependant, la majeure partie de l'augmentation reflète la tendance croissante chez les jeunes de fréquenter l'école plus longtemps.

Le nombre de jeunes fréquentant notamment les collèges et les universités a poursuivi sa progression au début des années 90. Comparativement à 1989, les taux de fréquentation dans les collèges étaient 24 % plus élevés à la fin des années 90; quant aux universités, cette hausse atteignait 15 %. Toutefois, dans ce dernier cas, la croissance s'est surtout manifestée au cours des premières années de la décennie, ayant peu changé par la suite.

Cette stabilisation est probablement attribuable à une combinaison de facteurs tels qu'une amélioration de la situation du marché du travail et une hausse des frais de scolarité. La capacité des établissements postsecondaires d'accueillir un certain nombre d'étudiants a peut-être également affecté les taux de fréquentation (Lemieux, Beaudry et Parent, 2000). Si tel est le cas, la capacité du système d'éducation de répondre à la demande peut aussi jouer un rôle en ce qui concerne, à long terme, la fréquentation scolaire et le travail chez les jeunes. Quelles que soient les causes, on croit en général que la tendance significative à la baisse de l'activité est pour une large part de nature structurelle et devrait se maintenir encore pendant de nombreuses années (Picot, Heisz et Nakamura, 2000; Archambault et Grignon, 1999).

Femmes adultes

Le facteur le plus important ayant entraîné la hausse de l'activité globale au cours des derniers 50 ans a été l'augmentation drastique observée chez les femmes

adultes. Dans les années 70 et 80, chaque cohorte successive de femmes a passé plus de temps au sein de la population active. Cet élément, combiné à la taille de ces cohortes issues du baby-boom, a exercé des pressions considérables à la hausse sur les taux d'activité transversaux.

Cette montée spectaculaire, de concert avec une diminution modérée chez les hommes, a rétréci l'écart entre les sexes quant aux taux, passant de 61 points de pourcentage en 1950 à 32 en 1976, puis à 14 en 1999. Le profil du taux d'activité des femmes suit maintenant à peu près la même courbe—«élevée et stable»—que celle des hommes (graphique H).

Graphique H : Le régime de l'activité des femmes selon l'âge s'est rapproché de celui des hommes.

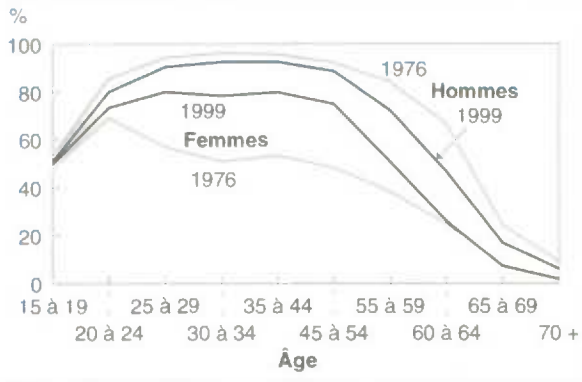

Source : Enquête sur la population active

La stagnation apparente de l'activité des femmes au début des années 90 et la lente croissance qui a suivi ont amené à spéculer sur l'intégration des femmes au marché du travail. Une étude laisse entendre que les augmentations importantes de l'activité des femmes sont choses du passé (Beaudry et Lemieux, 1999). Plus récemment, les taux qu'ont connus les générations successives se sont rapprochés davantage, ce qui a contribué à la croissance plus lente de l'activité des femmes adultes dans les années 90.

Limites quant à l'élimination de l'écart

Les femmes continuent d'investir de plus en plus dans leur scolarité, ce qui devrait faire augmenter leur activité sur le marché du travail et monter les taux d'activité, tant au niveau transversal que longitudinal (graphique I).

En 1996, quelque 12 % de toutes les femmes en âge de travailler étaient titulaires d'un diplôme universitaire, comparativement à 14 % des hommes. Toutefois, ce taux global cache les conséquences de certains changements importants qui ont eu lieu. Chez les 20 à 24 ans, 13 % des femmes détenaient un diplôme universitaire, comparativement à 9 % des hommes dans le même groupe d'âge. La proportion des 25 à 44 ans titulaires d'un diplôme était la même pour les hommes et pour les femmes. La différence importante se manifestait parmi les cohortes plus âgées, où les diplômes étaient beaucoup moins courants chez les femmes (Statistique Canada, 2000).

Les femmes représentent maintenant la majorité (55 % en 1997-1998) des étudiants à temps plein des universités (56 % aux études de premier cycle et 51 % à la maîtrise, bien que seulement 43 % au doctorat). Elles sont aussi en majorité dans la plupart des domaines d'études, sauf les mathématiques, les sciences et les sciences appliquées.

Graphique I : Lorsque les niveaux de scolarité sont plus élevés, les taux d'activité des femmes et des hommes tendent à converger.

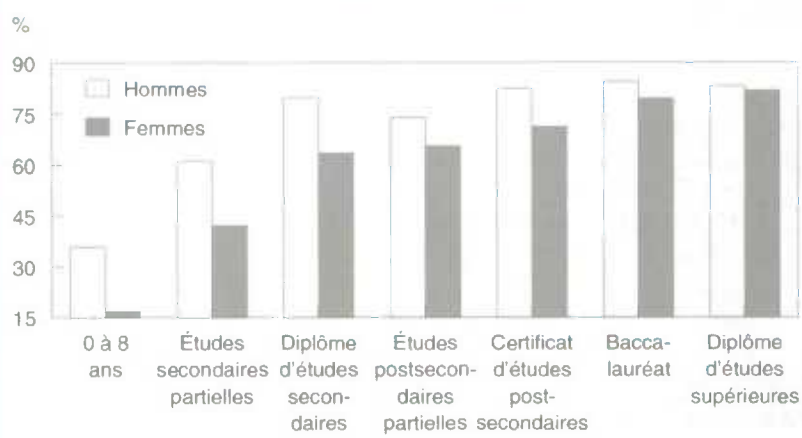

Source : Enquête sur la population active, 1999

Évidemment, le rôle prédominant des femmes quant aux soins des enfants et à l'intérieur du ménage empêchera probablement l'élimination complète de l'écart entre les taux d'activité. Malgré cela, une étude récente, qui repose sur les données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, jette un regard neuf sur le niveau d'activité sur le marché du travail des femmes en âge de procréer.

La grande majorité des femmes occupant un emploi retournent à la vie active relativement rapidement après la naissance de leur enfant. Parmi les 367 000 femmes occupant un emploi qui ont donné naissance à un enfant en 1993 ou 1994, quelque 21 % étaient de retour au travail à la fin du premier mois après l'accouchement. Dans l'année suivant l'accouchement, 86 % avaient repris le travail, et après deux ans, 93 % avaient fait de même (Marshall, 1999) (graphique J).

Le retour précoce au travail était influencé par deux facteurs importants : la catégorie de travailleuses et la disponibilité des prestations de maternité. Les femmes qui n'ont pas touché de prestations de maternité étaient presque six fois plus susceptibles de retourner au travail à la fin du premier mois suivant la naissance de leur enfant. Dans le cas des travailleuses autonomes, la possibilité d'un retour précoce était de presque huit fois supérieure. Cela peut traduire l'absence de prestations pour ce groupe, et peut-être un plus grand contrôle sur les conditions de travail.

Dans l'ensemble, pour celles qui ont repris le travail dans les deux années qui ont suivi la naissance de leur enfant, la durée moyenne de l'absence a été de 6,4 mois. Plus de 8 femmes sur 10 (83 %) ont repris leur travail auprès du même employeur, et 9 sur 10 sont retournées à leur régime de travail (temps plein ou temps partiel).

Graphique J : Le pourcentage des mères retournant au travail croît rapidement au cours des huit premiers mois suivant une naissance.

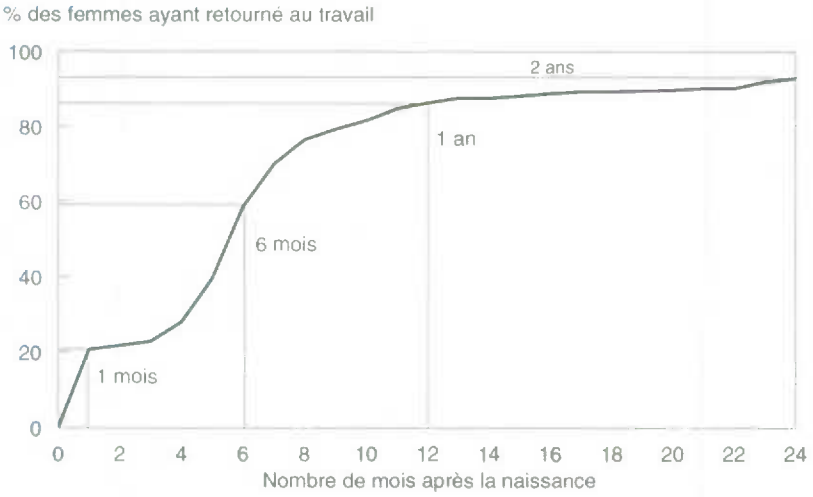

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996

À peu près toutes celles qui se sont absentées du travail pendant au moins 6 mois ont reçu des prestations d'assurance-emploi, comparativement à seulement 40 % de celles qui sont retournées au travail après un mois. Pour celles touchant de telles prestations, les changements récents en matière de prestations de maternité pourraient encore retarder le retour au travail.

Ces données longitudinales contribuent à expliquer la dynamique qui sous-tend les tendances quant aux taux d'activité des mères. Il y a eu une augmentation marquée de l'activité des femmes ayant des enfants, même celles ayant de très jeunes enfants. Même si leurs taux ont augmenté dans l'ensemble, sans égard à l'âge de l'enfant le plus jeune, des différences persistent. Toutefois, les taux d'activité sont à peu près convergents pour les femmes qui ont des enfants d'âge scolaire (6 à 15 ans) et celles qui ont des enfants de plus de 15 ans uniquement ou qui n'ont pas d'enfants à la maison (graphique K).

Gains relatifs des femmes et des hommes

En dépit d'une participation accrue à la population active, les femmes sont encore beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Leur volume de travail moins élevé entraîne des gains annuels moindres, ce qui affecte leur revenu de retraite éventuel. En 1998, le ratio des gains des femmes aux gains des hommes était de 0,63 (c'est-à-dire que pour chaque dollar gagné par un homme, une femme gagnait 63 cents). Si on limite la comparaison aux travailleurs à temps plein à longueur d'année, on supprime une partie importante des répercussions quant aux heures de travail, et le

Graphique K : L'âge du plus jeune enfant à la maison influe sur l'activité des femmes.

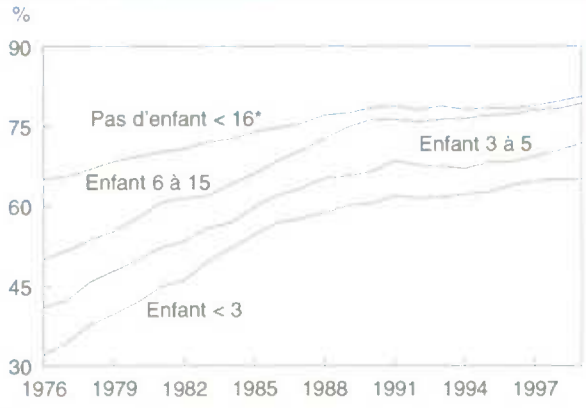

Source : Enquête sur la population active
* *Femmes âgées de 15 à 54 ans.*

ratio passe à 0,72 (en hausse par rapport à 0,58 en 1967). Une comparaison de la rémunération horaire permet encore plus de contrôler les effets du volume, augmentant le ratio à 0,81[2].

Quelle est la cause de cet écart salarial persistant? Une étude récente a conclu que l'historique de travail plus court des femmes jouait un rôle significatif à cet égard, tout comme les responsabilités professionnelles, le niveau de scolarité et le principal domaine d'études (Drolet, 1999). Toutefois, même si l'on contrôle ces facteurs et d'autres, le ratio est de 0,85, l'écart demeurant pour une large part inexpliqué.

Il n'est pas surprenant que l'étude ait permis de déterminer un écart plus élevé chez les travailleurs plus âgés, en partie à cause de l'effet cumulatif de l'expérience de travail sur les salaires. Toutefois, l'écart se rétrécira sans doute ultérieurement, au fur et à mesure qu'une scolarité plus élevée et qu'une participation accrue au marché du travail seront monnaie courante chez les femmes plus âgées.

Cela va dans le sens d'autres conclusions, basées sur des données longitudinales de l'Enquête nationale auprès des diplômés (Finnie et Wannell, 1999). Dans cette étude, on a constaté une réduction de l'écart salarial, particulièrement chez les diplômés ayant un niveau de scolarité plus élevé. En fait, pour ce qui est du doctorat, il n'existait aucun écart cinq ans après l'obtention du diplôme en 1990.

Hommes et femmes de 55 ans et plus

Même s'il varie considérablement, l'âge médian de la retraite chez les hommes diminue depuis plusieurs décennies. Il se situait à près de 65 ans à la fin des années 70 et au début des années 80. Entre 1986 et 1993, il a diminué de façon constante. La baisse qui s'est produite entre 1986 et 1987 est attribuable pour une large part à une diminution, en 1987, de l'âge minimal auquel on pouvait retirer des prestations du RPC ou du RRQ. On pense que le déclin qui s'est poursuivi au début des années 90 est le reflet, dans une certaine mesure à tout le moins, de la situation difficile sur le marché du travail des travailleurs plus âgés qui ont perdu leur emploi, et de l'utilisation de la retraite anticipée comme un mécanisme de réaménagement des effectifs, particulièrement dans le secteur public. Au cours des 20 dernières années, les femmes ont eu tendance à prendre leur retraite plus tôt que les hommes, mais elles ont suivi la même tendance à la baisse quant à l'âge médian de la retraite (graphique L).

Graphique L : L'âge médian de la retraite a chuté de façon constante depuis le milieu des années 80.

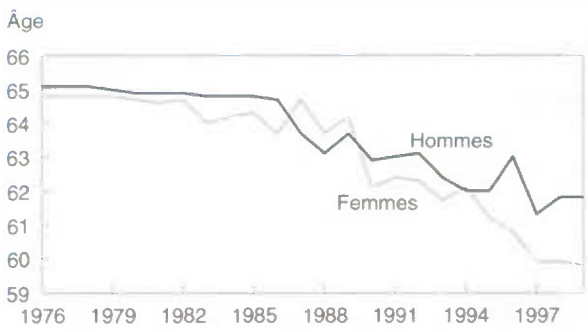

Source : Enquête sur la population active

Au cours de la deuxième moitié des années 90, la diminution continue de l'âge de la retraite a suscité de l'intérêt. On s'attendait à ce que l'amélioration de la situation économique et la fin de la réduction des effectifs au sein de l'administration publique fassent remonter l'âge de la retraite aux niveaux d'avant la récession. Cela ne s'est toutefois pas produit. La tendance ne s'est même pas stabilisée, et elle n'a pas montré de signes de renversement pratiquement jusqu'à la fin de la décennie.

L'estimation de l'âge de la retraite n'est pas simple. La retraite n'est pas un concept unique, ni nécessairement un état permanent. La mesure utilisée ici est fondée sur les données de l'Enquête sur la population active et constitue au mieux une approximation utile (Gower, 1997). Il existe un indicateur plus accessible et plus largement utilisé, à savoir le taux d'activité, même s'il peut être trompeur, particulièrement en ce qui concerne les femmes.

Comme ce fut le cas pour l'âge de la retraite, à plus long terme, les taux d'activité des hommes plus âgés ont connu une tendance à la baisse, enregistrant une légère reprise au cours des dernières années. Cependant, chez les femmes plus âgées, le taux a en fait augmenté de façon constante, en dépit de la diminution à long terme de l'âge médian de la retraite (graphique M).

Graphique M : Les taux d'activité des hommes et des femmes plus âgés ont convergé.

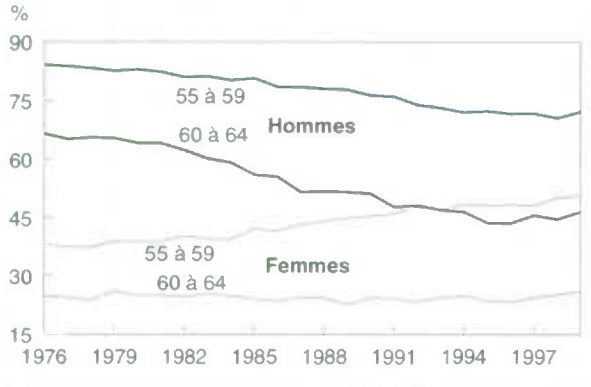

Source : Enquête sur la population active

Dans la mesure où une partie de la baisse survenue dans les années 90 représentait un phénomène cyclique, on s'attendait à ce que les meilleures conditions entraînent un renversement de la tendance ou freine à tout le moins la diminution. Aux États-Unis, ce renversement s'est amorcé en 1994; au Canada, ce n'est qu'en 1997 qu'il s'est manifesté.

Dans le cas des femmes plus âgées, les taux d'activité augmenteront probablement avec le temps, au fur et à mesure que les cohortes plus jeunes ayant une participation accrue à la vie active remplaceront les cohortes actuelles qui n'ont jamais connu une telle activité (Dugan et Robidoux, 1999). Il se peut toutefois que les femmes plus âgées au Canada n'atteignent jamais les taux historiquement élevés de leurs homologues américaines, qui ont probablement été affectés par l'existence répandue d'une assurance-maladie reliée à l'emploi.

Facteurs pouvant influer sur les tendances reliées à la retraite

Le taux se rapportant au travail autonome figure parmi les nombreux facteurs qui peuvent jouer un rôle quant aux tendances futures reliées à l'âge de la retraite. Il existe des différences claires concernant l'âge médian de la retraite selon la catégorie de travailleurs. Les travailleurs autonomes, qui ont tendance à prendre leur retraite à un âge plus avancé que les travailleurs rémunérés, ont été surreprésentés parmi ceux travaillant toujours après l'âge de 64 ans (graphique N).

Graphique N : Les travailleurs autonomes sont plus susceptibles de continuer à travailler après 64 ans.

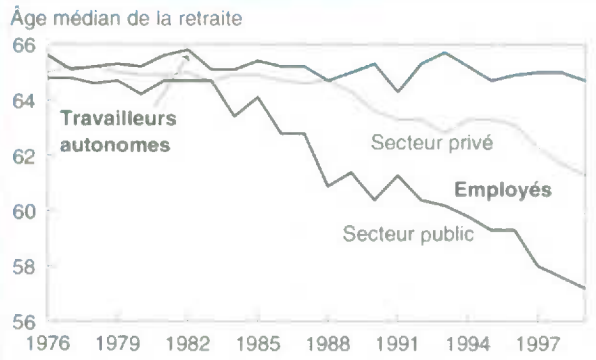

Source : Enquête sur la population active

La possibilité de travailler à temps partiel à la fin d'une longue carrière peut profiter aux travailleurs et aux employeurs ainsi que retarder la retraite. Peu importe la raison, il est évident que la fréquence du travail à temps partiel s'accentue avec l'âge chez les travailleurs des deux sexes (graphique O).

Contribuer à un régime de pension agréé (RPA) influence aussi probablement l'âge de la retraite (graphique P). Dans l'ensemble, l'adhésion à un RPA semble avoir été stable entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90, mais cela était le résultat d'une baisse du taux d'adhésion des hommes qui a été

Graphique O : La fréquence du travail à temps partiel progresse selon l'âge pour les deux sexes.

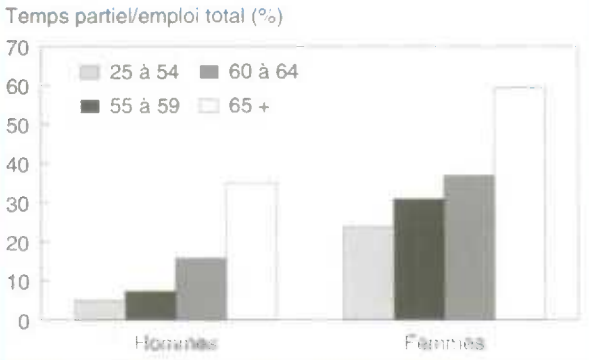

Source : Enquête sur la population active, 1997

compensée par une augmentation de celui des femmes (Morissette et Drolet, 1999). Si l'on décompose les chiffres encore davantage, on voit une diminution de la protection pour les jeunes hommes (25 à 34 ans), une stabilité pour les jeunes femmes et pour les hommes âgés de 35 à 54 ans, et une augmentation chez les femmes dans ce groupe d'âge.

La majorité de la diminution de la protection des jeunes hommes était liée à une baisse de la syndicalisation et à l'évolution de l'emploi dans les branches d'activité. La majeure partie de la croissance relative à la protection des femmes plus âgées était liée à la fréquence accrue d'emplois relativement bien rémunérés, fortement susceptibles d'être assujettis à un régime de pension.

Graphique P : La proportion d'employés ayant un RPA varie selon l'âge et le sexe.

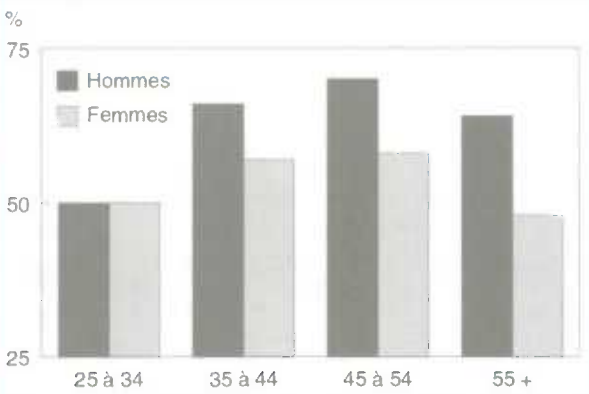

Source : Enquête sur les horaires et les conditions de travail, 1995

Par ailleurs, les principales questions qui demeurent sans réponse sont les suivantes : dans quelle mesure l'adhésion à un régime de pension privé influence l'âge de la retraite, et est-ce que la diminution de la protection pour les hommes plus jeunes se maintiendra au fur et à mesure que ceux-ci entreront dans les cohortes plus âgées?

Régimes d'activité et espérance de vie active

La presque totalité de l'analyse ayant trait à ce sujet a été fondée sur des données transversales ou sur une analyse de cohorte hypothétique. Cela est utile, mais davantage de renseignements sont nécessaires sur les régimes d'activité au fil des ans pour bien mesurer les changements qui touchent le marché du travail et les facteurs qui l'affectent.

L'élaboration récente d'un certain nombre d'ensembles de données longitudinales par Statistique Canada contribuera certainement à combler cette lacune. De façon plus particulière, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) représente la clé de plusieurs des interactions et régimes cumulatifs qui aident à expliquer les répercussions de l'évolution du marché du travail sur les gains à vie et les cotisations à des régimes de pension comme le RPC ou le RRQ. Au fur et à mesure que se greffent les divers groupes de répondants à l'enquête, on peut répondre à un plus grand nombre de questions au sujet de la dynamique du marché du travail.

Par exemple, les renseignements sur les régimes d'activité montrent que même si les taux moyens d'activité mensuels en 1997 étaient de 72 % (données de l'EPA), 80 % de la population en âge de travailler avait réellement travaillé à un moment donné au cours de l'année (données de l'EDTR) (tableau 2). Cela suppose, par exemple, un nombre de cotisants au RPC ou au RRQ plus important que ne le laissent croire les données transversales utilisées séparément. Une analyse beaucoup plus poussée est nécessaire pour estimer l'évolution des régimes quant au volume de travail et aux gains ouvrant droit à pension.

Toutefois, l'EDTR et l'enquête qui l'a précédée, l'Enquête sur l'activité, ont déjà aidé les démographes à améliorer la mesure de l'espérance de vie active. Les

Tableau 2 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1997

	EPA*	EDTR**
Les deux sexes 16 à 69	**72,4**	**79,6**
Hommes	**79,2**	**85,6**
Femmes	**65,7**	**73,5**
16 à 24	65,6	79,3
Hommes	68,0	80,8
Femmes	63,1	77,8
25 à 54	83,9	89,3
Hommes	90,9	95,2
Femmes	76,9	83,5
55 à 69	37,2	43,9
Hommes	46,9	54,3
Femmes	28,0	33,9

Sources : Enquête sur la population active; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

* *Moyenne des taux d'activité mensuels.*

** *Toutes les personnes ayant fait partie de la population active à un moment donné pendant l'année.*

tables de survie sont largement utilisées pour résumer les modèles de mortalité d'une population et pour estimer l'espérance de vie moyenne. Les tables de vie active constituent un prolongement de ce concept et sont utiles pour analyser l'activité et l'inactivité moyennes prévues ainsi que pour résumer les conséquences à long terme des régimes actuels d'activité (Bélanger et Larrivée, 1992).

Avant l'avènement des ensembles de données longitudinales dans les années 80, les tables de vie active étaient élaborées à partir de données transversales. Elles reposaient sur le principe erroné, mais nécessaire, que les personnes joignaient la population active une fois seulement et demeuraient actives jusqu'à leur retraite ou leur décès. Les nouvelles sources de données tiennent compte des allées et venues au sein de la population active. Cela constitue clairement une amélioration, mais les résultats ne représentent encore que des approximations de ce que l'on obtiendrait grâce à une mesure directe, rétrospective ou longitudinale. De plus, ils reflètent les régimes actuels des transitions selon l'âge au sein de la population active. Dans ce sens, il ne s'agit pas de prévisions, mais simplement de projections du marché du travail actuel compte tenu de la situation démographique actuelle selon l'âge.

Néanmoins, les résultats sont instructifs. Le ratio de vie adulte inactive à la vie adulte active a augmenté en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Par exemple, en 1986, l'homme moyen au Canada pouvait s'attendre à passer environ 33 ans dans la population active s'il devenait actif à l'âge de 25 ans, et passer 16 ans en dehors de la population active. Une femme faisant partie du marché du travail à l'âge de 25 ans avait une espérance de vie active de 26 ans, et pouvait s'attendre à passer 30 ans en dehors de la population active (Bélanger et Larrivée, 1992).

Dix ans plus tard, à peu près au même point du cycle économique, l'espérance de vie active des hommes actifs âgés de 25 ans a augmenté légèrement pour atteindre 34 ans, mais le nombre prévu d'années inactives a également crû pour atteindre presque 18 ans. Toutefois, chez les femmes, la situation a changé considérablement, mais dans l'autre direction, ce qui n'est peut-être pas étonnant. Les femmes actives à l'âge de 25 ans pouvaient s'attendre à travailler 29 ans et à ne passer que 28 ans en dehors de la population active.

Résumé

Au fur et à mesure que la génération du baby-boom atteindra la retraite, les changements quant au ratio des retraités aux travailleurs influeront de plus en plus sur les programmes de sécurité sociale et sur les institutions sociales. Les taux d'activité plus élevés chez les femmes et un retour à une retraite plus tardive pour les deux sexes devraient évidemment faire augmenter les taux d'activité selon l'âge. Cependant, ils auraient des répercussions beaucoup moins importantes sur le ratio des inactifs aux actifs une fois les membres de la génération du baby-boom devenus âgés. La certitude est moins grande quant à la mesure dans laquelle la situation récente du marché du travail se traduira par des tendances persistantes. Par exemple, le plateau des taux d'activité des femmes enregistré au début des années 90 paraissait indiquer une limite supérieure. Cela ne semble toutefois pas le cas maintenant. Il est compréhensible que les gains des femmes devraient augmenter au fil des ans, mais la détérioration des gains des jeunes hommes l'est moins. La forte croissance du travail autonome qui s'est poursuivie au cours des années de prospérité économique semblait indiquer un changement majeur quant à la nature du travail, mais encore une fois, cela s'est amoindri dans une certaine mesure au cours des dernières années. Les taux de fréquentation scolaire se sont stabilisés, à la suite d'une longue tendance à la hausse. Et les perceptions quant à l'augmentation de l'insécurité au chapitre de l'emploi ne semblent pas être fondées, même si elles peuvent être liées au risque accru que courent ceux qui perdent

leur emploi, étant donné la faiblesse des taux de recrutement pendant la majeure partie de la dernière décennie.

Une étude récente s'est penchée sur les raisons pour lesquelles le marché du travail des années 90 avait dévié par rapport à celui des années 80 (Picot et Heisz, 2000). Elle a permis de conclure qu'une multitude de causes possibles existaient, que de trouver des réponses à ces «pourquoi» était un processus continu, et que plusieurs mystères restaient à résoudre au sujet des résultats récents sur le marché du travail.

Les économistes doivent relever le défi de séparer les changements structurels des changements cycliques. Malheureusement, il arrive souvent que cela ne soit possible qu'avec du recul—les prévisions ne sont aussi fiables que les hypothèses sur lesquelles elles reposent. Les changements qui ont touché le marché du travail dans les années 90, qu'ils soient temporaires, durables ou encore indéterminés, servent à signaler que les tendances à long terme peuvent prendre fin ou connaître un renversement, et que les changements sont constants.

Enfin, beaucoup de travail reste à faire au sujet des régimes d'activité, étant donné que c'est l'activité cumulative qui a des répercussions sur le bien-être d'une personne et sur ses décisions sur le marché du travail, ce dont les estimations transversales rendent compte de façon imparfaite.

Perspective

Notes

1 L'analyse de cohorte consiste à suivre le même groupe de personnes au fil du temps. Dans le cas des cohortes hypothétiques, on utilise des groupes à divers moments, mais on les apparie et procède à un rajustement en fonction de l'intervalle de temps. Par exemple, si l'on considérait le groupe des 15 à 19 ans en 1994, on aurait alors pris en compte les 20 à 24 ans en 1999.

2 Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA).

Documents consultés

ARCHAMBAULT, R., et L. GRIGNON. «Decline in youth participation in Canada in the 1990s: Structural or cyclical?», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, nº 2, p. 71 à 87.

BÉLANGER, A., et D. LARRIVÉE. «New approach for constructing Canadian working life tables, 1986-1987», *Statistical Journal of the United Nations Economic Commission for Europe*, 1992, vol. 9, nº 1, p. 27 à 49.

BEAUDRY, P., et T. LEMIEUX. «Evolution of the female labour force participation rate in Canada, 1976-1994: A cohort analysis», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, nº 2, p. 57 à 70.

DROLET, M. *L'écart persistant : nouvelle évidence empirique concernant l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Canada*, nº 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999.

DUGAN, B., et B. ROBIDOUX. «Demographic shifts and labour force participation rates in Canada», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, nº 2, p. 42 à 56.

FINNIE, R., et T. WANNELL. *The Gender Earnings Gap Amongst Canadian Bachelor's Level University Graduates: A Cross-cohort, Longitudinal Analysis*, Kingston, Université Queen's, 1999. Compte rendu d'une conférence tenue à l'Université Queen's du 5 au 7 avril 1998.

FORTIN, M., et P. FORTIN. «The changing labour force participation of Canadians, 1969-96: Evidence from a panel of six demographic groups», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, nº 2, p. 12 à 24.

GOWER, D. «L'âge de la retraite et l'estimation statistique», *L'emploi et le revenu en perspective*, nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, été 1997, vol. 9, nº 2, p. 13 à 20.

HEISZ, A., et S. CÔTÉ. «La stabilité de l'emploi», *L'emploi et le revenu en perspective*, nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 1998, vol. 10, nº 4, p. 26 à 32.

IP, I., S. KING et G. VERDIER. «Structural influences on participation rates: a Canada-U.S. comparison», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, nº 2, p. 25 à 41.

KAPSALIS, C., R. MORISSETTE et G. PICOT. *L'incidence de la scolarité et l'écart salarial grandissant entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés*, nº 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999, nº 131.

LÉGARÉ, J. «Les impacts du vieillissement démographique sur les réformes des programmes de sécurité sociale : la situation canadienne par rapport à celle des pays membres de la Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies». Exposé présenté lors de la Conférence économique 2000 de Statistique Canada intitulée Horizons en expansion : le Canada à l'échelle internationale, Ottawa, 15 et 16 mai 2000.

LEMIEUX, T., P. BEAUDRY et D. PARENT. «What is happening in the youth labour market in Canada?», *Analyse de Politiques*, juillet 2000, vol. XXVI, p. s59 à s83. Résumé en français à la p. s59.

LIN, Z., J. YATES et G. PICOT. *L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : analyse empirique des faits récents survenus au Canada*, nº 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999, nº 133.

MARSHALL, K. «L'emploi après la naissance d'un enfant», *L'emploi et le revenu en perspective*, nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, automne 1999, vol. 11, nº 3, p. 20 à 28.

MORISSETTE, R., et M. DROLET. *L'évolution de la protection offerte par les pensions aux travailleurs jeunes et plus âgés au Canada*, nº 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999, nº 138.

PICOT, G., et A. HEISZ. *Le marché du travail des années 1990*, nº 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2000, nº 148.

PICOT, G., A. HEISZ et A. NAKAMURA. «Job tenure, worker mobility and the youth labour market during the 1990s». Communication présentée à l'Institut de recherche en politiques publiques et au Forum canadien pour la recherche sur l'emploi lors d'une conférence intitulée Maintenir le Canada en tête à l'ère de l'information, Ottawa, du 4 au 6 mai 2000.

RIFKIN, J. *The End of Work: The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-market Era*, New York, G.P. Putnam's Sons, 1995.

SHARPE, A., et L. GRIGNON. «Symposium on labour force participation in Canada in the 1990s: An introduction and overview», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, nº 2, p. 1 à 11.

STATISTIQUE CANADA. *Femmes au Canada, 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, nº 89-503-XPF au catalogue, Ottawa, 2000.

---. «Les jeunes et le marché du travail, 1998-99», *Le point sur la population active*, nº 71-005-XPB au catalogue, automne 1999, vol. 3, nº 4.

---. *Le point sur la population active*, nº 71-005-XPB au catalogue, automne 1997, vol. 1, nº 3.

Vous déménagez?

Veuillez nous faire parvenir votre nom, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client à : **Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**; ou composez le (613) 951-7277 ou sans frais le 1 800 700-1033, ou soumettez votre changement d'adresse par télécopieur au (613) 951-1584.

Veuillez nous aviser quatre semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Fiscalité internationale : tendances récentes

Zhengxi Lin

En 1997, la fiscalité globale du Canada se classait au milieu du groupe des pays membres du G-7 et des 29 pays faisant partie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (tableau 1). La situation est complexe, toutefois, lorsqu'on compare les diverses composantes.

L'impôt des particuliers au Canada était le plus élevé au sein du G-7 et figurait parmi les plus élevés de l'OCDE. L'impôt des sociétés au Canada se classait au milieu du G-7 et occupait le neuvième rang des impôts les plus élevés parmi les 28 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. Les charges sociales

Tableau 1 : Recettes fiscales en pourcentage du PIB

	Total		Particuliers		Sociétés		Salaires		Patrimoine		Consommation	
	1980	1997	1980	1997	1980	1997	1980	1997	1980	1997	1980	1997
						%						
Allemagne	38,2	37,2	11,3	8,9	2,1	1,5	13,2	15,5	1,3	1,0	10,3	10,3
Australie	27,4	29,8	12,0	12,5	3,3	4,4	1,4	2,0	2,1	2,7	8,5	8,2
Autriche	40,3	44,3	9,3	9,8	1,4	2,1	15,3	18,0	1,2	0,6	12,7	12,5
Belgique	43,7	46,0	15,4	14,3	2,5	3,4	13,3	14,6	1,0	1,3	11,5	12,3
Canada	**32,0**	**36,8**	**10,9**	**14,0**	**3,7**	**3,8**	**3,4**	**5,7**	**2,9**	**3,7**	**10,4**	**9,0**
Corée	17,5	21,4	2,0	3,6	1,9	2,2	0,3	2,0	1,4	2,9	11,0	9,7
Danemark	45,4	49,5	23,6	25,9	1,5	2,6	0,8	1,9	2,5	1,7	17,0	16,3
Espagne	23,9	33,7	4,9	7,4	1,2	2,6	11,6	11,8	1,1	2,0	5,0	9,7
États-Unis	27,6	29,7	10,8	11,6	3,0	2,8	6,0	7,2	2,9	3,2	4,9	4,9
Finlande	36,9	46,5	14,3	15,5	1,4	3,8	7,3	11,7	0,7	1,1	13,2	14,4
France	41,7	45,1	5,4	6,3	2,1	2,6	18,7	19,4	1,5	2,4	12,7	12,6
Grèce	24,3	33,7	3,6	4,5	0,9	2,1	8,4	10,9	1,1	1,3	10,0	13,8
Hongrie	..	39,4	..	6,6	..	1,9	..	14,3	..	0,6	..	15,5
Irlande	32,6	32,8	10,4	10,3	1,5	3,3	4,8	4,6	1,7	1,6	14,3	13,0
Islande	29,2	32,2	6,7	10,6	0,7	0,9	1,7	2,8	1,8	2,6	17,5	15,3
Italie	30,4	44,4	7,0	11,2	2,4	4,2	11,7	15,0	1,1	2,3	8,0	11,5
Japon	25,4	28,8	6,2	5,9	5,5	4,3	7,4	10,6	2,1	3,1	4,2	4,8
Luxembourg	43,0	46,5	11,5	9,5	7,1	8,6	12,5	11,8	2,4	3,6	9,1	12,6
Norvège	42,7	42,6	12,1	11,0	5,7	5,2	9,0	9,6	0,7	1,1	15,1	15,8
Nouvelle-Zélande	..	36,4	..	15,7	..	3,9	..	0,3	..	2,0	..	12,6
Pays-Bas	45,2	41,9	11,9	6,5	3,0	4,4	17,2	17,1	1,6	1,9	11,4	11,7
Pologne	..	41,2	..	8,8	..	3,2	..	13,5	..	1,2	..	14,4
Portugal	..	34,2	..	6,1	..	3,7	..	8,9	..	0,8	..	14,4
République tchèque	..	38,6	..	5,2	..	3,3	..	16,9	..	0,5	..	12,6
Royaume-Uni	35,1	35,4	10,3	8,8	3,0	4,3	7,4	6,1	4,2	3,8	10,2	12,4
Suède	48,8	51,9	20,0	18,2	1,2	3,2	15,4	16,9	0,5	2,0	11,7	11,6
Suisse	28,9	33,8	10,4	10,6	1,7	2,0	8,8	12,5	2,1	2,6	5,9	6,2
Turquie	17,9	27,9	7,8	6,0	0,7	1,6	2,5	4,0	1,0	0,8	4,6	10,3

Source : OCDE (1999) : tableaux 3, 10, 12, 14, 20, 22 et 24
Nota : Le Mexique est exclu puisqu'on ne dispose d'aucune composante ou que de certaines d'entre elles.

Zhengxi Lin est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-0830 ou à linzhen@statcan.ca.

(c'est-à-dire l'impôt sur les salaires) au Canada étaient les plus faibles du G-7 et se trouvaient au neuvième rang des impôts les plus faibles parmi tous les 29 pays membres de l'OCDE. L'impôt foncier (c'est-à-dire l'impôt sur le patrimoine) au Canada occupait le deuxième rang des impôts les plus élevés tant au sein du G-7 que parmi les 28 pays membres de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. Les taxes sur les produits et services au Canada (appelées également taxes à la consommation) se classaient au troisième rang des impôts les plus faibles du G-7 et parmi les plus faibles de l'OCDE (cinquième rang parmi les plus faibles).

La présente analyse permet de comparer les tendances récentes de la fiscalité globale du Canada et de ses diverses composantes à celles des pays membres du G-7 et de l'OCDE. On y examine les tendances entre 1980 et 1997, période au cours de laquelle la fiscalité canadienne a pris rapidement de l'ampleur. Suivant l'usage international, on utilise le produit intérieur brut (PIB) comme assiette fiscale afin de comparer les taux effectifs d'imposition (ratios impôts-PIB) pour toutes les composantes, d'un pays à l'autre, au fil des ans.

De nombreux facteurs peuvent exercer une influence sur les ratios impôts-PIB. Ces facteurs comprennent la mesure dans laquelle les pays offrent une aide sociale ou économique au moyen de dépenses fiscales ou de dépenses publiques directes, les écarts au chapitre du degré d'évitement fiscal et de l'importance de l'économie souterraine, de même que les différences quant à la façon de mesurer le PIB (voir OCDE [1999] pour une discussion détaillée).

Le régime fiscal diffère considérablement d'un pays à l'autre (Lin, 2000). Même la classification courante de l'OCDE fait appel à différentes formules pour le calcul des montants d'impôt à payer selon la composante. De plus, ces derniers dépendent non seulement de l'assiette fiscale et du taux d'imposition prévu par la loi, mais également de divers crédits, exemptions, déductions, surtaxes et ainsi de suite, qui varient non seulement d'un pays à l'autre à un moment donné, mais également à l'intérieur d'un même pays au fil des ans.

Tableau 2 : Variation des recettes fiscales en pourcentage du PIB, 1980 à 1997

	Total		Particuliers		Sociétés		Salaires		Patrimoine		Consommation	
	points de %	%	points de %	%	points de %	%	points de %	%	points de %	%	points de %	%
Allemagne	-1,0	-2,6	-2,4	-21,2	-0,6	-28,6	2,3	17,4	-0,3	-23,1	-	-
Australie	2,4	8,8	0,5	4,2	1,1	33,3	0,6	42,9	0,6	28,6	-0,3	-3,5
Autriche	4,0	9,9	0,5	5,4	0,7	50,0	2,7	17,6	-0,6	-50,0	-0,2	-1,6
Belgique	2,3	5,3	-1,1	-7,1	0,9	36,0	1,3	9,8	0,3	30,0	0,8	7,0
Canada	**4,8**	**15,0**	**3,1**	**28,4**	**0,1**	**2,7**	**2,3**	**67,6**	**0,8**	**27,6**	**-1,4**	**-13,5**
Corée	3,9	22,3	1,6	80,0	0,3	15,8	1,7	566,7	1,5	107,1	-1,3	-11,8
Danemark	4,1	9,0	2,3	9,7	1,1	73,3	1,1	137,5	-0,8	-32,0	-0,7	-4,1
Espagne	9,8	41,0	2,5	51,0	1,4	116,7	0,2	1,7	0,9	81,8	4,7	94,0
États-Unis	2,1	7,6	0,8	7,4	-0,2	-6,7	1,2	20,0	0,3	10,3	-	-
Finlande	9,6	26,0	1,2	8,4	2,4	171,4	4,4	60,3	0,4	57,1	1,2	9,1
France	3,4	8,2	0,9	16,7	0,5	23,8	0,7	3,7	0,9	60,0	-0,1	-0,8
Grèce	9,4	38,7	0,9	25,0	1,2	133,3	2,5	29,8	0,2	18,2	3,8	38,0
Irlande	0,2	0,6	-0,1	-1,0	1,8	120,0	-0,2	-4,2	-0,1	-5,9	-1,3	-9,1
Islande	3,0	10,3	3,9	58,2	0,2	28,6	1,1	64,7	0,8	44,4	-2,2	-12,6
Italie	14,0	46,1	4,2	60,0	1,8	75,0	3,3	28,2	1,2	109,1	3,5	43,8
Japon	3,4	13,4	-0,3	-4,8	-1,2	-21,8	3,2	43,2	1,0	47,6	0,6	14,3
Luxembourg	3,5	8,1	-2,0	-17,4	1,5	21,1	-0,7	-5,6	1,2	50,0	3,5	38,5
Norvège	-0,1	-0,2	-1,1	-9,1	-0,5	-8,8	0,6	6,7	0,4	57,1	0,7	4,6
Pays-Bas	-3,3	-7,3	-5,4	-45,4	1,4	46,7	-0,1	-0,6	0,3	18,8	0,3	2,6
Royaume-Uni	0,3	0,9	-1,5	-14,6	1,3	43,3	-1,3	-17,6	-0,4	-9,5	2,2	21,6
Suède	3,1	6,4	-1,8	-9,0	2,0	166,7	1,5	9,7	1,5	300,0	-0,1	-0,9
Suisse	4,9	17,0	0,2	1,9	0,3	17,6	3,7	42,0	0,5	23,8	0,3	5,1
Turquie	10,0	55,9	-1,8	-23,1	0,9	128,6	1,5	60,0	-0,2	-20,0	5,7	123,9
G-7*	3,9	11,7	0,7	7,8	0,2	7,8	1,7	17,3	0,5	21,9	0,7	7,9
OCDE	4,1	12,1	0,2	2,1	0,8	32,0	1,5	17,0	0,5	26,7	0,9	8,2

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données de l'OCDE (1999) : tableaux 3, 10, 12, 14, 20, 22 et 24
Nota : La Hongrie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal et la République tchèque sont exclus puisqu'on ne dispose d'aucune composante ou que de certaines d'entre elles.
* *Les pays du G-7 sont l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.*

L'accroissement de la fiscalité globale au Canada est le deuxième en importance dans le G-7

Le ratio total impôts-PIB a augmenté dans 6 pays du G-7 entre 1980 et 1997. Parmi les 23 pays membres de l'OCDE pour lesquels il existe des données comparables, ce ratio s'est accru dans 20 pays et a baissé dans les 3 autres. Le ratio total impôts-PIB au Canada a progressé de 4,8 points de pourcentage (passant de 32,0 % à 36,8 %), ce qui représente 15,0 % (tableau 2). Il s'agit de la deuxième hausse en importance dans le G-7—l'Italie occupant le premier rang—et de la septième plus grande augmentation en points de pourcentage parmi les pays membres de l'OCDE qui ont connu une croissance de leur ratio.

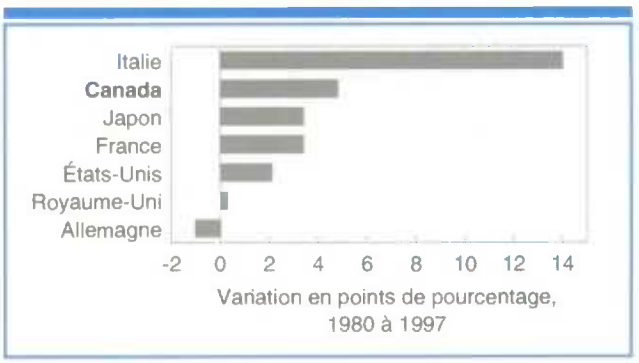

L'impôt des particuliers a baissé dans trois pays du G-7

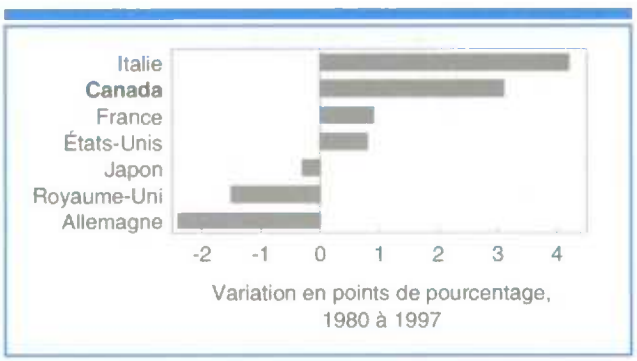

Au cours de la même période, le ratio impôt des particuliers-PIB a grimpé dans 4 pays du G-7 et baissé dans les 3 autres. Parmi les 23 pays de l'OCDE à l'étude, ce ratio a augmenté dans 13 d'entre eux et diminué dans les 10 autres. Les recettes provenant de l'impôt des particuliers au Canada en pourcentage du PIB ont progressé de 3,1 points de pourcentage (passant de 10,9 % à 14,0 %), soit 28,4 %. Il s'agit de la deuxième augmentation en importance parmi les 4 pays du G-7 dans lesquels le ratio impôt des particuliers-PIB s'est accru—l'Italie occupant le premier rang—et de la troisième, en points de pourcentage, parmi les 13 pays de l'OCDE ayant enregistré une majoration de leur ratio.

Le Canada a affiché la plus faible augmentation de l'impôt des sociétés

Entre 1980 et 1997, le ratio impôt des sociétés-PIB a grimpé dans 4 pays du G-7 et fléchi dans les 3 autres. Parmi les 23 pays de l'OCDE à l'étude, ce ratio a augmenté dans 19 d'entre eux et baissé dans les 4 autres. Les recettes tirées de l'impôt des sociétés au Canada en pourcentage du PIB se sont accrues de 0,1 point de pourcentage (passant de 3,7 % à 3,8 %), soit 2,7 %. Il s'agit de la plus faible croissance parmi les 4 pays du G-7 dans lesquels le ratio a grimpé, de même que parmi les 19 pays de l'OCDE dans lesquels on a observé une hausse de ce ratio.

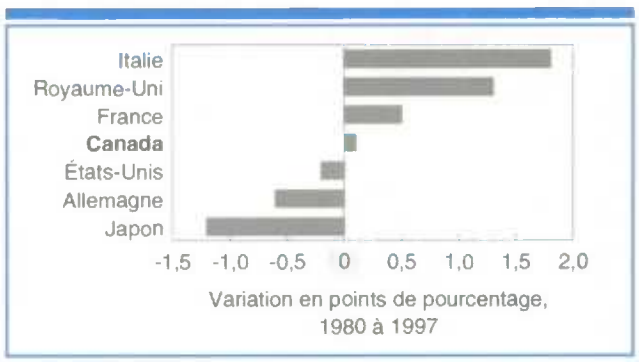

Les charges sociales ont diminué uniquement au Royaume-Uni

Entre 1980 et 1997, le ratio charges sociales-PIB a augmenté dans 6 pays du G-7. Parmi les 23 pays membres de l'OCDE à l'étude, ce ratio a grimpé dans 19 d'entre eux et diminué dans les 4 autres. Les recettes totales provenant des charges sociales au Canada en pourcentage du PIB se sont accrues de 2,3 points de pourcentage, soit 67,6 %. L'Allemagne a affiché une hausse équivalente, en points de pourcentage, se classant ainsi également au troisième rang parmi les 6 pays du G-7 dans lesquels le ratio a augmenté. Il s'agit de la septième plus forte hausse en points de pourcentage parmi les 19 pays membres de l'OCDE qui ont connu un accroissement de leur ratio.

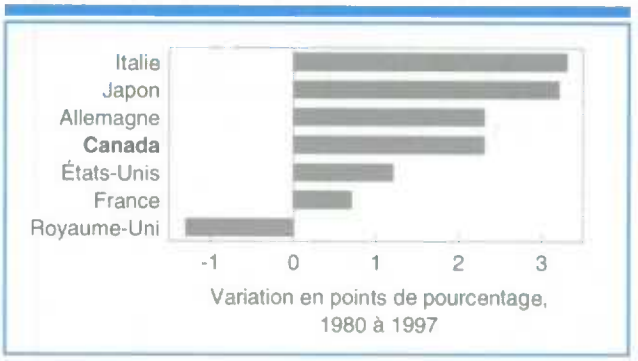

L'impôt foncier a grimpé dans la plupart des pays du G-7

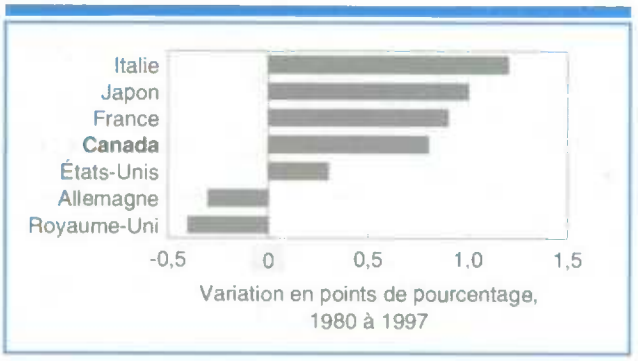

Entre 1980 et 1997, le ratio impôt foncier-PIB s'est accru dans 5 pays du G-7 et a fléchi dans les 2 autres. Parmi les 23 pays membres de l'OCDE à l'étude, le ratio a progressé dans 17 d'entre eux et diminué dans les 6 autres. Les recettes tirées de l'impôt foncier au Canada en pourcentage du PIB ont augmenté de 0,8 point de pourcentage (passant de 2,9 % à 3,7 %), soit 27,6 %, au cours de cette période. Cela vaut au Canada le deuxième rang des hausses les plus faibles dans les 5 pays du G-7 dans lesquels le ratio a crû, mais un rang se situant au milieu du peloton parmi les 17 pays membres de l'OCDE ayant enregistré une progression de leur ratio.

Les taxes à la consommation ont baissé au Canada

Entre 1980 et 1997, le ratio taxes à la consommation-PIB a grimpé en Italie, au Royaume-Uni et au Japon, et diminué au Canada et en France, demeurant inchangé en Allemagne et aux États-Unis. Parmi 23 pays membres de l'OCDE, ce ratio s'est accru dans 12 d'entre eux, a diminué dans 9, demeurant inchangé dans les 2 autres. Les recettes provenant des taxes à la consommation au Canada en pourcentage du PIB ont reculé de 1,4 point de pourcentage (passant de 10,4 % à 9,0 %), soit 13,5 %. Il s'agit de la baisse la plus importante parmi les pays du G-7 et de la deuxième baisse en importance, en points de pourcentage, parmi les 9 pays membres de l'OCDE dans lesquels le ratio a diminué.

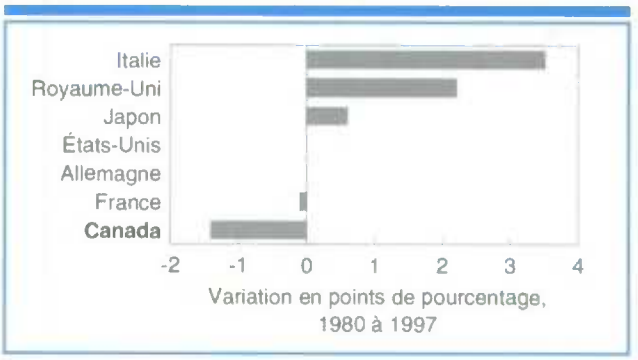

Tableau 3 : Sources de variation au chapitre des recettes fiscales totales, 1980 à 1997

	Variation totale	Apport des composantes*				
		Particuliers	Sociétés	Salaires	Patrimoine	Consommation
	points de %			%		
Allemagne	*-1,0*	240,0	60,0	-230,0	30,0	-
Australie	*2,4*	20,8	45,8	25,0	25,0	-12,5
Autriche	*4,0*	12,5	17,5	67,5	-15,0	-5,0
Belgique	*2,3*	-47,8	39,1	56,5	13,0	34,8
Canada	***4,8***	**64,6**	**2,1**	**47,9**	**16,7**	**-29,2**
Corée	*3,9*	41,0	7,7	43,6	38,5	-33,3
Danemark	*4,1*	56,1	26,8	26,8	-19,5	-17,1
Espagne	*9,8*	25,5	14,3	2,0	9,2	48,0
États-Unis	*2,1*	38,1	-9,5	57,1	14,3	-
Finlande	*9,6*	12,5	25,0	45,8	4,2	12,5
France	*3,4*	26,5	14,7	20,6	26,5	-2,9
Grèce	*9,4*	9,6	12,8	26,6	2,1	40,4
Irlande	*0,2*	-50,0	900,0	-100,0	-50,0	-650,0
Islande	*3,0*	130,0	6,7	36,7	26,7	-73,3
Italie	*14,0*	30,0	12,9	23,6	8,6	25,0
Japon	*3,4*	-8,8	-35,3	94,1	29,4	17,6
Luxembourg	*3,5*	-57,1	42,9	-20,0	34,3	100,0
Norvège	*-0,1*	1 100,0	500,0	-600,0	-400,0	-700,0
Pays-Bas	*-3,3*	163,6	-42,4	3,0	-9,1	-9,1
Royaume-Uni	*0,3*	-500,0	433,3	-433,3	-133,3	733,3
Suède	*3,1*	-58,1	64,5	48,4	48,4	-3,2
Suisse	*4,9*	4,1	6,1	75,5	10,2	6,1
Turquie	*10,0*	-18,0	9,0	15,0	-2,0	57,0
G-7**	*3,9*	17,8	6,3	43,3	13,0	17,8
OCDE	*4,1*	5,4	19,6	35,8	11,1	21,0

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données de l'OCDE (1999) : tableaux 3, 10, 12, 14, 20, 22 et 24
Nota : La Hongrie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal et la République tchèque sont exclus puisqu'on ne dispose d'aucune composante ou que de certaines d'entre elles.
* *La somme de l'apport des composantes en pourcentage ne totalise peut-être pas 100 étant donné que d'autres impôts ne figurent pas ici.*
** *Les pays du G-7 sont l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.*

La croissance de l'impôt des particuliers a dominé au Canada

Comme on l'a mentionné, le ratio total impôts-PIB au Canada a augmenté de 4,8 points de pourcentage, soit 15,0 %, entre 1980 et 1997. L'accroissement du ratio impôt des particuliers-PIB a représenté près de 65 % de cette hausse. L'augmentation du ratio charges sociales-PIB en a représenté 48 % et le ratio impôt foncier-PIB, 17 %. La part de la progression du ratio impôt des sociétés-PIB a été très faible (2 %). Les majorations ont été neutralisées par une baisse de 29 % du ratio taxes à la consommation-PIB (tableau 3).

Le profil des variations a différé considérablement d'un pays à l'autre. En moyenne, parmi les pays du G-7, la hausse du ratio charges sociales-PIB a été le principal facteur, représentant 43 % de l'accroissement du ratio total impôts-PIB. L'augmentation du ratio impôt des particuliers-PIB et du ratio taxes à la consommation-PIB a constitué 18 % dans l'un et l'autre cas. Les hausses des ratios impôt foncier-PIB et impôt des sociétés-PIB ont représenté 13 % et 6 % respectivement.

En moyenne, la hausse du ratio charges sociales-PIB a joué le rôle principal dans l'accroissement du ratio total impôts-PIB de 23 pays de l'OCDE (représentant 36 %). Les deuxième et troisième rangs ont été occupés par les hausses des ratios taxes à la consommation-PIB et impôt des sociétés-PIB (constituant 21 % et 20 % respectivement). L'augmentation du ratio impôt foncier-PIB a représenté 11 %. Le facteur le moins important a été la progression du ratio impôt des particuliers-PIB, correspondant à 5 % seulement.

Perspective

Documents consultés

LIN, Z. «Fiscalité internationale», *L'emploi et le revenu en perspective*, nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, automne 2000, vol. 12, nº 3, p. 17 à 21.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Statistiques des recettes publiques, 1965/1998*, Paris, OCDE, 1999.

Surqualifiés? Diplômés récents et besoins des employeurs

Marc Frenette

Le présent article répond à la question suivante : «Dans quelle mesure, le cas échéant, le niveau de scolarité des diplômés a-t-il dépassé les besoins des employeurs?» Autrement dit, quel pourcentage de diplômés récents au Canada ont fait plus d'études postsecondaires que ne l'exige leur principal employeur? L'essentiel de cette question demeure inexploré. Le sujet est important, puisque des chercheurs ont associé la surqualification à une rémunération plus faible (Sicherman, 1991; Rumberger, 1987) et à une productivité moindre (Tsang, Rumberger et Levin, 1991).

Une étude récente a permis de conclure que les titulaires d'une maîtrise étaient plus susceptibles d'être surqualifiés que les bacheliers (Lavoie et Finnie, 1997). Par contre, une autre permettait de constater qu'ils affichaient une rémunération plus élevée (Finnie, 1999). Ces derniers résultats semblent contredire ceux de Sicherman et de Rumberger, un contraste qu'on tente dans le présent article de concilier.

Le terme «surqualifié» désigne une personne ayant un niveau de scolarité supérieur à ce qu'exige son principal employeur (voir *Sources des données et méthodologie*). Pour diverses raisons, ce terme ne doit pas être interprété comme «trop scolarisé». Premièrement, les diplômés peuvent se servir du poste qu'ils obtiennent dès la fin de leurs études comme tremplin pour décrocher un meilleur emploi. Deuxièmement, les employeurs ne s'attendent peut-être pas à recevoir des demandes d'emploi de candidats très scolarisés, mais ils peuvent néanmoins tirer parti des connaissances de ces diplômés. Troisièmement, même si l'emploi exige ou non le surcroît de connaissances, les employeurs pourraient quand même gagner du temps et épargner

Adapté d'un article publié dans la Revue trimestrielle de l'éducation, *n° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, hiver 2000, vol. 7, n° 1.* *Marc Frenette est au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4228 ou à marc.frenette@statcan.ca.*

Sources des données et méthodologie

Dans les ouvrages didactiques, la scolarité qui dépasse le niveau requis est dite *surqualification*. Ce terme fait référence spécifiquement aux exigences de l'emploi.

Les données de la présente étude proviennent des enquêtes nationales auprès des diplômés (END) et des suivis des enquêtes nationales auprès des diplômés[1]. Trois cohortes de diplômés canadiens de niveau postsecondaire sont analysées : la promotion de 1982 (interviewée en 1984 et en 1987), la promotion de 1986 (interviewée en 1988 et en 1991) et la promotion de 1990 (interviewée en 1992 et en 1995). Les codes particuliers des domaines d'études proviennent de l'END[2]; on a utilisé ces derniers dans l'analyse afin d'établir des liens entre des programmes d'études spécifiques et la fréquence de la surqualification. L'article met l'accent sur les diplômés des programmes d'études collégiales et universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat).

La question sur les exigences de l'emploi dans le contexte de la présente étude était : «Lorsqu'on vous a choisi(e) pour cet emploi, quelles étaient les exigences scolaires minimales pour répondre aux critères d'embauche?» La question (et, par conséquent, la variable relative à la surqualification) fait référence au moment où le répondant a commencé un *emploi* précis et non pas à celui où il est entré au *service* de l'employeur. Un répondant n'est pas étiqueté comme une personne surqualifiée du simple fait que les exigences de son premier emploi avec un employeur aient été faibles quant à la scolarité et qu'il ait suivi une formation pour obtenir une promotion.

Les établissements d'enseignement ont fourni le niveau de scolarité atteint, tandis que les diplômés ont indiqué le niveau de scolarité exigé. On a demandé à ces derniers de déclarer le niveau de scolarité que l'employeur exigeait *effectivement* (plutôt que celui que les diplômés *estimaient* nécessaire). Le diplômé était défini comme surqualifié si son niveau de scolarité était supérieur à celui qu'exigeait l'employeur. Se servir de la perception du diplômé à l'égard des exigences de l'emploi aurait pu avoir un effet restrictif : l'étude aurait alors été fondée sur les compétences, tandis que se servir des exigences réelles de l'employeur permettait d'intégrer les deux fonctions du marché du travail en matière de scolarité : acquisition de compétences et présélection (ou filtrage).

de l'argent en faisant une présélection des candidats en fonction de leur niveau de scolarité. Autrement dit, les employeurs utilisent souvent la scolarité comme substitut de l'acquisition de compétences. Quatrièmement, il est raisonnable de supposer que plus le niveau de scolarité de la société dans son ensemble est élevé, plus la société en profite.

Dans le présent article, on analyse les taux de surqualification selon diverses caractéristiques des diplômés, les taux de surqualification par au moins deux niveaux de scolarité ainsi que le lien existant entre la surqualification et les résultats sur le marché du travail, comme la rémunération et l'utilisation des compétences.

Surqualification par au moins un niveau

Dans la présente section, on analyse les pourcentages de diplômés surqualifiés selon cinq dimensions : le niveau de scolarité, le domaine d'études, l'alternance travail-études[3], la région géographique et le secteur d'activité. Tous les chiffres désignent la surqualification par au moins un niveau de scolarité. Les cinq niveaux d'exigences scolaires utilisés sont : inférieur aux études collégiales, études collégiales, baccalauréat, maîtrise et doctorat. L'étude porte uniquement sur les diplômés qui n'avaient pas obtenu un nouveau diplôme depuis celui obtenu dans l'année de référence et qui n'avaient pas travaillé à temps partiel au cours de l'année où ils ont été interviewés dans le but de fréquenter un établissement d'enseignement[4]. Pour que les diplômés puissent faire partie de l'échantillon, il importait également qu'on ne leur ait pas auparavant remis de diplôme d'un niveau de scolarité plus élevé que celui décerné dans l'année de référence[5].

Niveau de scolarité

Dans l'ensemble, approximativement le tiers des diplômés étaient surqualifiés par rapport aux exigences de leur emploi principal. Les pourcentages les plus élevés de diplômés surqualifiés s'observaient dans le cas des titulaires de maîtrise—une constatation qui s'appliquait à l'ensemble des cohortes et des interviews. Environ de 27 % à 48 % des titulaires d'un diplôme d'études collégiales, d'un baccalauréat ou d'un doctorat étaient surqualifiés. Pour les titulaires d'une maîtrise, la fourchette s'étendait de 48 % à 72 % (tableau 1)[6].

Pour chaque cohorte, et ce, à tous les niveaux de scolarité à l'exception des études collégiales, les pourcentages de diplômés surqualifiés diminuaient entre la deuxième et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme. Le taux augmentait pour tous les diplômés d'études collégiales, sauf chez les femmes de la cohorte de 1990.

Pour ce qui est des tendances à long terme, les diplômés des cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) ayant obtenu leur grade après 1982 étaient moins susceptibles d'être surqualifiés[7]. Pour les niveaux de scolarité moins élevés, il y a eu une tendance à la baisse entre la cohorte de 1986 et celle de 1990; par contre, on ne dénotait pas de différences significatives entre les cohortes de 1982 et de 1990.

Comment donc expliquer la diminution des taux de surqualification après le milieu des années 80? Cela semble être surtout attribuable aux changements relatifs au marché du travail. Le niveau de scolarité exigé pour les types d'emplois que les diplômés ont décrochés (comme en témoigne l'indice de la scolarité exigée) a augmenté plus rapidement que le niveau de scolarité atteint par les diplômés (comme en témoigne l'indice de la scolarité atteinte) (graphique)[8]. Toutefois, ces chiffres agrégés ne disent peut-être pas tout ce que cachent les tendances. Il se peut que les employeurs individuels et les diplômés récents aient été plus en mesure de trouver respectivement «chaussure à leur pied» (peut-être grâce à de meilleurs mécanismes de publicité et de recherche).

La surqualification variait également selon le sexe. Parmi les titulaires d'un diplôme d'études collégiales, les hommes étaient plus susceptibles d'être surqualifiés que les femmes. Du côté du baccalauréat, les hommes étaient légèrement moins susceptibles d'être surqualifiés que les femmes. Pour ce qui est de la maîtrise, les hommes étaient plus susceptibles d'être surqualifiés. Il existait peu de différence en ce qui a trait au doctorat.

Programme d'études

Dans le cas des études collégiales, les diplômés en soins infirmiers et en technologies médicales n'avaient pas tendance à être surqualifiés. Cependant, les taux de surqualification étaient élevés chez les diplômés des domaines d'études suivants : arts et sciences humaines, autres sciences de la santé (données existantes se rapportant uniquement aux femmes), sciences naturelles et zootechnie, services de protection, services de secrétariat (données existantes se rapportant uniquement aux femmes) et autres services aux entreprises.

Tableau 1 : Niveau de la «surqualification» pour l'emploi principal selon le domaine d'études

	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990			
	1984		1987		1988		1991		1992		1995	
	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)
	%											
Études collégiales												
Hommes	**43**	..	**48**	**43**	**46**	**41**	**47**	**39**	**41**	**36**	**45**	**37**
Arts et sciences humaines	61	..	66	62	54	51	66	57	56	55	56	55
Soins infirmiers	17	..	24	24	13	11	20	20	7	6	7	7
Technologies médicales	20	..	26	19	18	9	13	7	17	11	14	6
Autres sciences de la santé	--	..	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Techniques électroniques	27	..	32	26	37	32	39	29	44	30	43	31
Mathématiques et informatique	21	..	30	26	29	25	28	21	27	24	32	26
Génie général	39	..	52	46	37	29	42	27	34	24	42	26
Autres techniques du génie	44	..	53	48	50	44	51	40	46	38	46	34
Sciences naturelles et zootechnie	65	..	69	61	64	62	59	56	56	54	61	53
Industries primaires	40	..	55	47	56	50	57	48	37	31	49	42
Services de protection	54	..	47	46	67	62	64	61	57	56	66	62
Services sociaux et loisirs	40	..	49	47	48	48	49	47	42	35	38	32
Autres sciences sociales	34	..	--	--	54	54	--	--	--	--	--	--
Services de secrétariat	--	..	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres services aux entreprises	58	..	56	52	55	52	54	50	49	47	52	48
Femmes	**33**	..	**41**	**38**	**37**	**34**	**39**	**35**	**34**	**31**	**34**	**31**
Arts et sciences humaines	53	..	61	57	63	60	53	47	55	51	53	49
Soins infirmiers	4	..	10	8	8	7	9	9	6	6	7	6
Technologies médicales	10	..	20	16	18	11	18	10	22	18	25	22
Autres sciences de la santé	41	..	65	65	47	43	47	39	53	49	--	--
Techniques électroniques	--	..	--	--	--	--	--	--	56	49	--	--
Mathématiques et informatique	34	..	42	39	32	29	32	30	32	24	37	29
Génie général	44	..	--	--	37	29	40	31	46	40	47	42
Autres techniques du génie	34	..	41	38	36	31	48	35	45	43	39	35
Sciences naturelles et zootechnie	47	..	56	54	47	45	51	43	39	27	32	23
Industries primaires	46	..	49	49	40	39	37	37	48	41	62	57
Services de protection	65	..	63	62	57	55	68	66	51	50	51	49
Services sociaux et loisirs	33	..	41	36	38	37	45	44	37	36	34	33
Autres sciences sociales	23	..	25	24	29	27	32	32	26	25	24	23
Services de secrétariat	49	..	61	56	54	50	54	46	47	41	48	42
Autres services aux entreprises	54	..	59	55	56	52	58	53	48	45	47	43
Baccalauréat												
Hommes	**32**	**26**	**29**	**25**	**34**	**28**	**28**	**21**	**29**	**23**	**27**	**21**
Éducation	26	19	28	24	25	19	19	15	20	17	19	15
Beaux-arts et sciences humaines	54	47	44	42	54	51	41	33	55	49	53	43
Commerce	31	24	30	26	40	31	36	29	27	20	26	20
Économie	46	41	47	47	48	46	38	34	36	30	35	32
Autres sciences sociales	54	45	50	40	62	55	48	39	52	44	46	38
Sciences agricoles et biologiques	41	35	46	46	43	40	35	25	40	34	36	30
Génie et informatique	18	11	15	12	19	12	16	8	12	7	13	9
Autres sciences de la santé	13	9	--	--	32	17	21	18	15	6	19	2
Mathématiques et sciences physiques	27	21	21	14	32	26	18	14	32	28	27	23
Droit	6	6	3	-	18	18	17	17	13	6	21	18
Sciences médicales	12	10	12	10	7	7	1	1	6	5	9	9
Femmes	**35**	**24**	**30**	**25**	**42**	**29**	**34**	**23**	**30**	**21**	**27**	**19**
Éducation	23	15	19	16	28	22	25	19	10	7	13	9
Beaux-arts et sciences humaines	55	43	48	44	61	51	41	34	46	40	42	38
Commerce	29	23	27	23	42	30	42	26	32	22	27	19
Économie	39	37	--	--	47	38	33	28	50	45	--	--
Autres sciences sociales	54	41	45	39	54	40	39	30	43	33	37	27
Sciences agricoles et biologiques	32	22	32	24	37	35	23	15	38	28	35	23
Génie et informatique	17	11	9	7	23	13	19	14	15	9	19	9
Autres sciences de la santé	24	1	22	9	50	11	46	13	32	4	28	6
Mathématiques et sciences physiques	26	16	26	23	28	22	36	28	25	20	13	9
Droit	20	16	7	7	11	11	5	5	11	10	14	14
Sciences médicales	5	4	2	2	7	6	5	4	5	5	10	9

Tableau 1 : Niveau de la «surqualification» pour l'emploi principal selon le domaine d'études (fin)

	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990			
	1984		1987		1988		1991		1992		1995	
	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)	1(+)	2(+)
						%						
Maîtrise												
Hommes	**72**	**14**	**64**	**17**	**64**	**13**	**58**	**13**	**60**	**8**	**58**	**8**
Éducation	87	17	77	21	75	14	67	9	70	7	64	7
Beaux-arts et sciences humaines	69	23	66	23	62	21	55	18	56	17	52	15
Commerce	75	18	65	19	62	15	63	14	65	8	65	8
Économie	50	5	45	36	41	13	39	4	44	5	30	5
Autres sciences sociales	65	14	56	13	61	16	51	12	53	13	50	12
Sciences agricoles et biologiques	56	4	57	15	63	18	42	3	52	6	54	10
Génie et informatique	66	5	63	8	64	5	59	8	59	4	60	5
Autres sciences de la santé	42	3	37	2	53	7	46	-	40	4	39	3
Mathématiques et sciences physiques	68	9	59	14	55	7	38	12	49	6	49	9
Droit	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Sciences médicales	--	--	--	--	77	25	--	--	68	-	46	4
Femmes	**64**	**15**	**55**	**15**	**62**	**17**	**56**	**16**	**50**	**8**	**48**	**8**
Éducation	80	14	70	18	78	17	74	14	61	4	59	4
Beaux-arts et sciences humaines	50	17	46	14	54	21	46	17	51	11	45	13
Commerce	74	22	63	26	61	21	60	21	53	8	57	11
Économie	--	--	--	--	--	--	--	--	30	11	--	--
Autres sciences sociales	51	14	46	11	54	16	43	17	41	9	37	11
Sciences agricoles et biologiques	61	18	54	14	52	17	58	14	47	6	38	7
Génie et informatique	59	4	55	5	59	12	60	5	51	4	68	10
Autres sciences de la santé	33	2	30	8	38	10	29	4	29	5	24	4
Mathématiques et sciences physiques	--	--	--	--	57	15	58	4	40	6	50	4
Droit	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Sciences médicales	85	30	--	--	80	13	81	33	61	27	--	--
Doctorat												
Hommes	**41**	**19**	**39**	**21**	**34**	**14**	**34**	**17**	**29**	**11**	**29**	**12**
Éducation	72	30	71	27	65	23	65	10	50	22	46	13
Beaux-arts et sciences humaines	52	34	44	39	40	23	35	17	31	9	29	12
Commerce	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Économie	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres sciences sociales	43	12	40	17	41	10	30	8	35	13	29	10
Sciences agricoles et biologiques	16	10	22	18	16	8	18	14	20	5	22	4
Génie et informatique	42	21	42	17	27	9	35	20	30	11	26	12
Autres sciences de la santé	--	--	--	--	--	--	--	--	21	18	--	--
Mathématiques et sciences physiques	36	21	32	19	30	11	34	16	27	8	36	18
Droit	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Sciences médicales	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Femmes	**39**	**13**	**38**	**19**	**36**	**12**	**35**	**15**	**30**	**9**	**29**	**9**
Éducation	56	17	49	22	59	12	50	8	45	12	44	14
Beaux-arts et sciences humaines	--	--	--	--	36	10	29	4	32	12	34	10
Commerce	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Économie	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres sciences sociales	37	7	45	17	37	13	36	17	34	4	31	8
Sciences agricoles et biologiques	--	--	--	--	--	--	--	--	14	12	6	3
Génie et informatique	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres sciences de la santé	--	--	--	--	--	--	--	--	35	19	--	--
Mathématiques et sciences physiques	--	--	--	--	--	--	--	--	19	6	19	3
Droit	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Sciences médicales	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés

Graphique : Entre 1987 et 1995, les taux de surqualification ont diminué chez les hommes et les femmes.

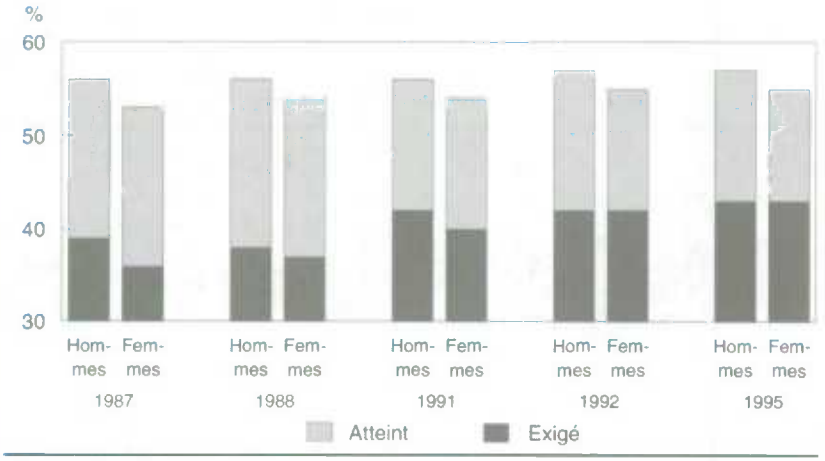

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés
Nota : Ces chiffres renvoient à des indices; les données de l'END de 1984 n'étaient pas disponibles (voir note 8).

Du côté du baccalauréat, les hommes comme les femmes affichaient de faibles taux de surqualification en génie et en informatique, en droit et en sciences médicales, à l'instar des diplômées en éducation. Les taux de surqualification étaient élevés chez les diplômés des deux sexes en beaux-arts et en sciences humaines et dans les autres sciences sociales, tout comme chez les hommes diplômés en économie et en sciences agricoles et biologiques.

Pour ce qui est de la maîtrise, les diplômés en éducation avaient tendance à afficher des taux élevés de surqualification, alors qu'on observait le contraire chez les diplômés dans les autres sciences de la santé. À la lumière des données disponibles, les taux étaient manifestement élevés dans les sciences médicales telles que la podiatrie et la dermatologie.

Quant au doctorat, les diplômés en éducation affichaient des taux élevés de surqualification, contrairement aux diplômés en sciences agricoles et biologiques.

Ceux qui ont obtenu un diplôme dans le cadre d'un programme d'alternance travail-études au niveau collégial étaient généralement aussi susceptibles d'être surqualifiés que les autres diplômés; ceux au niveau du baccalauréat l'étaient moins. Les diplômés titulaires d'une maîtrise ayant fait partie ou non d'un tel programme affichaient à peu près les mêmes taux (tableau 2)[9].

Région

Les taux de diplômés surqualifiés selon la région sont reliés aux besoins en travailleurs spécialisés de chaque région, de même qu'au désir de tels travailleurs d'y habiter. Si la région est confrontée à la stagnation économique, il se peut que ses besoins en travailleurs spécialisés soient négligeables, ce qui se traduirait par un taux de surqualification plus élevé si ces travailleurs décidaient d'y rester. Toutefois, s'ils décidaient d'aller s'installer dans une région où leurs compétences étaient plus en demande, il y aurait une réduction des différences de taux de surqualification entre les régions.

Parce que les récents diplômés ont tendance à être plus mobiles que la population en général[10], les différences régionales pour chaque niveau de scolarité étaient faibles au cours de la période à l'étude, ce qui accrédite l'hypothèse susmentionnée. Les diplômés d'études collégiales, par contre, étaient moins mobiles que les diplômés universitaires et affichaient une dispersion plus faible quant aux taux de surqualification.

Secteur d'activité

On a constaté des différences considérables au chapitre des taux de surqualification entre les secteurs d'activité. En général, l'éducation et les services de santé avaient le pourcentage de diplômés surqualifiés le plus faible, et ce, pour tous les niveaux de scolarité à l'exception de la maîtrise, où il ne semblait pas y avoir de lien entre le secteur d'activité et la surqualification. Pour tous les niveaux de scolarité, les pourcentages de diplômés surqualifiés étaient similaires dans les secteurs privé et public.

Surqualification par au moins deux niveaux

Sauf avis contraire, la présente section se rapporte aux pourcentages de diplômés surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité. Les six niveaux d'exigences scolaires sont : inférieur à la formation

Tableau 2 : Diplômés «surqualifiés» pour leur emploi principal selon l'alternance travail-études, la région et le secteur d'activité

	Hommes						Femmes					
	Cohorte de 1982		Cohorte de 1986		Cohorte de 1990		Cohorte de 1982		Cohorte de 1986		Cohorte de 1990	
	1984	1987	1988	1991	1992	1995	1984	1987	1988	1991	1992	1995
	%											
Études collégiales												
Sans alternance travail-études	44	49	46	47	43	45	35	42	37	38	34	34
Alternance travail-études	41	44	37	46	36	42	29	38	29	60	35	34
Région												
Atlantique	36	51	49	53	37	44	15	31	29	33	26	30
Québec	35	39	37	27	39	37	32	41	37	31	40	36
Ontario	49	52	47	51	42	44	36	44	38	42	32	32
Prairies	39	45	47	56	49	57	18	23	28	33	31	29
Colombie-Britannique et territoires	49	59	55	62	45	54	36	44	39	43	30	37
Secteur												
Public	33	42	49	50	39	44	49	57	47	51	57	58
Parapublic	25	29	26	23	19	21	12	20	16	20	18	18
Privé	47	51	48	50	47	50	52	59	57	57	51	50
Baccalauréat												
Sans alternance travail-études	33	30	35	29	31	29	36	31	43	35	30	27
Alternance travail-études	20	18	15	11	14	14	21	15	18	23	14	14
Région												
Atlantique	31	29	37	27	31	26	32	29	40	34	33	30
Québec	29	25	36	29	28	23	32	28	47	41	31	28
Ontario	35	34	32	27	30	29	40	33	40	31	28	27
Prairies	34	28	36	32	34	33	33	26	39	32	31	30
Colombie-Britannique et territoires	34	32	43	30	33	34	40	37	49	35	30	24
Secteur												
Public	39	37	51	38	39	37	40	32	45	35	36	37
Parapublic	24	17	25	19	20	19	26	24	37	31	21	17
Privé	33	31	35	29	31	28	46	37	48	40	40	38
Maîtrise												
Sans alternance travail-études	72	65	65	58	60	58	63	55	63	57	51	48
Alternance travail-études	67	53	..	..	51	55	64	60	..	..	44	43
Région												
Atlantique	68	64	65	61	60	50	55	46	62	53	50	48
Québec	79	72	68	62	64	62	71	63	67	67	57	55
Ontario	70	61	62	56	60	59	61	51	60	54	46	42
Prairies	70	65	60	55	62	57	67	62	59	44	58	61
Colombie-Britannique et territoires	67	63	59	48	49	51	54	53	60	49	44	38
Secteur												
Public	72	68	67	61	65	66	63	60	60	56	49	54
Parapublic	72	63	59	50	56	51	62	54	61	54	47	43
Privé	72	64	66	63	62	60	69	59	68	65	60	59
Doctorat												
Sans alternance travail-études	40	37	34	33	29	29	39	38	37	35	30	30
Alternance travail-études	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Région												
Atlantique	..	..	34	25	21	20	..	..	..	..	..	..
Québec	44	43	35	37	24	26	..	..	45	39	31	29
Ontario	37	34	35	33	34	35	36	42	31	29	31	30
Prairies	..	..	33	35	36	27	..	..	..	..	..	..
Colombie-Britannique et territoires	..	..	34	34	30	29	..	..	..	..	23	30
Secteur												
Public	57	61	49	47	40	43	..	..	52	..	29	36
Parapublic	32	29	28	26	20	19	33	33	32	30	27	26
Privé	58	52	44	51	45	44	..	..	..	..	47	43

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés

professionnelle et technique; formation professionnelle et technique; études collégiales; baccalauréat; maîtrise; doctorat.

Les diplômés des cycles supérieurs étaient moins susceptibles que les autres diplômés d'être surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité, malgré un plus grand nombre de niveaux possibles en deçà du leur. Comme on l'a déjà mentionné, les titulaires d'une maîtrise affichaient les taux de surqualification les plus élevés, puisqu'une forte proportion de ces derniers détenaient un emploi exigeant un baccalauréat. Cela suppose que, même si un emploi donné nécessitait un baccalauréat, l'employeur pouvait préférer embaucher un titulaire d'une maîtrise, excluant ainsi les bacheliers dès le début du processus. (Cette conclusion peut aider à expliquer pourquoi les titulaires d'une maîtrise, souvent dans des emplois pour lesquels ils pouvaient être surqualifiés, bien que rarement par au moins deux niveaux de scolarité, jouissaient d'une meilleure rémunération que les bacheliers.)

La surqualification par au moins deux niveaux de scolarité touchait environ de 31 % à 43 % des diplômés d'études collégiales, de 19 % à 29 % des titulaires d'un baccalauréat, de 8 % à 17 % des titulaires d'une maîtrise, et de 9 % à 21 % des titulaires d'un doctorat (tableau 1). Cette tendance était moins évidente dans les années 90 que dans les cohortes précédentes, ce qui va à l'encontre d'une opinion largement répandue selon laquelle les diplômés récents occupent davantage des emplois «de subsistance» que par le passé. La dispersion des diplômés d'études collégiales et des bacheliers selon le domaine d'études était analogue aux résultats globaux discutés précédemment (voir «Programme d'études»). Les titulaires d'un baccalauréat dans les autres sciences de la santé ont généralement connu des taux de surqualification beaucoup plus faibles que ceux des autres domaines d'études.

Du côté de la maîtrise, la surqualification par au moins deux niveaux de scolarité était peu probable en génie et en informatique, ainsi que dans les autres sciences de la santé. Les résultats se rapportant aux titulaires d'un doctorat correspondaient à ceux susmentionnés selon le programme d'études.

La surqualification liée à la rémunération et à l'utilisation des compétences?

Aux fins de cette étude, on emploie un indice de l'utilisation des compétences[11] pour trois catégories de travailleurs : non surqualifiés, surqualifiés et surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité. Bien que tous les travailleurs classés dans la troisième catégorie faisaient également partie de la deuxième, l'inverse n'était pas forcément vrai. Comparer la première catégorie aux deux autres se veut donc le choix le plus pertinent.

On considérait deux dimensions de la rémunération : lorsque deux personnes occupaient un emploi exigeant le même niveau de scolarité, le fait que l'une d'elles était plus scolarisée avait-il de l'importance, et lorsque deux personnes avaient le même niveau de scolarité, la scolarité exigée pour l'emploi avait-elle de l'importance?

Malgré l'égalité des exigences, les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé avaient généralement une rémunération supérieure. Lorsque les niveaux de scolarité atteints étaient identiques, les exigences plus élevées amenaient généralement une meilleure rémunération uniquement pour les diplômés d'études collégiales et les bacheliers (tableau 3). En ce qui a trait aux titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, le niveau de scolarité exigé ne semblait pas avoir une grande influence sur la rémunération. Étant donné que davantage de possibilités s'offraient à ces diplômés, ils pouvaient donc décrocher un emploi exigeant moins de scolarité tout en offrant des conditions salariales concurrentielles.

Si les employeurs ont en réalité utilisé la scolarité comme moyen de présélection dans le processus d'embauche, cela signifie qu'il n'y aurait pas nécessairement de lien négatif entre la surqualification et l'utilisation des compétences, bien que cette étude ait établi un tel lien chez les diplômés d'études collégiales et les bacheliers. Les diplômés surqualifiés utilisaient moins leurs compétences que ceux qui ne l'étaient pas. Chez les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, la sous-utilisation des compétences était relativement faible.

Tel que mentionné précédemment, la forte proportion de titulaires d'une maîtrise qui occupaient un poste exigeant un baccalauréat avaient tout de même tendance à utiliser leurs compétences dans une large mesure[12]. Autrement dit, une part du filtrage que faisaient les employeurs pouvait se justifier.

Même lorsque le titulaire type d'une maîtrise et que celui d'un baccalauréat occupaient des emplois exigeant le même niveau de scolarité, le titulaire d'une maîtrise était néanmoins mieux rémunéré. Cela pourrait être en raison d'une reconnaissance des compétences pertinentes qui n'étaient pas officiellement exigées pour l'emploi.

Tableau 3 : Rémunération moyenne et utilisation des compétences selon le sexe, la scolarité et le niveau de la surqualification (SQ)

	Rémunération moyenne, scolarité exigée			Rémunération moyenne, scolarité atteinte				Indice des compétences*			
	Études collégiales	Baccalauréat	Maîtrise	Études collégiales	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Études collégiales	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	$ de 1995 (en milliers)										
Hommes											
Cohorte de 1982											
1984											
Non SQ	30,6	37,3	45,7	30,6	37,4	48,4	45,9	94	93	96	99
1 (+)	36,9	51,6	55,9	26,0	31,2	50,8	53,1	56	58	87	92
2 (+)	52,0	50,9	..	..	30,3	47,3	50,0	..	52	81	87
1987											
Non SQ	34,8	43,8	51,6	36,7	45,6	55,1	51,3	95	94	96	100
1 (+)	38,5	54,7	61,3	33,9	38,8	55,0	58,6	70	69	91	96
2 (+)	--	--	..	32,9	34,9	52,1	57,7	69	64	77	90
Cohorte de 1986											
1988											
Non SQ	30,0	36,9	43,8	30,1	36,9	47,1	45,2	95	93	98	98
1 (+)	35,7	51,0	52,5	28,3	33,4	49,6	51,3	69	66	87	92
2 (+)	41,1	48,5	..	27,8	32,9	44,1	49,5	67	61	73	86
1991											
Non SQ	35,1	42,4	46,9	35,7	43,7	51,6	52,2	94	92	98	98
1 (+)	36,7	52,2	49,2	35,2	38,8	53,9	54,9	77	70	90	95
2 (+)	--	51,9	..	34,2	37,1	51,5	51,9	75	69	84	90
Cohorte de 1990											
1992											
Non SQ	30,7	36,1	45,6	30,7	36,4	47,8	45,6	83	79	87	94
1 (+)	32,0	50,1	51,9	26,2	27,2	48,4	50,4	54	46	72	80
2 (+)	--	49,2	..	25,6	26,2	36,7	47,8	50	41	53	74
1995											
Non SQ	36,3	43,6	53,5	36,6	44,0	54,7	52,9	79	76	86	94
1 (+)	34,5	56,1	56,8	32,2	35,3	55,1	56,2	56	52	72	84
2 (+)	--	54,0	..	31,3	35,8	49,0	55,4	53	47	59	75
Femmes											
Cohorte de 1982											
1984											
Non SQ	25,9	32,9	39,0	26,1	33,0	41,6	42,3	96	93	97	97
1 (+)	34,9	45,3	51,4	19,8	27,3	43,2	50,8	65	63	87	87
2 (+)	41,4	--	..	..	24,1	36,6	49,6	..	53	78	66
1987											
Non SQ	27,9	36,1	41,2	28,9	37,9	45,4	46,6	97	93	98	99
1 (+)	31,3	44,6	--	23,6	31,7	46,1	50,7	76	72	90	98
2 (+)	--	--	..	23,1	27,5	40,7	--	75	67	77	--
Cohorte de 1986											
1988											
Non SQ	27,1	33,4	39,6	27,1	33,4	43,1	42,5	96	94	97	96
1 (+)	34,2	44,6	50,3	22,3	29,8	43,4	47,6	74	71	90	92
2 (+)	42,8	--	..	22,3	28,0	39,9	42,5	71	66	80	88
1991											
Non SQ	28,8	37,3	41,6	29,7	38,2	45,5	48,6	95	92	98	99
1 (+)	31,2	45,2	--	25,0	32,8	45,6	49,4	76	74	91	95
2 (+)	--	--	..	24,8	28,4	37,5	--	74	68	76	--
Cohorte de 1990											
1992											
Non SQ	27,6	33,8	40,8	27,6	33,8	43,9	45,1	88	80	88	95
1 (+)	31,5	45,1	49,0	21,8	26,4	42,7	50,2	58	51	74	81
2 (+)	34,2	58,1	..	21,6	24,4	30,0	53,0	56	42	55	74
1995											
Non SQ	29,7	37,9	46,7	29,9	38,3	48,0	50,5	85	77	87	95
1 (+)	32,8	49,2	53,4	24,7	29,4	46,9	55,1	59	55	74	82
2 (+)	39,5	59,3	..	24,7	29,4	46,9	55,1	57	50	63	75

Source : Enquêtes nationales auprès des diplômés

* *Voir note 11.*

Résumé

Au cours des années 80 et 90, environ le tiers des diplômés étaient surqualifiés par rapport aux exigences de leur emploi principal. Selon l'année d'obtention du diplôme, le niveau de scolarité et le sexe, entre 27 % et 48 % des diplômés récents de programmes d'études collégiales et universitaires (baccalauréat et doctorat) étaient surqualifiés pour leur emploi principal. Pour les titulaires d'une maîtrise, la fourchette s'étendait de 48 % à 72 %. Des études antérieures ont révélé que la maîtrise assurait une meilleure rémunération que le baccalauréat, tandis que d'autres ont associé la surqualification à des revenus d'emploi moins élevés. Le présent article expose deux observations qui peuvent concilier ces conclusions. Premièrement, les titulaires d'une maîtrise sont moins susceptibles d'être surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité. Deuxièmement, la surqualification n'est pas associée à une grande sous-utilisation des compétences chez ces diplômés. Chez les titulaires d'un baccalauréat, les diplômés surqualifiés se servent beaucoup moins de leurs compétences.

Au cours de la période à l'étude, l'écart entre le niveau moyen de scolarité atteint et celui exigé s'est considérablement rétréci. Cela s'explique en partie par l'augmentation de la demande de travailleurs spécialisés. Il se pourrait également que les employeurs et les diplômés soient plus en mesure de trouver respectivement «chaussure à leur pied».

Par ailleurs, il existe certaines différences selon le sexe. En ce qui concerne les études collégiales et la maîtrise, les hommes étaient plus susceptibles d'être surqualifiés que les femmes, alors que c'était l'inverse dans le cas du baccalauréat. Il n'y avait pas de différences importantes chez les titulaires d'un doctorat.

En revanche, il semblait y avoir des différences considérables entre les domaines d'études chez les diplômés d'études collégiales et les bacheliers. Quant à la maîtrise et au doctorat, la probabilité de surqualification était à peu près la même dans la plupart des domaines d'études. Les programmes d'alternance travail-études semblaient diminuer la fréquence de la surqualification uniquement dans le cas du baccalauréat.

D'autre part, peu de différences régionales existaient au chapitre des taux de surqualification, probablement en raison de la tendance qu'avaient les diplômés récents à se chercher du travail à l'échelle nationale. Les diplômés d'études collégiales, qui étaient généralement moins mobiles que les autres diplômés, constituaient la seule exception à cet égard.

Enfin, les données indiquent que l'on avait beaucoup moins tendance à employer des diplômés surqualifiés dans le secteur parapublic (éducation et services de santé) que dans les secteurs public et privé. Cela n'a rien d'étonnant, étant donné que de nombreux employés du secteur parapublic sont des professionnels (médecins, enseignants et infirmières). Plus la personne était scolarisée, mieux elle était rémunérée pour un emploi qui requérait un certain niveau de scolarité; par ailleurs, lorsqu'une personne décrochait un emploi qui *exigeait* un niveau de scolarité plus élevé, elle obtenait aussi une meilleure rémunération (au moins chez les diplômés d'études collégiales et les bacheliers). Il semble que les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat avaient un plus large éventail de possibilités devant eux; que leur emploi exigeait ou non le même niveau de scolarité qu'ils possédaient ne semblait pas avoir de conséquences sur leur rémunération. Enfin, dans le cas des études collégiales et du baccalauréat, les diplômés surqualifiés avaient moins tendance à utiliser leurs compétences que leurs collègues non surqualifiés. Chez les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, on ne dénotait pas de diminution importante de l'utilisation des compétences.

Perspective

Notes

1 Dans cette étude, on emploie l'acronyme END pour désigner toutes ces enquêtes.

2 L'END utilise les codes des domaines d'études à cinq chiffres du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) et du Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires (SISCCC).

3 Pour des renseignements plus détaillés concernant l'alternance travail-études, voir Darch (1995).

4 Ceux qui se sont vu décerner un nouveau diplôme depuis l'année de référence avaient moins de temps pour se chercher un emploi qui leur convenait, alors que ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études étaient trop occupés pour travailler à temps plein.

5 Cette restriction s'appliquait car aucune information précise n'est disponible sur de tels diplômes (par exemple, la date d'obtention ou le domaine d'études).

6 Sauf si une année est précisée, tous les résultats présentés dans cette étude se rapportent à l'ensemble de la période.

7 Un facteur pouvant expliquer cette tendance à long terme est la possibilité d'un «exode des cerveaux» vers l'étranger. Cependant, on dispose de peu de données pour confirmer cette hypothèse.

8 Pour calculer l'indice, on fait la moyenne du niveau de scolarité atteint (ou exigé) : un doctorat obtient une note de 100; une maîtrise, une note de 80; un baccalauréat, une note de 60; un diplôme d'études collégiales, une note de 40; un diplôme de formation professionnelle ou technique, une note de 20; et tout autre diplôme de niveau inférieur, une note de 0. Les résultats de 1984 ne sont pas disponibles étant donné qu'il est impossible de distinguer les emplois qui exigeaient un diplôme de formation professionnelle ou technique des emplois qui exigeaient moins de formation.

9 On ne dispose pas de résultats fiables en ce qui concerne les titulaires d'un doctorat en raison de la taille minime des échantillons.

10 Les diplômés récents sont peut-être des personnes seules ou tout simplement des personnes plus disposées à déménager dans une autre province pour entreprendre leur carrière. Voir Burbidge et Finnie (à paraître) pour une description détaillée de la mobilité des bacheliers récents. Leurs résultats démontrent que les diplômés récents sont beaucoup plus mobiles que la population en général. Voir Finnie (1998) pour une description des régimes de mobilité de la population en général.

11 Pour les cohortes de 1982 et de 1986, cet indice a été établi en fonction de la réponse à la question : «Votre emploi correspondait-il au programme d'études que vous avez suivi?» Une réponse affirmative valait une note de 100 et une réponse négative, une note de 0. Dans le cas de la cohorte de 1990, la question suivante a été utilisée : «Dans quelle mesure utilisez-vous les compétences acquises dans le programme d'études que vous avez suivi?» Cet indice peut avoir une valeur de 0 à 100 (100 correspond à la plus grande utilisation des compétences; 66,7, à la deuxième utilisation en importance; 33,3, à la troisième; et 0, à la plus faible).

12 Cette affirmation renvoie à une conclusion de Lavoie et Finnie (1997), qui ont constaté un taux élevé de surqualification chez les titulaires d'une maîtrise. Les auteurs ont soutenu que « ... ces résultats pourraient très bien remettre en question l'utilisation qui est faite des compétences de ces diplômés et la pertinence pour eux d'obtenir une maîtrise... »

Documents consultés

BURBIDGE, J., et R. FINNIE. *The Geographical Mobility of Baccalaureate Graduates*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Ottawa, à paraître.

DARCH, J. «Les diplômés des programmes coop», *L'emploi et le revenu en perspective*, nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, automne 1995, vol. 7, nº 3, p. 23 à 27.

FINNIE, R. «Post-secondary graduates: Holding their own in terms of employment rates and earnings patterns», *Canadian Business Economics*, décembre 1999, vol. 7, nº 4, p. 48 à 64.

---. *La mobilité interprovinciale au Canada : une analyse longitudinale*, nº W-98-5F.a au catalogue de Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Ottawa, 1998, document de travail.

LAVOIE, M., et R. FINNIE. «Carrières en sciences et en technologie au Canada : une analyse portant sur de nouveaux diplômés universitaires», *Revue trimestrielle de l'éducation*, nº 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, automne 1997, vol. 4, nº 3, p. 10 à 34.

RUMBERGER, R.W. «The impact of surplus schooling on productivity and earnings», *The Journal of Human Resources*, hiver 1987, vol. 22, nº 1, p. 24 à 50.

SICHERMAN, N. «'Overeducation' in the labor market», *Journal of Labor Economics*, avril 1991, vol. 9, nº 2, p. 101 à 122.

TSANG, M.C., R.W. RUMBERGER et H.M. LEVIN. «The impact of surplus schooling on worker productivity», *Industrial Relations*, 1991, vol. 2, p. 209 à 228.

Quoi de neuf?

Études et rapports récents

INITIATIVE DE DÉMOCRATISATION DES DONNÉES

Centres de recherche statistique

Statistique Canada, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), lance une initiative afin d'améliorer la capacité de recherche sociale et d'appuyer la recherche en vue de l'élaboration de politiques. Neuf centres de données de recherche ouvriront leurs portes dans les universités dans l'ensemble du pays au cours de l'année à venir. Six des neuf centres recevront des fonds de la Fondation canadienne pour l'innovation.

Ces centres sont aménagés dans des locaux sécuritaires dans lesquels des recherches quantitatives en sciences sociales seront effectuées. Ils seront exploités à titre d'extensions des bureaux de Statistique Canada, chaque emplacement étant doté d'un employé à temps plein de Statistique Canada. Les fichiers de données dans les centres ne contiendront pas de renseignements pouvant identifier une personne tels que les noms, adresses et numéros de téléphone. Néanmoins, afin d'assurer une confidentialité absolue, les centres seront sujets aux mêmes dispositions de sécurité que les autres bureaux de Statistique Canada. Les chercheurs effectueront le travail aux termes de la *Loi sur la statistique*; les centres seront protégés au moyen d'un système d'accès sécuritaire; les ordinateurs contenant des données ne seront pas reliés à des réseaux externes; les chercheurs devront prêter le serment de garder confidentiels tous les renseignements pouvant identifier une personne et les résultats de leurs recherches seront publiés par Statistique Canada.

Les chercheurs potentiels doivent soumettre des propositions de projet à un comité de décision sous les auspices du CRSH et de Statistique Canada. L'approbation sera basée sur le mérite du projet et sur le besoin d'accéder à des données détaillées. Les centres et les projets de recherche seront évalués périodiquement afin d'estimer les normes de sécurité et les analyses.

Le premier centre a ouvert ses portes en décembre 2000 à l'Université McMaster à Hamilton, en Ontario. Les huit autres centres seront situés à l'Université de Montréal, l'Université Dalhousie et aux universités de Toronto, de Waterloo, de Calgary, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique. Ils ouvriront leurs portes durant les six à huit prochains mois. Pour plus de renseignements, communiquez avec Garnett Picot, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, au (613) 951-8214; garnett.picot@statcan.ca.

VIENT DE PARAÎTRE

Absences du travail

Les taux d'absence varient considérablement parmi les groupes de travailleurs. Des facteurs tels que la situation familiale, l'âge, le secteur, la profession, l'horaire de travail et les droits aux congés payés y jouent un rôle. Les matrices CANSIM présentent des données relatives aux taux d'absence du travail, ventilées selon le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et la présence d'enfants, selon les groupes détaillés des industries et des professions, selon le secteur (public ou privé), selon l'appartenance syndicale, la taille de l'établissement, la durée de l'emploi et la permanence de l'emploi ainsi que selon la province, la région et la région métropolitaine de recensement.

De nouvelles données sur les absences du travail pour des raisons personnelles (maladie ou incapacité) et des obligations personnelles ou familiales sont maintenant disponibles. Les données présentées dans les matrices de CANSIM (matrices

8540 à 8591) sont une mise à jour de celles de la publication *Taux d'absence du travail, 1987 à 1998* (nº 71-535-MPB au catalogue, nº 10, 50 $), qui a été diffusée en juillet 1999.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Ernest B. Akyeampong, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, au (613) 951-4624; télécopieur : (613) 951-5113; akyeern@statcan.ca.

■ *Données CALURA chronologiques*

La collecte et la publication de données statistiques syndicales dans le contexte de la deuxième partie de la *Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats* (CALURA) ont pris fin en 1995 lorsque la Loi a été abrogée. Depuis 1997, l'Enquête sur la population active (EPA) sert à recueillir des données syndicales mensuelles offrant diverses possibilités d'analyse inaccessibles dans la série CALURA.

Afin de conserver les données CALURA chronologiques sous une forme facilement accessible et d'en favoriser l'utilisation avec les données syndicales de l'EPA postérieures à 1996, trois séries de données sont diffusées dans CANSIM. La première série, appelée la série non révisée et se rapportant aux années 1976 à 1995, reprend simplement les estimations du taux de syndicalisation publiées antérieurement en fonction des concepts et des définitions CALURA et de la Classification type des industries (CTI) de 1980 applicables au moment de la publication originale.

La deuxième série de données, appelée la série révisée, sert principalement à rapprocher les données syndicales CALURA antérieures à 1996 de celles de l'EPA postérieures à 1996. Les données «révisées» sont de nouveaux calculs des estimations CALURA en fonction de la CTI de 1980, compte tenu de deux changements. Le premier a trait à l'utilisation du nombre d'employés uniquement dans le dénominateur (les propriétaires actifs d'entreprises constituées en société sont exclus du dénominateur en conformité avec les pratiques de l'EPA). L'autre changement consiste en l'utilisation des plus récentes estimations chronologiques révisées de l'EPA. Cette série se rapporte aux années 1976 à 1995.

En ce qui concerne la troisième série, les données syndicales tirées de la série révisée sont converties au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) en conformité avec les pratiques de déclaration sectorielle actuelles de l'EPA. Elles se rapportent aux années 1987 à 1995.

Pour en savoir davantage sur ces séries, y compris la comparaison des données syndicales CALURA et de l'EPA ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Ernest B. Akyeampong, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, au (613) 951-4624 ou avec Diane Galarneau, Division de la statistique du travail, au (613) 951-4626. Au sujet des données de l'EPA postérieures à 1996, communiquez avec Marc Lévesque, Division de la statistique du travail, au (613) 951-2793; marc.levesque@statcan.ca.

■ *Nouveau module du recensement*

Statistique Canada a mis à jour le module du recensement dans son site Web afin d'offrir plus de renseignements au sujet du recensement de 2001. Ce module traite à la fois du Recensement de la population et du Recensement de l'agriculture. Les premiers renseignements affichés portent sur l'historique du recensement, les questions du recensement, les procédures de collecte et les possibilités d'emploi. De nouveaux sujets seront ajoutés régulièrement à l'approche du recensement, comme le matériel multilingue (y compris les questions dans différentes langues) et des renseignements concernant l'appui des entreprises.

Les utilisateurs continuent d'avoir accès à l'ensemble des données du recensement de 1996, y compris les produits populaires comme la série «Le pays», les tableaux sommaires de base, le «Profil statistique des communautés canadiennes» et «Le Canada en statistiques».

On peut accéder au module du recensement à partir du site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). Pour plus de renseignements, communiquez avec Loui Massicotte, Division des communications, au (613) 951-5860; loui.massicotte@statcan.ca.

La culture canadienne, 2000

La troisième édition de *La culture canadienne en perspective : Aperçu statistique* brosse un portrait statistique de la santé et de la vitalité des activités et des industries culturelles au Canada. Ce recueil, qui reprend des données de toutes les enquêtes du Programme de la statistique culturelle de Statistique Canada, ainsi que d'autres sources internes et externes, permet aux lecteurs de suivre divers thèmes et tendances dans le temps.

Il examine les incidences économiques du secteur culturel, les activités culturelles auxquelles participent les touristes, et la situation commerciale du secteur culturel sur le plan international; les aspects sociaux de la culture, y compris les caractéristiques de la population active du secteur culturel, la philanthropie et la consommation de biens et de services culturels; et divers aspects comme le patrimoine, les arts d'interprétation et les festivals, les arts visuels et les bibliothèques. Il explore également les questions de propriété et de contenu dans les domaines de l'édition, du film, de la radiodiffusion et de la musique.

La publication *La culture canadienne en perspective : Aperçu statistique* (nº 87-211-XIB au catalogue, 23 $ ou nº 87-211-XPB au catalogue, 31 $) est maintenant disponible. Pour plus de renseignements, communiquez avec Mary Cromie, Programme de la statistique culturelle, au (613) 951-6864; mary.cromie@statcan.ca.

Effectifs des programmes de formation, 1997-1998

En 1997-1998, quelque 250 000 étudiants se sont inscrits à temps plein à un programme de formation professionnelle ou de formation aux métiers ou à un programme de formation préparatoire ou spéciale dans un collège communautaire, un chiffre en baisse de 4 % par rapport à 1996-1997.

Les programmes et les cours de formation préparatoire ou spéciale visent principalement à transmettre des compétences en milieu de travail et à augmenter l'aptitude au travail des personnes sur le point de devenir membres de la population active, pour la première fois ou non. La nature de ces programmes et de ces cours varie (cours de perfectionnement, formation linguistique et méthode de recherche d'emploi). Mentionnons également les cours d'orientation et les cours de formation personnalisés pour une variété de professions et de métiers. Le nombre d'inscriptions a tendance à augmenter en période de ralentissement économique et à diminuer en période de croissance de l'économie et de la population active.

Les programmes de formation professionnelle ou de formation aux métiers consistent en des programmes de formation préparatoire à l'emploi ou à l'apprentissage qui visent à transmettre des compétences de travail de base menant à un programme de formation professionnelle ou à un programme d'apprentissage. Sont aussi compris des cours de perfectionnement visant à initier les travailleurs compétents aux nouvelles technologies. Finalement, les programmes pratico-théoriques destinés aux apprentis inscrits sont également inclus.

La plus forte concentration d'inscriptions aux programmes de formation professionnelle et de formation aux métiers se trouve en génie et sciences appliquées et en affaires et commerce. Bien qu'on ait enregistré une hausse du nombre d'inscriptions dans la plupart des domaines d'études en 1997-1998, le nombre d'inscriptions en sciences de la santé et sciences connexes ainsi qu'en sciences et services sociaux a accusé une légère baisse.

Pour obtenir plus de renseignements sur les inscriptions à temps plein aux programmes de formation professionnelle ou de formation aux métiers et aux programmes de formation préparatoire ou spéciale, communiquez avec Sharon-Anne Borde, Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, au (613) 951-1503; télécopieur : (613) 951-9040; bordsha@statcan.ca. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Karl Skof ou avec Bernard Bourgoin, Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, au (613) 951-1529; skofkar@statcan.ca ou au (613) 951-1506; bourber@statcan.ca, respectivement; télécopieur : (613) 951-6765.

Catalogue de la géographie

Ce catalogue fournit des renseignements sur les produits et services géographiques offerts par Statistique Canada. Il contient une brève description, le coût, le support et le numéro au catalogue des produits et services.

Le *Catalogue de la géographie de 1997*, recensement de 1996 (produits de la géographie : produits de référence géographique) (nº 92-374-XIF au catalogue, gratuit), qui était auparavant disponible en format papier, est maintenant offert en format PDF. Il est disponible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous «Produits et services», puis «Publications gratuites».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Alex Nadeau, Division de la géographie, au (613) 951-4309; geohelp@statcan.ca.

Inégalités entre les quartiers des villes

Dans les huit plus grandes régions métropolitaines de recensement du pays, les gains étaient de plus en plus concentrés dans les quartiers riches de 1980 à 1995, alors que le chômage l'était de plus en plus dans les quartiers pauvres, selon une nouvelle étude fondée sur les données de quatre recensements. Les revenus familiaux moyens ont donc régressé dans les quartiers pauvres, mais ont légèrement augmenté dans les quartiers riches.

Au cours de la période de référence de 15 ans, le revenu d'emploi dans les quartiers les plus pauvres a subi un net recul à Montréal, Québec, Ottawa-Hull, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver. La baisse se situait entre 11 % et 33 %. Les quartiers les plus pauvres étaient ceux dont les revenus familiaux moyens se trouvaient dans la tranche inférieure de 10 % de l'échelle des revenus.

Par contraste, dans les quartiers les plus riches, les gains moyens ont crû de 1 % à 16 %. Parallèlement, le chômage a augmenté dans les quartiers plus pauvres. Pour toutes les villes réunies, le chômage chez les travailleurs du groupe noyau—de 25 à 54 ans—est passé de 11,2 % à 18,9 % dans les quartiers les plus pauvres, alors qu'il a à peine changé dans les quartiers riches (de 3,3 % à 4,4 %).

Les variations des régimes d'emploi et de chômage ont été la principale raison de l'agrandissement de l'écart de revenu entre ces quartiers, mesuré par le revenu familial total moyen (y compris les gains, les transferts gouvernementaux et les autres revenus, mais non les impôts). Le changement le plus notable était associé à la baisse de l'emploi et des gains chez les collectivités les plus pauvres.

Pour obtenir une copie papier du document de recherche, *Inégalités entre les quartiers des villes canadiennes* (nº 11F0019MPF au catalogue, nº 160, 5 $), communiquez avec Hélène Lamadeleine au (613) 951-5231. Ce document (nº 11F0019MIF au catalogue, nº 160, gratuit) est aussi accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous «Produits et services», «Documents de recherche (gratuits)», puis «Conditions sociales». Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Garnett Picot, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, au (613) 951-8214; garnett.picot@statcan.ca.

Données longitudinales—mise à jour

Les données de 1998 ont été ajoutées à la Banque de données administratives longitudinales (DAL). Cette banque de données porte désormais sur une période de 17 années, soit de 1982 à 1998, et comprend des renseignements sur les particuliers et les familles de recensement.

La Banque DAL, qui représente un échantillon longitudinal de 20 % des déclarants canadiens, est conçue afin d'aider les chercheurs et les analystes à étudier les changements de revenu. La Banque DAL fournit une grande variété de variables sur le revenu et des caractéristiques démographiques telles que le revenu d'emploi, le revenu d'emploi autonome, les cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, les pensions alimentaires, l'âge, le sexe et la composition de la famille de recensement. Son vaste échantillon (4,5 millions de personnes en 1998) assure des estimations fiables à l'échelon du Canada, des provinces, des régions métropolitaines de recensement et de plusieurs régions infraprovinciales au moyen d'agrégations de codes postaux.

Des totalisations spéciales incluant les données de 1998 sont maintenant disponibles (nº 13C0019 au catalogue, prix variables). Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle, Division des données régionales et administratives, au (613) 951-9720; télécopieur : (613) 951-4745; saadinfo@statcan.ca.

L'Enquête sur la population active (EPA)

L'harmonisation aux concepts du recensement a influé sur la comparabilité des données historiques et courantes selon la profession de l'EPA. Le groupe de la gestion a été le plus touché, alors qu'une portion des travailleurs auparavant classés dans la gestion sont maintenant codés le plus vraisemblablement dans les catégories affaires, finance et administration, ventes, et services. Des recherches sont en cours afin d'améliorer ces séries. Les résultats devraient être disponibles au début de 2001.

Produits et services de l'Enquête sur la population active, 2000-2001 est un nouveau catalogue qui décrit brièvement les produits de l'Enquête sur la population active offerts une fois par mois, une fois par année ou à l'occasion. Pour une copie papier ou électronique, communiquez avec Jacques Ouellet, Division de la statistique du travail, au (613) 951-4168; télécopieur : (613) 951-2869; jacques.ouellet@statcan.ca.

Le faible revenu

Les seuils de faible revenu (SFR) pour 1999 et les mesures de faible revenu (MFR) pour 1998, après et avant impôt, sont maintenant disponibles. Les mises à jour des seuils pour les deux mesures sont présentées dans une publication unique qui remplace les deux publications antérieures. Celle-ci incorpore une description détaillée des méthodes utilisées pour établir chacune des mesures. Elle contient aussi une explication de la définition des années de base ainsi que de la mise à jour des SFR en utilisant l'Indice des prix à la consommation.

Les SFR sont des seuils (établis à partir de l'analyse des données sur les dépenses des familles) en deçà desquels les familles consacrent une part de leur revenu plus importante que la moyenne aux nécessités, soit l'alimentation, le logement et l'habillement. Afin de rendre compte des différences de ces coûts entre les diverses tailles de collectivités et de familles, les SFR sont calculés pour cinq tailles de collectivités et sept tailles de familles.

D'autre part, les MFR sont une mesure relative du faible revenu correspondant à 50 % du revenu familial médian rajusté. Ces mesures sont différenciées selon le nombre d'adultes et d'enfants présents dans la famille afin de refléter les économies d'échelle attribuables à la taille ainsi qu'à la composition de la famille.

Bien que les SFR soient souvent utilisés comme seuils de pauvreté, ils n'ont aucun statut officiel. Statistique Canada déconseille leur utilisation en ce sens. Pour plus de renseignements, se référer à l'article «À propos de la pauvreté et du faible revenu» dans cette nouvelle publication ou dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous «Concepts, définitions et méthodes».

La publication *Les seuils de faible revenu de 1990 à 1999 et les mesures de faible revenu de 1989 à 1998* (nº 75F0002MIF-00017 au catalogue, gratuite) est disponible dans le site Web de Statistique Canada sous «Produits et services», puis «Documents de recherche (gratuits)». Pour plus de renseignements, pour commander la publication ou des totalisations spéciales ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu, au (613) 951-7355 ou 1 888 297-7355; télécopieur : (613) 951-3012; revenu@statcan.ca.

La série sur les comptes de retenues sur la paie

Le Registre des entreprises de Statistique Canada rétablit sa série sur les comptes de retenues sur la paie, série trimestrielle fournissant une estimation du nombre d'entreprises canadiennes employeurs. Par entreprises employeurs, on entend des

entreprises ayant enregistré un compte de retenues sur la paie avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) pour y faire des remises pour le compte de leurs employés. Cette série inclut un faible nombre d'entreprises ayant de multiples comptes de retenues sur la paie.

Le rétablissement de cette série, qui a été suspendue à la fin de 1997, survient à la suite d'analyses approfondies de données administratives sur les comptes de retenues sur la paie de l'ADRC. Les données sont désormais disponibles pour tous les trimestres depuis 1980.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec James Datey, Division du registre des entreprises, au (613) 951-0013; télécopieur : (613) 951-0104; james.datey@statcan.ca.

■ *Droits de cotisation aux REER*

Les données sur les Droits de cotisation aux REER (solde libre) sont maintenant disponibles. Cette banque de données, tirées des déclarations de revenus de 1999 et remplies au printemps 2000, offre des renseignements sur les cotisations maximales à un REER dont disposent les déclarants pour l'année d'imposition 2000.

La banque contient des données réparties en deux tableaux : les montants que les déclarants ont le droit de cotiser (solde nouveau, antérieur et total) et les caractéristiques des déclarants ayant un solde nouveau pour 2000. Le solde nouveau est le montant maximal auquel un déclarant a le droit de contribuer pendant une année d'imposition donnée; ce solde est défini à partir du revenu gagné l'année précédente.

Les données sont offertes à l'échelle du Canada, des provinces et des territoires, des villes, des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement, ainsi que des régions aussi petites que des régions de tri d'acheminement (les trois premiers caractères du code postal urbain) et des itinéraires de facteur.

Pour commander les *Droits de cotisation aux REER* (nº 17C0011 au catalogue, prix variables) ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle, Division des données régionales et administratives, au (613) 951-9720; télécopieur : (613) 951-4745; saadinfo@statcan.ca.

■ *L'Enquête sur la sécurité financière*

L'Enquête sur la sécurité financière (ESF) a été effectuée en mai et juin 1999. Elle a servi à recueillir des données démographiques générales sur les membres de la famille; des données plus détaillées sur la scolarité, l'emploi et le revenu des membres de la famille âgés de 15 ans et plus; et des données sur les avoirs et les dettes de l'ensemble de la famille. Le présent document décrit brièvement l'enquête et présente le questionnaire utilisé.

Pour plus de renseignements, voir l'*Enquête sur la sécurité financière : mise à jour* (nº 13F0026-MIF99006 au catalogue), disponible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous «Produits et services», puis «Documents de recherche (gratuits)». Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu, au (613) 951-7355 ou 1 888 297-7355; télécopieur : (613) 951-3012; revenu@statcan.ca.

■ *Dépenses des ménages, 1999*

Les ménages canadiens ont dépensé en moyenne 53 500 $ pour tous leurs achats, allant des meubles aux loisirs, selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1999. Les ménages ont dépensé 4 % de plus qu'en 1998 et 7 % de plus qu'en 1997. Les dépenses relatives au logement n'ont pratiquement pas changé par rapport à 1998, mais les dépenses estimées des ménages pour le transport, l'alimentation et les impôts personnels ont augmenté. Les dépenses relatives aux combustibles de chauffage tels que le mazout et le gaz ont progressé de 7 % pour atteindre une moyenne de 480 $, en raison principalement d'une augmentation du prix du gaz naturel.

Les estimations actuelles et chronologiques ont été rajustées de façon à refléter les chiffres de population et de ménages du recensement de 1996, qui remplacent les chiffres de 1991 utilisés auparavant. Toutes les estimations ont aussi été rajustées de manière à refléter la répartition du

revenu de la population. Ce rajustement provient de l'information des relevés T4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Des tableaux choisis contenant des données révisées de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1996 et de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997 et de 1998 seront bientôt disponibles. On peut aussi obtenir des tableaux personnalisés se rapportant à ces années d'enquête. Les fichiers de microdonnées à grande diffusion relatifs aux enquêtes sur les dépenses des familles de 1992 et de 1996, aux enquêtes sur les dépenses des ménages de 1997 et de 1998 ainsi qu'à l'ancienne Enquête sur l'équipement ménager seront diffusés de nouveau au cours des prochains mois. Afin de vous renseigner sur la disponibilité des fichiers de remplacement, ou pour plus de renseignements, communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu.

Trois tableaux présentant les données sommaires sur les dépenses des ménages pour le Canada, les provinces, les territoires et certaines régions métropolitaines de même que sur les caractéristiques du logement et de l'équipement ménager peuvent être consultés gratuitement dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous «Le Canada en statistiques», puis «La société», «Familles, ménages et logement» et «Dépenses» ou «Logement».

Cinq tableaux présentent des données détaillées pour 1999 sur les dépenses des ménages : *Détail des dépenses moyennes des ménages pour le Canada, les provinces et les territoires, et certaines régions métropolitaines* (nº 62F0031XDB au catalogue); *Détail des dépenses moyennes des ménages selon le quintile de revenu de ménage pour le Canada et les provinces* (nº 62F0032XDB au catalogue); *Détail des dépenses moyennes des ménages selon le mode d'occupation du logement pour le Canada* (nº 62F0033XDB au catalogue); *Détail des dépenses moyennes des ménages selon le type de ménage pour le Canada* (nº 62F0034XDB au catalogue) et *Détail des dépenses moyennes des ménages selon la taille de la région de résidence pour le Canada* (nº 62F0035XDB au catalogue).

Cinq tableaux présentent les données de 1999 sur les caractéristiques du logement et de l'équipement ménager : *Caractéristiques du logement et de l'équipement ménager pour le Canada, les provinces et les territoires, et certaines régions métropolitaines* (nº 62F0041XDB au catalogue); *Caractéristiques du logement et de l'équipement ménager selon le quintile de revenu pour le Canada* (nº 62F0042XDB au catalogue); *Caractéristiques du logement et de l'équipement ménager selon le mode d'occupation du logement pour le Canada* (nº 62F0043XDB au catalogue); *Caractéristiques du logement et de l'équipement ménager selon le genre de ménage pour le Canada* (nº 62F0044XDB au catalogue) et *Caractéristiques du logement et de l'équipement ménager selon la taille de la région de résidence pour le Canada* (nº 62F0045XDB au catalogue). Les 10 tableaux sont maintenant disponibles au montant de 125 $ chacun. On peut également obtenir des totalisations personnalisées.

Un guide de l'utilisateur (nº 62F0026MIF00005 au catalogue), qui présente de l'information sur la méthode et les concepts de l'enquête, ainsi que sur la qualité des données, est offert gratuitement dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous «Produits et services», puis «Documents de recherche (gratuits)», et «Finances personnelles et finances des ménages». *Les habitudes de dépenses au Canada, 1999* (nº 62-202-XIF au catalogue ou nº 62-202-XPF au catalogue) paraîtra en juin 2001.

Pour plus de renseignements au sujet de l'Enquête sur les dépenses des ménages ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu, au (613) 951-7355 ou 1 888 297-7355; télécopieur : (613) 951-3012; revenu@statcan.ca.

■ *L'alphabétisation des adultes en Amérique du Nord*

Le rapport *Évaluation de la littératie des adultes en Amérique du Nord : Étude comparative internationale*, publié par Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada et commandé par le Département de l'éducation des États-Unis, est maintenant disponible. Ce rapport définit 10 indicateurs internationaux qui permettent au lecteur de comparer le niveau d'alphabétisation des Nord-Américains à celui d'autres populations.

D'après les conclusions de l'ouvrage, les Canadiens se situent à un niveau moyen de littératie, derrière les adultes des pays nordiques et des Pays-Bas, mais à égalité avec ceux des États-Unis, de l'Australie et de l'Allemagne.

Ce résultat global masque une variation importante dans la répartition des capacités de lecture au Canada et aux États-Unis. Au Canada, les capacités de lecture des adultes de la tranche inférieure de 25 % de la population sont légèrement plus élevées que celles observées aux États-Unis, alors que chez les adultes du quartile supérieur, on constate l'inverse : les adultes américains l'emportent légèrement sur leurs homologues canadiens.

Menée dans 22 pays, l'Enquête internationale sur la littératie des adultes fournit des mesures objectives de la littératie des adultes dans trois domaines : la compréhension de textes suivis, de textes schématiques et de textes au contenu quantitatif.

Le rapport *Évaluation de la littératie des adultes en Amérique du Nord : Étude comparative internationale* (nº 89-572-XPF au catalogue, 10 $) est maintenant disponible. On peut également consulter ce rapport (nº 89-572-XIF au catalogue, gratuit) dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous «Produits et services», «Publications gratuites», puis «Éducation», et dans celui de Développement des ressources humaines Canada (www.hrdc-drhc.gc.ca/arb).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Yvan Clermont, Division des enquêtes spéciales, au (613) 951-3326; télécopieur : (613) 951-0562; yvan.clermont@statcan.ca.

■ *Croissance de la productivité, 1961 à 1999*

Les chocs ou fortes perturbations économiques, dont les effets sont à la fois permanents et communs à bon nombre d'industries, ont changé le paysage du secteur canadien des entreprises après 1973, selon une nouvelle étude majeure. L'étude examine les répercussions de ces chocs sur la croissance de la productivité et les mécanismes par lesquels les bénéfices de la croissance de la productivité ont été transférés aux Canadiens.

Au cours de la période de 1961 à 1999, la productivité du travail, soit la production par heure travaillée, s'est accrue en moyenne de 2 % par année. La croissance de la productivité multifactorielle a été de 1,2 % par année. Ces gains se sont traduits pour les consommateurs par des prix relatifs plus bas. Durant la première partie de cette période, la productivité a augmenté plus rapidement que durant la deuxième partie. La productivité du travail a connu d'importantes fluctuations dont les effets sont de longue durée. Certaines de ces fluctuations sont dues à des chocs propres aux industries. Mais elles sont de plus en plus le résultat d'un changement technologique, dont l'effet devient plus important, ou de chocs macroéconomiques majeurs qui influencent plusieurs industries simultanément.

Cette étude inclut un survol des mesures conventionnelles de la croissance de la productivité et les procédures de la construction des données. Elle examine en détail les concepts théoriques sous-jacents et les questions de mesure. Elle illustre aussi comment les mesures de productivité et les indicateurs connexes de performance économique peuvent être utilisés et interprétés. En outre, certaines études empiriques illustrent comment peuvent être utilisées les mesures de productivité.

Croissance de la productivité au Canada (nº 15-204-XIF au catalogue, 35 $ ou nº 15-204-XPF au catalogue, 46 $) est maintenant disponible. Pour plus de renseignements, communiquez avec John Baldwin, Division des études et de l'analyse micro-économiques, au (613) 951-8588; baldjoh@statcan.ca.

■ *L'emploi, les gains et la durée du travail*

Dès le 29 mars 2001, Statistique Canada suspend le format papier de sa publication mensuelle sur l'emploi, les gains et la durée du travail. Cette dernière sera toujours fournie dans un format électronique (PDF) et disponible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous «Produits et services», «Publications payantes», puis «Travail». Pour plus de renseignements, communiquez avec Sylvie Picard, Division de la statistique du travail, au (613) 951-4090; sylvie.picard@statcan.ca.

QUOI DE NEUF DANS L'AGRICULTURE?

Le revenu agricole

Ce manuel explique les concepts et la méthodologie qui sous-tendent les diverses estimations du revenu agricole publiées par Statistique Canada. Dans chaque cas, la disponibilité des estimations et l'utilisation pertinente sont expliquées. On y trouve en outre l'exposé des méthodes d'établissement des prévisions du revenu agricole préparées par Agriculture et Agroalimentaire Canada, avec une explication de la relation avec les comptes du revenu agricole de Statistique Canada.

Pour comprendre les mesures du revenu agricole (nº 21-525-XIF au catalogue, gratuite), qui est publiée conjointement par Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, est maintenant offerte dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous «Produits et services», «Publications gratuites», puis «Agriculture».

Pour plus de renseignements, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec la Sous-section du marketing et des services à la clientèle, Division de l'agriculture, au 1 800 465-1991; télécopieur : (613) 951-3868; agriculture@statcan.ca.

Revenus et dépenses d'exploitation des fermes, 1999 (estimations provisoires)

Les revenus d'exploitation moyens des entreprises agricoles ont augmenté de 2,8 % en 1999 pour se chiffrer à 158 300 $ (selon les dossiers fiscaux). Les dépenses d'exploitation moyennes ont progressé de 4,0 % au cours de la même période pour s'établir à 135 600 $. Les marges d'exploitation se situaient à 14,4 cents par dollar de revenu, en baisse comparativement à 1998 (15,3 cents). Les revenus d'exploitation moyens en dollars courants de 1999 ont excédé de 10,9 % la moyenne quinquennale de 1994 à 1998, alors que les marges d'exploitation diminuaient de 1,9 cent par dollar de revenu.

La progression globale des revenus d'exploitation moyens est en grande partie attribuable à la hausse des revenus provenant de la vente de bovins (16,0 %) et de produits de serre et de pépinière (9,1 %). Les dépenses d'exploitation moyennes se sont accrues sous l'effet de l'accroissement des dépenses pour l'achat de bovins (20,3 %) et les frais d'intérêts (8,4 %).

Quant aux marges d'exploitation moyennes, les fermes laitières occupent le premier rang, affichant 25,9 cents par dollar de revenu, chiffre en hausse de 1,1 cent par dollar de revenu par rapport à 1998. (La marge d'exploitation est définie comme étant un dollar de revenu moins les dépenses d'exploitation [avant la déduction pour amortissement] pour chaque dollar de revenu.) Les fermes productrices de tabac viennent au deuxième rang, enregistrant 20,8 cents par dollar de revenu. Seulement ces deux types de fermes ont enregistré des marges d'exploitation moyennes supérieures à 20 cents. Les marges d'exploitation moyennes de 7 des 11 principaux types de fermes ont augmenté en 1999. Selon les chiffres de ventes, les fermes dont les revenus d'exploitation se situaient entre 100 000 $ et 249 999 $ ont obtenu la marge d'exploitation la plus élevée, soit 20,2 cents (estimation), en baisse comparativement aux 21,2 cents enregistrés en 1998.

Les estimations englobent les exploitations agricoles non constituées en société dont les revenus d'exploitation bruts sont de 10 000 $ et plus. Elles comprennent également les exploitations agricoles constituées en société dont les ventes de produits agricoles sont de 25 000 $ et plus, et dont 51 % et plus des ventes proviennent d'activités agricoles. Les estimations comprennent également les organisations communautaires agricoles.

Pour toute demande de données personnalisées, communiquez avec le Service à la clientèle, Division de l'agriculture, au (613) 951-5027. Pour plus de renseignements, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Daniel Michaud, Division de l'agriculture, au (613) 951-0701; daniel.michaud@statcan.ca.

Bulletins d'analyse

Facteurs associés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada (n° 9)

Ce bulletin indique que l'expérience que les femmes des régions rurales et des petites villes ont du marché du travail diffère considérablement de celle des femmes des grands centres urbains. Toutefois, contrairement aux attentes, ces contrastes ne semblent pas être causés par des différences d'accès aux services de garderie ou de rendement du capital humain, ni par des différences dans les attitudes à l'égard du rôle des femmes sur le marché du travail.

Les femmes âgées des régions rurales et des petites villes sont plus susceptibles de travailler que celles habitant les grands centres urbains, tous les autres facteurs étant constants par ailleurs. En outre, les femmes des grands centres urbains sont moins susceptibles de travailler au cours d'une année donnée si le revenu du ménage était élevé l'année précédente. Cette relation est beaucoup moins forte dans les régions rurales.

Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales (n° 10)

Ce bulletin s'appuie sur des données du recensement pour dégager les variations de la population rurale de 1981 à 1996 aux échelles nationale et provinciale.

En 1996, quelque 31 % de la population canadienne, soit environ 9 millions de personnes, vivait dans des régions essentiellement rurales, comparativement à 34 % en 1981. On comptait trois grandes régions au pays où plus de la moitié de la population vivait dans des régions essentiellement rurales : le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les quatre provinces de l'Atlantique ainsi que la Saskatchewan. Les régions rurales qui ont enregistré la plus forte croissance de 1991 à 1996 sont celles qui étaient voisines des régions métropolitaines.

Migrations des jeunes ruraux entre 1971 et 1996 (n° 11)

À l'aide des données du recensement, ce bulletin montre l'étendue de l'émigration des jeunes des régions rurales entre 1971 et 1996, aux échelons national et provincial.

Toutes les provinces ont connu une émigration nette des jeunes de leurs régions rurales au cours de la période, notamment la Saskatchewan et les quatre provinces de l'Atlantique. Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard étaient particulièrement affectées. Les provinces qui ont eu la plus faible émigration nette étaient l'Alberta et la Colombie-Britannique. Parallèlement, les régions urbaines ont connu une immigration nette de jeunes dans toutes les provinces, sauf celles de l'Atlantique. Les régions urbaines de l'Alberta sont celles où l'immigration nette a été la plus forte.

Ces bulletins (n° 21-006-XIF au catalogue, n^{os} 9, 10 et 11, gratuits), publiés en collaboration avec le Secrétariat rural du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, forment une partie d'une série de bulletins analytiques destinés à présenter les tendances observées dans les régions rurales du Canada. Ils sont accessibles dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous «Produits et services», «Publications gratuites», puis «Agriculture». Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, composez le 1 800 465-1991. Pour plus de renseignements, communiquez avec Ray D. Bollman, Division de l'agriculture, au (613) 951-3747; télécopieur : (613) 951-3868; bollman@statcan.ca.

CONGRÈS À VENIR

Conférence économique 2001 : Tendances économiques et sociales dans une économie dynamique Les 4 et 5 juin 2001, Ottawa

La Conférence économique annuelle de Statistique Canada, qui se tiendra au Centre des congrès d'Ottawa, sert de tribune pour l'échange de données de recherches empiriques entre des représentants des entreprises, des gouvernements, des chercheurs et du monde du travail. La conférence vise aussi à promouvoir l'analyse économique et socioéconomique, grâce à l'évaluation critique des données existantes.

Les nations et leurs économies évoluent constamment et s'adaptent au changement. Ces dernières années, la croissance économique sans précédent, particulièrement en Amérique du Nord,

a eu des répercussions significatives sur les entreprises, l'emploi, le marché du travail et la structure sociale. La mondialisation et la libéralisation des marchés ont touché divers secteurs de l'économie et les personnes qui les composent. La protection de l'environnement et de la santé humaine demeure à l'avant-plan des débats publics sur les questions relatives aux progrès de la technologie et de la biotechnologie. La croissance impressionnante de l'utilisation d'Internet a influé sur les communications, les transports, l'éducation, les services de santé, le travail autonome, le commerce et les activités des entreprises.

La Conférence économique de 2001 comprendra quatre séances plénières où d'éminents conférenciers seront appelés à faire des présentations. Elle comprendra en outre plus de 50 présentations en vue de jeter un nouvel éclairage sur la croissance économique et l'emploi, l'adaptation sociale et démographique au changement, le développement durable et les perspectives régionales.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les Services de planification de conférences, Statistique Canada, au (613) 951-1135; télécopieur : (613) 951-5544; neverut@statcan.ca.

Perspective

Tendances du revenu au Canada

Obtenez une vue d'ensemble à l'aide de presque 20 ans de données pour le Canada, les provinces et 15 régions métropolitaines

Pour 195 $, vous trouverez tout un éventail de statistiques sur le revenu pour la période de 1980 à 1997, durant laquelle on a connu deux récessions et périodes de reprise économique! Obtenez des chiffres précis et fiables sur :

- le revenu d'emploi... et d'autres sources
- l'impôt
- l'incidence des transferts gouvernementaux sur le revenu familial
- les écarts salariaux entre les femmes et les hommes
- le revenu des aînés au Canada
- l'inégalité du revenu et le faible revenu
- et bien plus encore!

En cette période de défis budgétaires, il importe plus que jamais de comprendre les tendances du revenu des Canadiens

Avec ***Tendances du revenu au Canada***, vous pouvez facilement suivre et comprendre l'évolution du revenu au pays!

Servez-vous de ce CD-ROM pour visualiser les tendances à l'aide d'un simple clic de souris. Personnalisez vos tableaux. Créez vos propres graphiques. Et plus!

Pour en savoir plus, jetez un coup d'oeil sur ***Tendances du revenu au Canada*** sur notre site Web : http://www.statcan.ca/francais/ads/13F0022XCB/index_f.htm ou communiquez avec le Centre de référence de Statistique Canada de votre région au 1 800 263-1136.

Commandez *Tendances du revenu au Canada* DÈS AUJOURD'HUI

(n° 13F0022XCB au catalogue) au prix de 195 $. Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Port et manutention à l'extérieur du Canada : pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 $. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 $. Vous pouvez commander par TÉLÉPHONE au 1 800 267-6677, par TÉLÉCOPIEUR au 1 877 287-4369 ou par la POSTE en écrivant à Statistique Canada, Gestion de la circulation, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6. Vous pouvez aussi nous joindre par COURRIEL à order@statcan.ca.

729MISC99212

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Analyses et graphiques sélectionnés

Les graphiques et les textes d'analyse de la présente rubrique s'inspirent d'une ou de plusieurs des sources qui suivent. Pour tout renseignement à cet égard, communiquez avec Joanne Bourdeau au (613) 951-4722; bourjoa@statcan.ca.

Données administratives

Données régionales et administratives
Tirage : annuel
Services aux clients : (613) 951-9720

Enquêtes-entreprises

Enquête annuelle sur les manufactures
Tirage : annuel
Personne-ressource :
Agent de diffusion (613) 951-9497

Enquête sur les perspectives du monde des affaires
Tirage : trimestriel
Personne-ressource :
Claude Robillard (613) 951-3507

Recensement

Caractéristiques de la population active
Tirage : quinquennal
Personne-ressource :
Michel Côté (613) 951-6896

Recensement sur le revenu
Tirage : quinquennal
Personne-ressource :
Alain Cregheur (613) 951-5698

Enquêtes sur l'emploi et le revenu

Enquête sur la population active
Tirage : mensuel
Personne-ressource :
Marc Lévesque (613) 951-2793

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail
Tirage : mensuel
Personne-ressource :
Sylvie Picard (613) 951-4090

Indice de l'offre d'emploi
Tirage : mensuel
Personne-ressource :
Sylvie Picard (613) 951-4090

Programme de statistiques sur l'assurance-emploi
Tirage : mensuel
Personne-ressource :
Sylvie Picard (613) 951-4090

Grands règlements salariaux
Bureau de renseignements sur le travail (Développement des ressources humaines Canada)
Tirage : trimestriel
Information :
(819) 997-3117 ou 1 800 567-6866

Le revenu du travail
Tirage : trimestriel
Personne-ressource :
Anna MacDonald (613) 951-3784

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
Tirage : annuel
Services aux clients :
(613) 951-7355 ou 1 888 297-7355

Enquête sur les finances des consommateurs
Tirage : annuel
Services aux clients :
(613) 951-7355 ou 1 888 297-7355

Enquête sur les dépenses des ménages
(remplace l'*Enquête sur l'équipement ménager* et l'*Enquête sur les dépenses des familles*)
Tirage : annuel
Services aux clients :
(613) 951-7355 ou 1 888 297-7355

Enquête sociale générale

Les études, le travail et la retraite
Tirage : occasionnel
Services aux clients :
(613) 951-5979

Entraide et soutien social
Tirage : occasionnel
Services aux clients :
(613) 951-5979

Emploi du temps
Tirage : occasionnel
Services aux clients :
(613) 951-5979

Enquêtes sur les régimes de pensions

Enquête sur les régimes de pensions au Canada
Tirage : annuel
Personne-ressource :
Patricia Schembari (613) 951-9502

Enquête trimestrielle des caisses de retraite en fiducie
Tirage : trimestriel
Personne-ressource :
Bob Anderson (613) 951-4034

Enquêtes spéciales

Enquête sur les horaires et les conditions de travail
Tirage : occasionnel
Personne-ressource :
Ernest B. Akyeampong
(613) 951-4624

Enquête sur la formation et l'éducation des adultes
Tirage : occasionnel
Services aux clients :
(613) 951-7355 ou 1 888 297-7355

Enquête auprès des diplômés
(études postsecondaires)
Tirage : occasionnel
Personne-ressource :
Bill Magnus (613) 951-4577

Situation vis-à-vis de l'activité de la population canadienne en âge de travailler

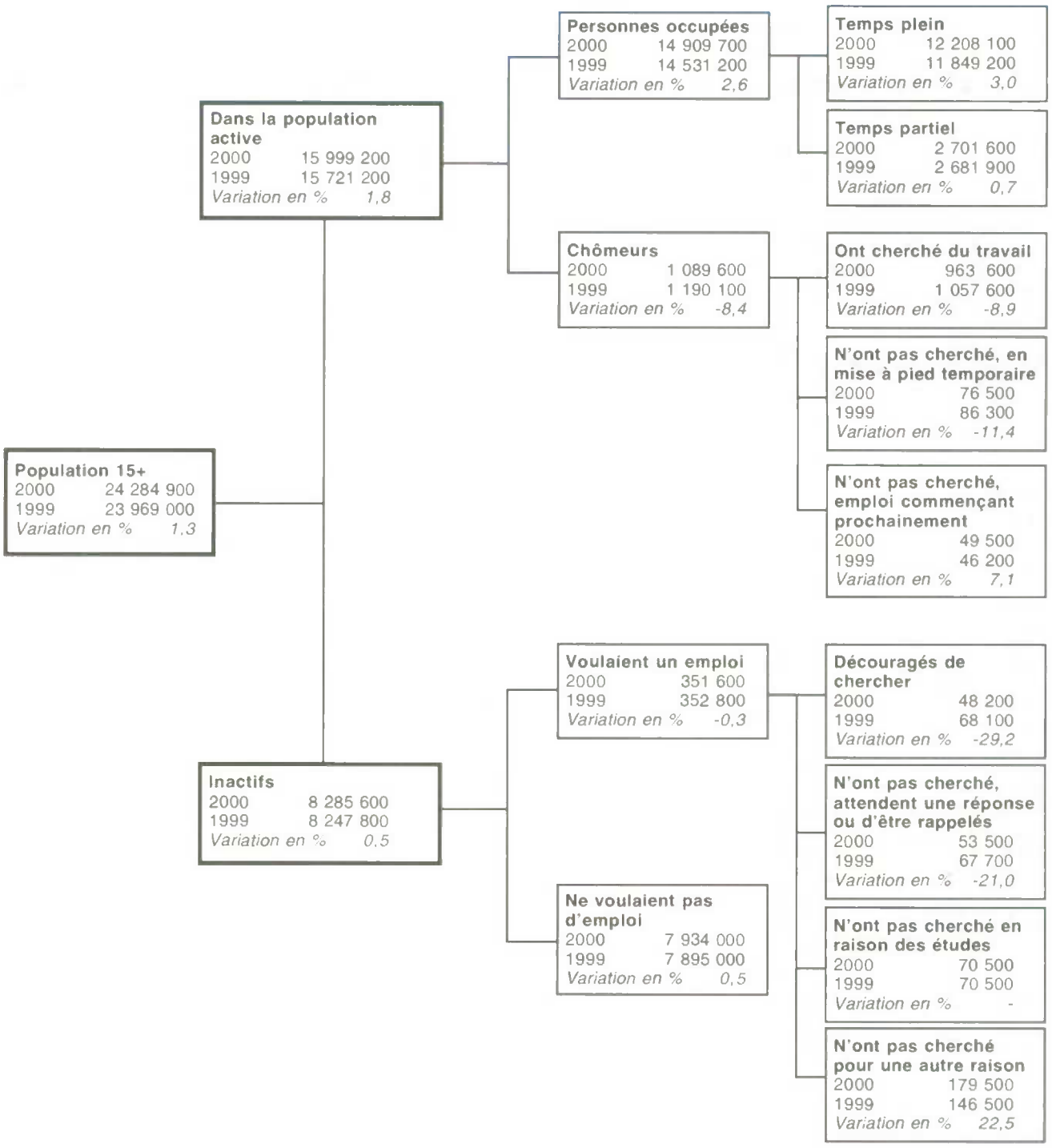

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

En 2000, les taux d'emploi des jeunes et des femmes du principal groupe d'âge actif ont augmenté le plus.

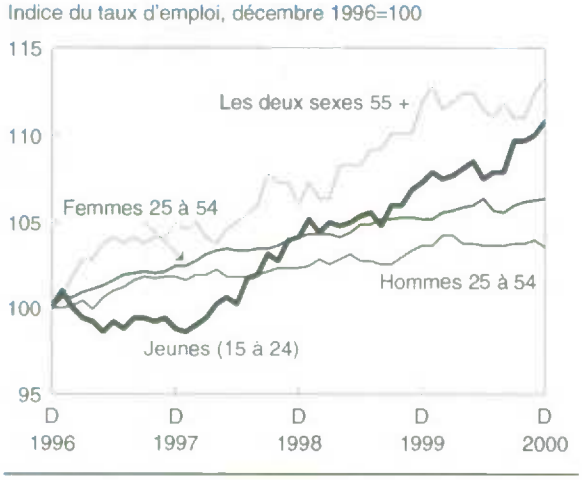

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Le taux de chômage des jeunes, bien que toujours beaucoup plus élevé que celui des adultes, a poursuivi sa tendance à la baisse.

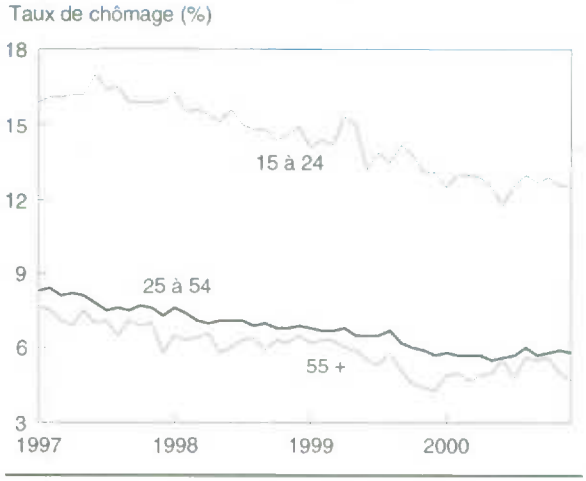

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

En pourcentage, la croissance de l'emploi a devancé la croissance démographique, sauf dans le cas des hommes du principal groupe d'âge actif.

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre			
	1996	1999	2000	1996 à 2000	1999 à 2000	1996 à 2000	1999 à 2000
	milliers			milliers		%	
Population 15 +	**23 178,7**	**24 111,4**	**24 435,3**	***1 256,6***	***323,9***	***5,4***	***1,3***
Jeunes (15 à 24)	3 946,3	4 052,2	4 084,1	*137,8*	*31,9*	*3,5*	*0,8*
Hommes 25 à 54	6 663,5	6 871,8	6 950,2	*286,7*	*78,4*	*4,3*	*1,1*
Femmes 25 à 54	6 686,4	6 889,6	6 955,5	*269,1*	*65,9*	*4,0*	*1,0*
Les deux sexes 55 +	5 882,6	6 297,8	6 445,5	*562,9*	*147,7*	*9,6*	*2,3*
Emploi 15 +	**13 518,7**	**14 747,5**	**15 066,7**	***1 548,0***	***319,2***	***11,5***	***2,2***
Jeunes (15 à 24)	2 042,5	2 254,1	2 344,4	*301,9*	*90,3*	*14,8*	*4,0*
Hommes 25 à 54	5 519,8	5 895,7	5 954,1	*434,3*	*58,4*	*7,9*	*1,0*
Femmes 25 à 54	4 674,0	5 062,8	5 177,5	*503,5*	*114,7*	*10,8*	*2,3*
Les deux sexes 55 +	1 282,4	1 534,8	1 590,7	*308,3*	*55,9*	*24,0*	*3,6*
Chômage 15 +	**1 459,6**	**1 074,9**	**1 103,7**	***-355,9***	***28,8***	***-24,4***	***2,7***
Jeunes (15 à 24)	384,2	340,0	335,6	*-48,6*	*-4,4*	*-12,6*	*-1,3*
Hommes 25 à 54	530,0	362,9	366,8	*-163,2*	*3,9*	*-30,8*	*1,1*
Femmes 25 à 54	435,0	302,2	323,5	*-111,5*	*21,3*	*-25,6*	*7,0*
Les deux sexes 55 +	110,4	69,7	78,0	*-32,4*	*8,3*	*-29,3*	*11,9*

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Les taux de chômage des personnes plus âgées et des femmes du principal groupe d'âge actif ont augmenté légèrement en raison d'une hausse de l'activité.

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre	
	1996	1999	2000	1996 à 2000	1999 à 2000
		%		points de %	
Taux de chômage 15 +	**9,7**	**6,8**	**6,8**	***-2,9***	-
Jeunes (15 à 24)	15,8	13,1	12,5	*-3,3*	*-0,6*
Hommes 25 à 54	8,8	5,8	5,8	*-3,0*	-
Femmes 25 à 54	8,5	5,6	5,9	*-2,6*	*0,3*
Les deux sexes 55 +	7,9	4,3	4,7	*-3,2*	*0,4*
Taux d'activité 15 +	**64,6**	**65,6**	**66,2**	***1,6***	***0,6***
Jeunes (15 à 24)	61,5	64,0	65,6	*4,1*	*1,6*
Hommes 25 à 54	90,8	91,1	90,9	*0,1*	*-0,2*
Femmes 25 à 54	76,4	77,9	79,1	*2,7*	*1,2*
Les deux sexes 55 +	23,7	25,5	25,9	*2,2*	*0,4*
Taux d'emploi 15 +	**58,3**	**61,2**	**61,7**	***3,4***	***0,5***
Jeunes (15 à 24)	51,8	55,6	57,4	*5,6*	*1,8*
Hommes 25 à 54	82,8	85,8	85,7	*2,9*	*-0,1*
Femmes 25 à 54	69,9	73,5	74,4	*4,5*	*0,9*
Les deux sexes 55 +	21,8	24,4	24,7	*2,9*	*0,3*

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Depuis trois années consécutives, le taux d'emploi chez les jeunes a enregistré la plus forte progression.

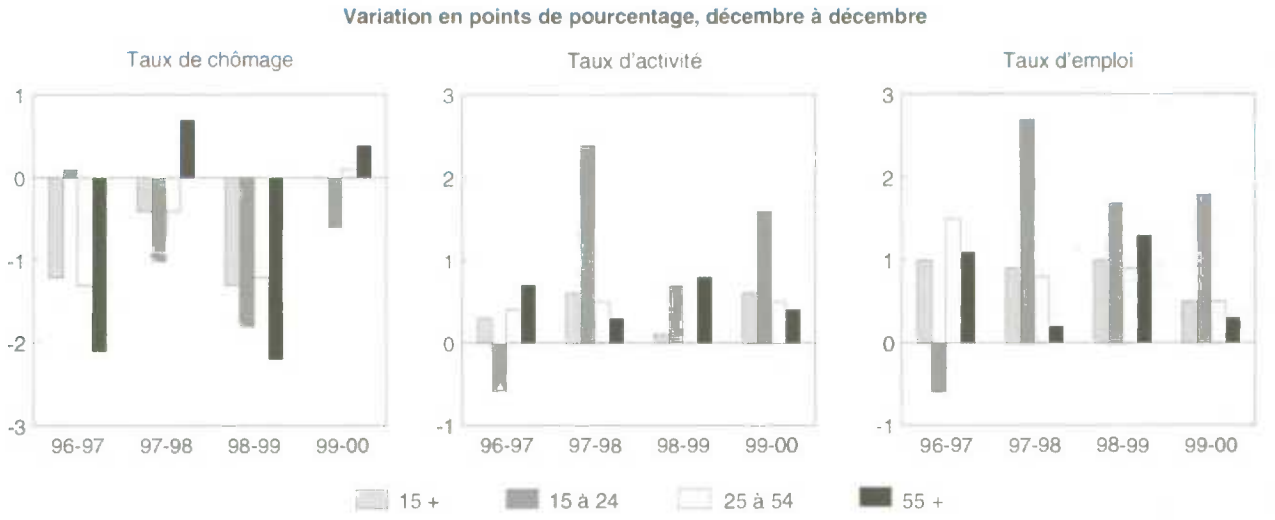

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Au fil des ans, la croissance de l'emploi à temps plein a surpassé de loin celle de l'emploi à temps partiel, mais en 2000, les taux de croissance de l'emploi à temps plein et à temps partiel étaient presque les mêmes.

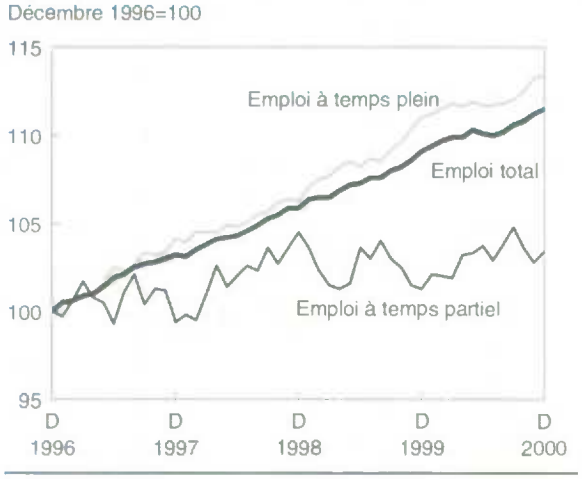

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

	Emploi	Temps plein	Temps partiel
		milliers	
Niveau de décembre			
1996	13 518,7	10 899,8	2 618,8
1999	14 747,5	12 095,4	2 652,1
2000	15 066,7	12 358,7	2 708,0
Variation absolue			
1996 à 2000	*1 548,0*	*1 458,9*	*89,2*
1999 à 2000	*319,2*	*263,3*	*55,9*
		%	
Variation en pourcentage			
1996 à 2000	*11,5*	*13,4*	*3,4*
1999 à 2000	*2,2*	*2,2*	*2,1*

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Pour la première fois depuis 1986, le travail autonome a fléchi en 2000.

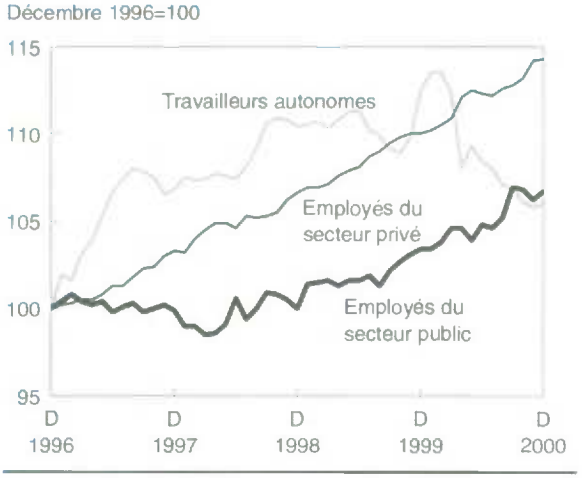

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

	Emploi total	Employés		Travailleurs autonomes
		Public	Privé	
		milliers		
Niveau de décembre				
1996	13 518,7	2 655,3	8 633,4	2 230,0
1999	14 747,5	2 745,0	9 493,5	2 509,0
2000	15 066,7	2 833,5	9 869,9	2 363,3
Variation absolue				
1996 à 2000	*1 548,0*	*178,2*	*1 236,5*	*133,3*
1999 à 2000	*319,2*	*88,5*	*376,4*	*-145,7*
		%		
Variation en pourcentage				
1996 à 2000	*11,5*	*6,7*	*14,3*	*6,0*
1999 à 2000	*2,2*	*3,2*	*4,0*	*-5,8*

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Au cours des quatre dernières années, on a observé une forte croissance de l'emploi dans la fabrication et le commerce, soit les deux plus importants secteurs au Canada. En 2000, les gains ont également été considérables au chapitre des services professionnels, scientifiques et techniques de même que dans le domaine de l'information, de la culture et des loisirs, entre autres.

Indice de l'emploi

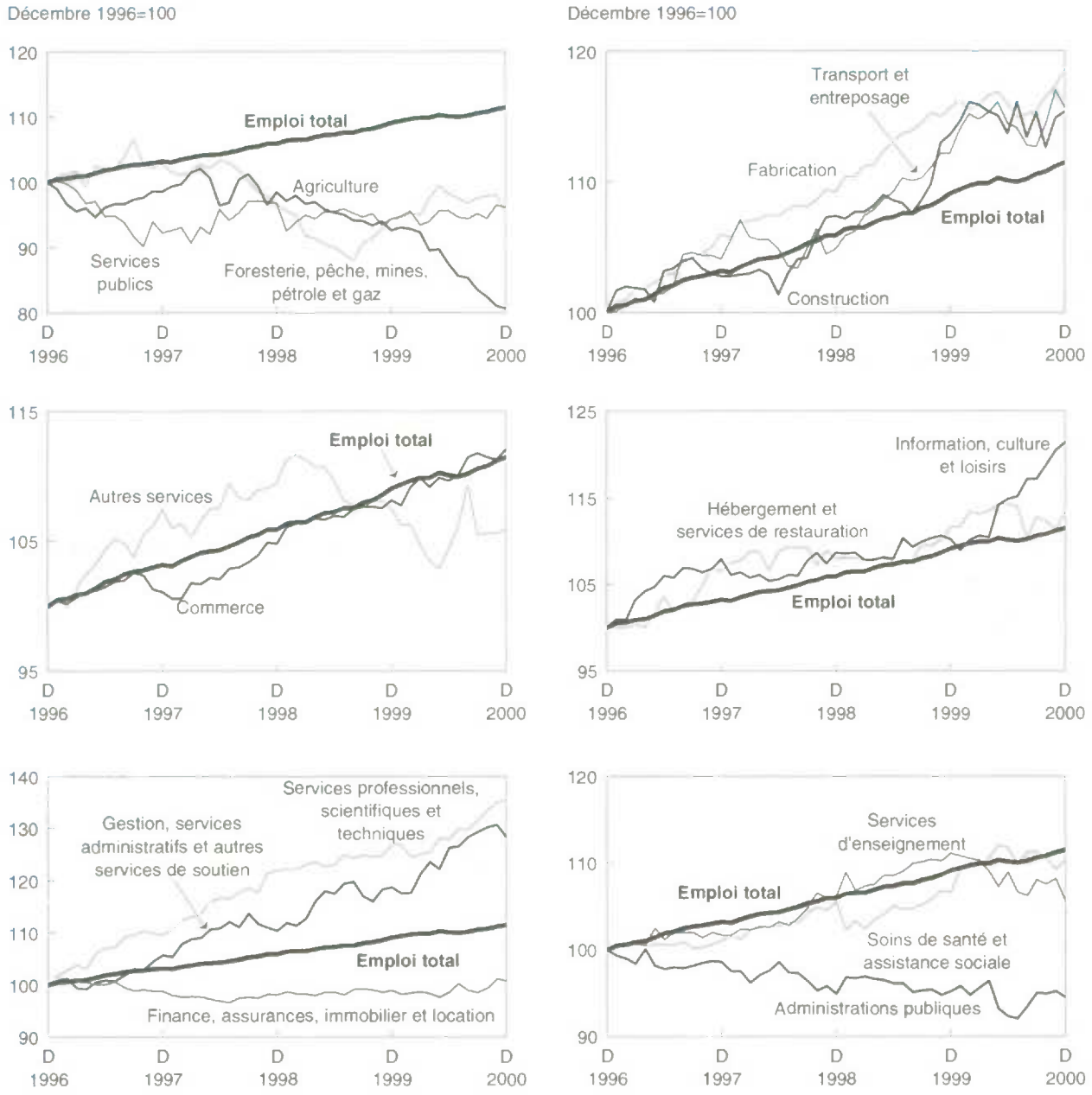

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Les trois branches d'activité ayant connu la plus forte croissance en 2000 faisaient partie du secteur des services.

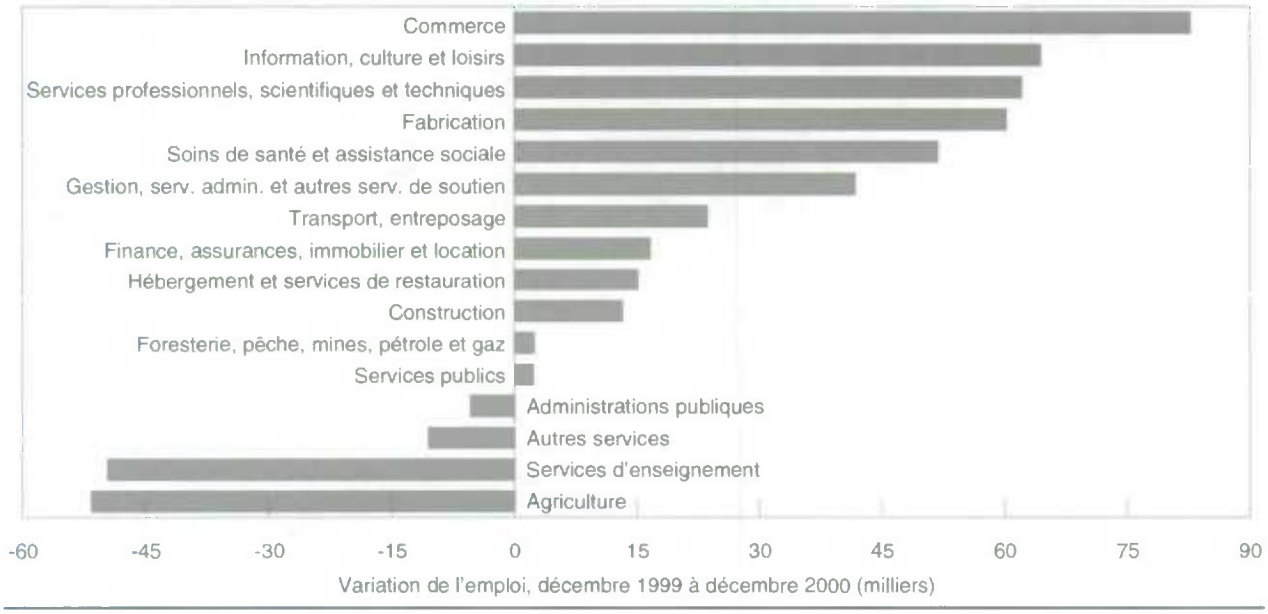

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre			
	1996	1999	2000	1996 à 2000	1999 à 2000	1996 à 2000	1999 à 2000
	milliers			milliers		%	
Ensemble des branches d'activité	**13 518,7**	**14 747,5**	**15 066,7**	***1 548,0***	***319,2***	***11,5***	***2,2***
Secteur des biens	3 517,1	3 865,3	3 891,8	*374,7*	*26,5*	*10,7*	*0,7*
Agriculture	430,7	399,1	347,5	*-83,2*	*-51,6*	*-19,3*	*-12,9*
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	291,8	275,3	277,7	*-14,1*	*2,4*	*-4,8*	*0,9*
Services publics	122,3	115,4	117,7	*-4,6*	*2,3*	*-3,8*	*2,0*
Construction	711,0	807,4	820,6	*109,6*	*13,2*	*15,4*	*1,6*
Fabrication	1 961,3	2 268,2	2 328,4	*367,1*	*60,2*	*18,7*	*2,7*
Secteur des services	10 001,6	10 882,2	11 174,9	*1 173,3*	*292,7*	*11,7*	*2,7*
Commerce	2 100,0	2 271,7	2 354,4	*254,4*	*82,7*	*12,1*	*3,6*
Transport et entreposage	681,0	764,2	787,8	*106,8*	*23,6*	*15,7*	*3,1*
Finance, assurances, immobilier et location	875,1	865,3	881,9	*6,8*	*16,6*	*0,8*	*1,9*
Services professionnels, scientifiques et techniques	730,4	926,5	988,6	*258,2*	*62,1*	*35,4*	*6,7*
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	436,0	517,5	559,2	*123,2*	*41,7*	*28,3*	*8,1*
Services d'enseignement	901,4	1 001,7	952,1	*50,7*	*-49,6*	*5,6*	*-5,0*
Soins de santé et assistance sociale	1 382,0	1 471,9	1 523,7	*141,7*	*51,8*	*10,3*	*3,5*
Information, culture et loisirs	577,2	636,2	700,6	*123,4*	*64,4*	*21,4*	*10,1*
Hébergement et services de restauration	851,9	950,6	965,7	*113,8*	*15,1*	*13,4*	*1,6*
Autres services	659,7	708,9	698,4	*38,7*	*-10,5*	*5,9*	*-1,5*
Administrations publiques	806,9	767,8	762,4	*-44,5*	*-5,4*	*-5,5*	*-0,7*

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Au cours des quatre dernières années, les professions liées aux sciences naturelles et appliquées ont enregistré la hausse la plus élevée en pourcentage. Ce groupe comprend les programmeurs, les analystes de systèmes et les ingénieurs en informatique.

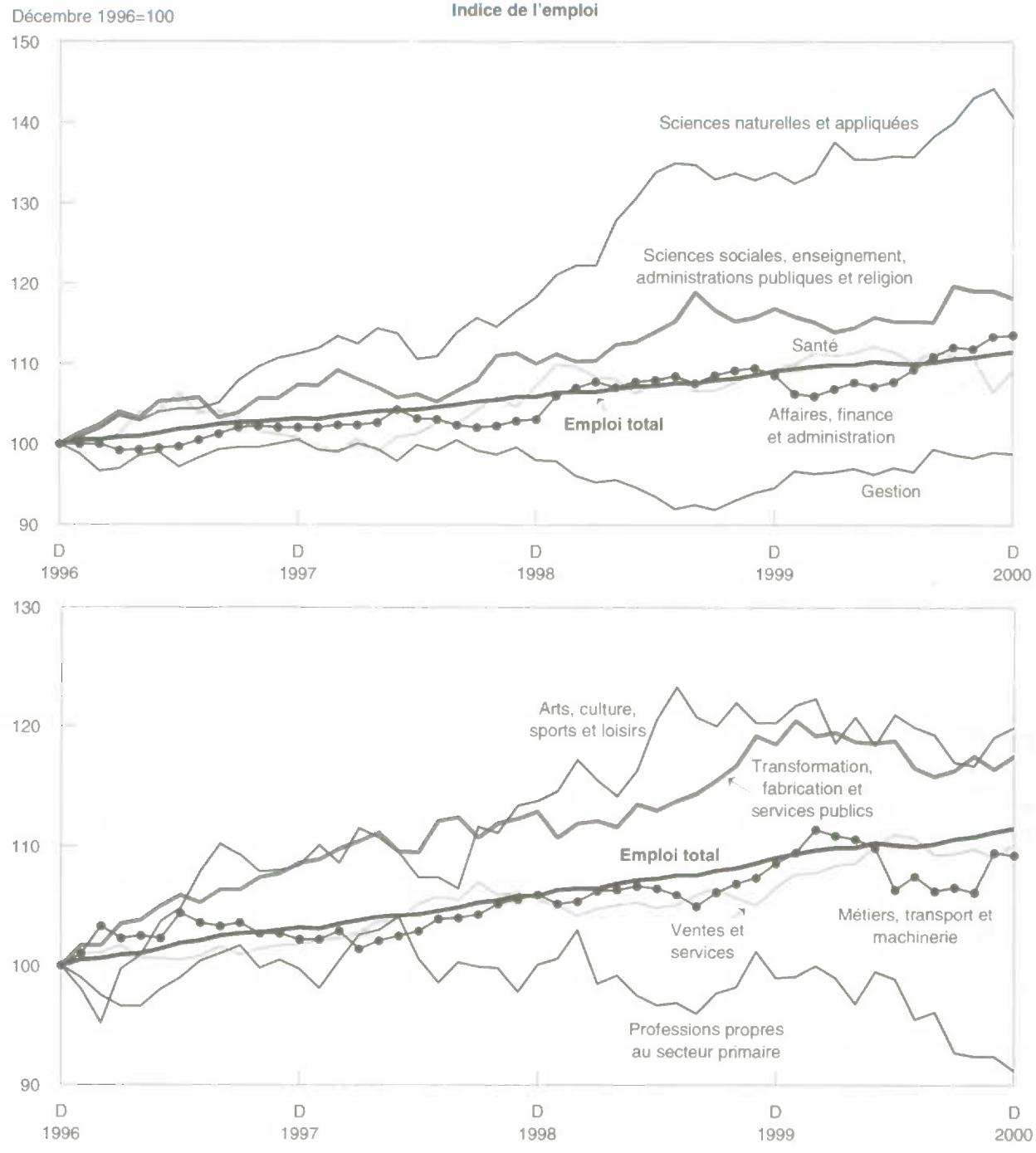

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Compte tenu des gains dans le secteur des services, les professions relatives aux ventes et aux services ainsi qu'aux affaires, à la finance et à l'administration ont connu la plus importante progression. La plus forte baisse a touché les professions propres au secteur primaire en raison du déclin survenu en agriculture.

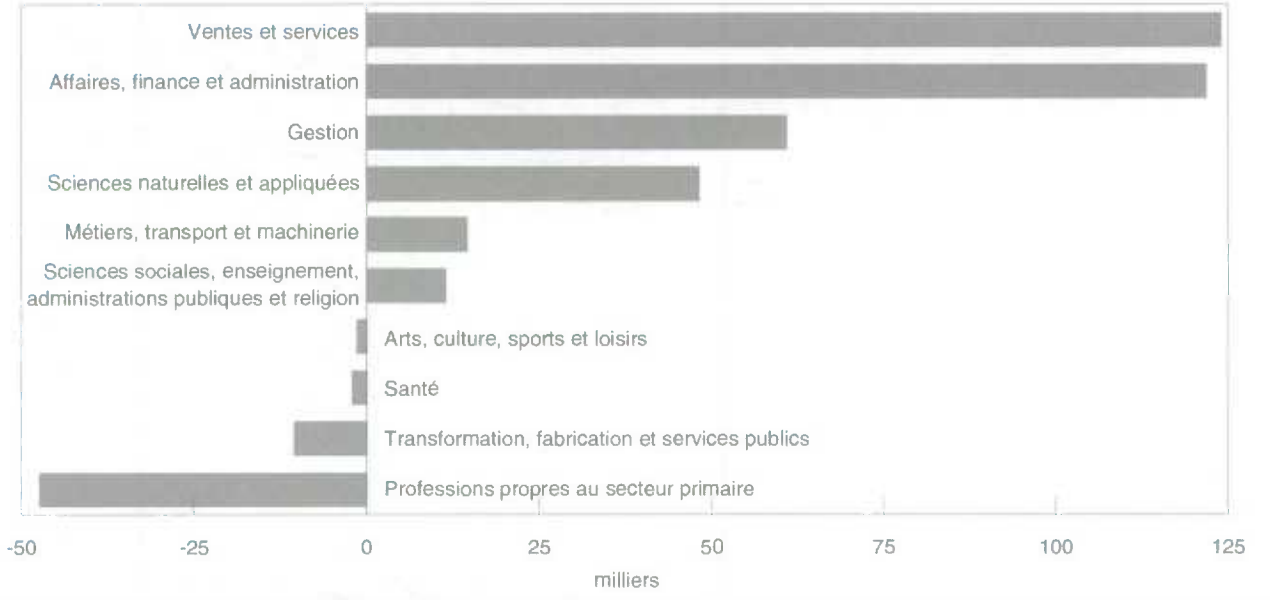

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre			
	1996	1999	2000	1996 à 2000	1999 à 2000	1996 à 2000	1999 à 2000
	milliers			milliers		%	
Ensemble des professions	**13 518,7**	**14 747,5**	**15 066,7**	***1 548,0***	***319,2***	***11,5***	***2,2***
Gestion	1 467,4	1 388,2	1 449,1	*-18,3*	*60,9*	*-1,2*	*4,4*
Affaires, finance et administration	2 415,2	2 623,0	2 744,8	*329,6*	*121,8*	*13,6*	*4,6*
Sciences naturelles et appliquées	701,8	939,4	987,6	*285,8*	*48,2*	*40,7*	*5,1*
Santé	706,9	773,6	771,5	*64,6*	*-2,1*	*9,1*	*-0,3*
Sciences sociales, enseignement, administrations publiques et religion	869,9	1 016,7	1 028,1	*158,2*	*11,4*	*18,2*	*1,1*
Arts, culture, sports et loisirs	349,3	420,1	418,7	*69,4*	*-1,4*	*19,9*	*-0,3*
Ventes et services	3 404,1	3 628,0	3 751,9	*347,8*	*123,9*	*10,2*	*3,4*
Métiers, transport et machinerie	1 962,4	2 130,4	2 144,9	*182,5*	*14,5*	*9,3*	*0,7*
Professions propres au secteur primaire	603,7	597,9	550,6	*-53,1*	*-47,3*	*-8,8*	*-7,9*
Transformation, fabrication et services publics	1 038,0	1 230,0	1 219,5	*181,5*	*-10,5*	*17,5*	*-0,9*

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Depuis le début d'une forte tendance à la hausse en 1997, l'emploi dans les trois plus grandes villes de la région de l'Atlantique s'est hissé au niveau national ou au-dessus de celui-ci.

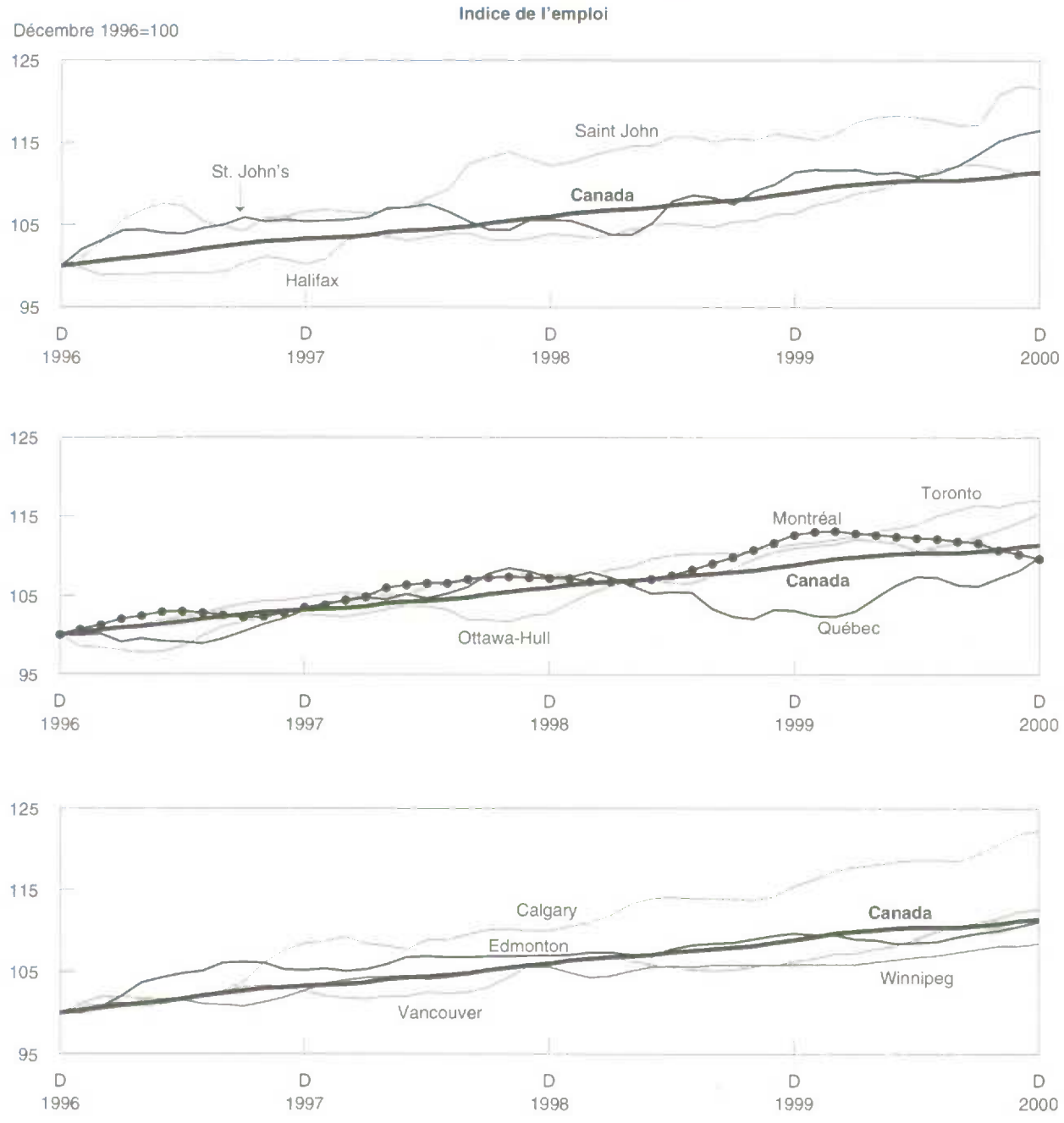

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées, moyenne mobile de trois mois

En pourcentage, la croissance de l'emploi a été plus forte en Ontario en 2000.

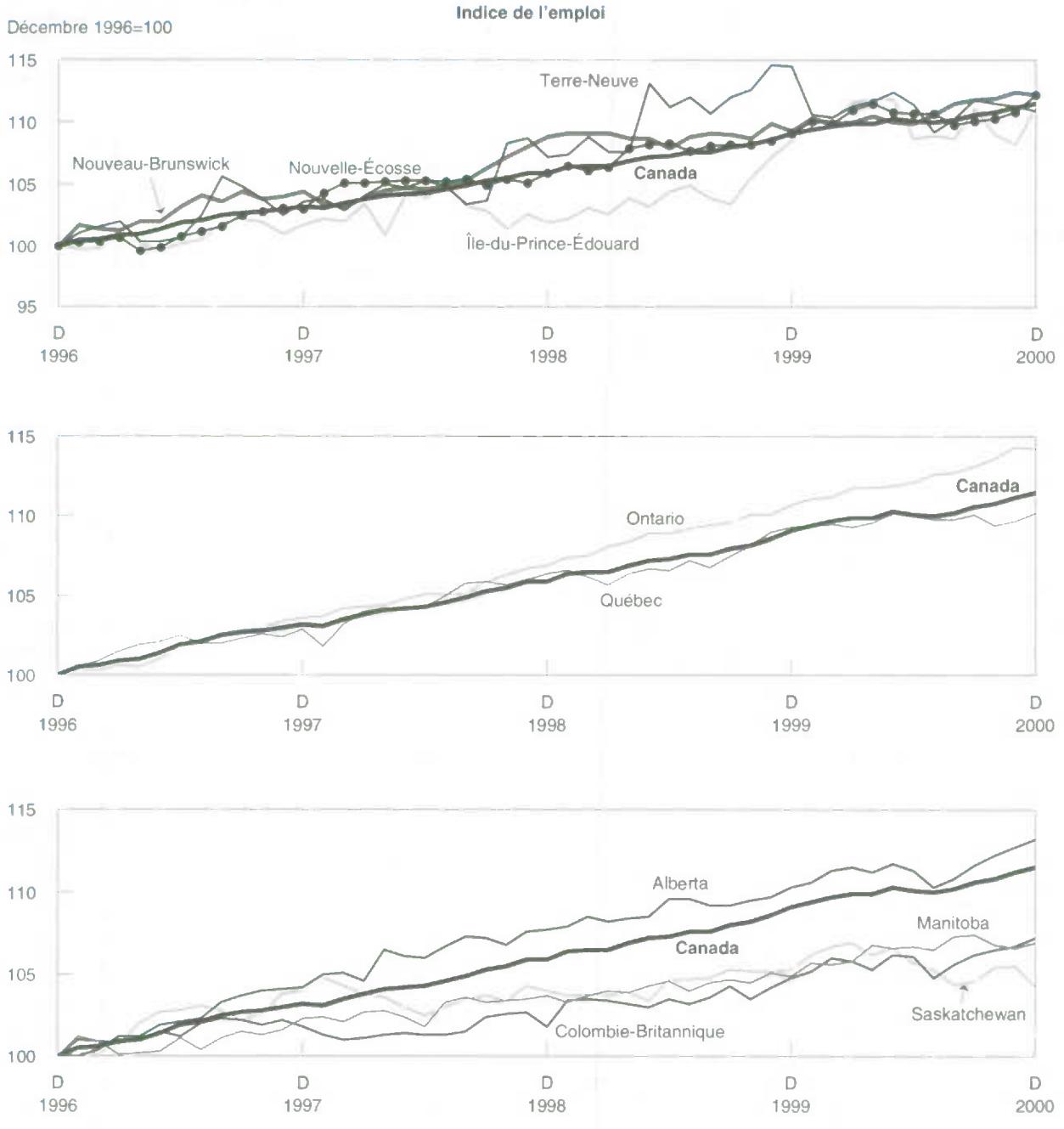

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Près de 6 personnes sur 10 nouvellement occupées provenaient de l'Ontario.

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre			
	1996	1999	2000	1996 à 2000	1999 à 2000	1996 à 2000	1999 à 2000
	milliers			milliers		%	
Occupées							
Canada	**13 518,7**	**14 747,5**	**15 066,7**	***1 548,0***	***319,2***	***11,5***	***2,2***
Terre-Neuve	184,5	211,2	204,7	*20,2*	*-6,5*	*10,9*	*-3,1*
Île-du-Prince-Édouard	58,7	63,7	65,3	*6,6*	*1,6*	*11,2*	*2,5*
Nouvelle-Écosse	379,3	413,9	425,6	*46,3*	*11,7*	*12,2*	*2,8*
Nouveau-Brunswick	301,4	329,4	338,3	*36,9*	*8,9*	*12,2*	*2,7*
Québec	3 133,0	3 425,6	3 451,4	*318,4*	*25,8*	*10,2*	*0,8*
Ontario	5 217,5	5 774,0	5 960,4	*742,9*	*186,4*	*14,2*	*3,2*
Manitoba	520,4	546,0	556,3	*35,9*	*10,3*	*6,9*	*1,9*
Saskatchewan	459,5	483,9	479,2	*19,7*	*-4,7*	*4,3*	*-1,0*
Alberta	1 424,3	1 571,7	1 613,0	*188,7*	*41,3*	*13,2*	*2,6*
Colombie-Britannique	1 840,0	1 928,2	1 972,5	*132,5*	*44,3*	*7,2*	*2,3*
En chômage							
Canada	**1 459,6**	**1 074,9**	**1 103,7**	***-355,9***	***28,8***	***-24,4***	***2,7***
Terre-Neuve	48,5	34,6	43,9	*-4,6*	*9,3*	*-9,5*	*26,9*
Île-du-Prince-Édouard	11,0	9,3	8,7	*-2,3*	*-0,6*	*-20,9*	*-6,5*
Nouvelle-Écosse	53,8	44,1	41,8	*-12,0*	*-2,3*	*-22,3*	*-5,2*
Nouveau-Brunswick	44,8	37,3	37,4	*-7,4*	*0,1*	*-16,5*	*0,3*
Québec	438,6	300,9	301,9	*-136,7*	*1,0*	*-31,2*	*0,3*
Ontario	517,5	338,3	382,3	*-135,2*	*44,0*	*-26,1*	*13,0*
Manitoba	41,0	29,7	28,5	*-12,5*	*-1,2*	*-30,5*	*-4,0*
Saskatchewan	28,1	27,1	26,9	*-1,2*	*-0,2*	*-4,3*	*-0,7*
Alberta	92,3	90,3	82,0	*-10,3*	*-8,3*	*-11,2*	*-9,2*
Colombie-Britannique	184,0	163,2	150,2	*-33,8*	*-13,0*	*-18,4*	*-8,0*

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

En 2000, les taux de chômage ont diminué dans la plupart des provinces.

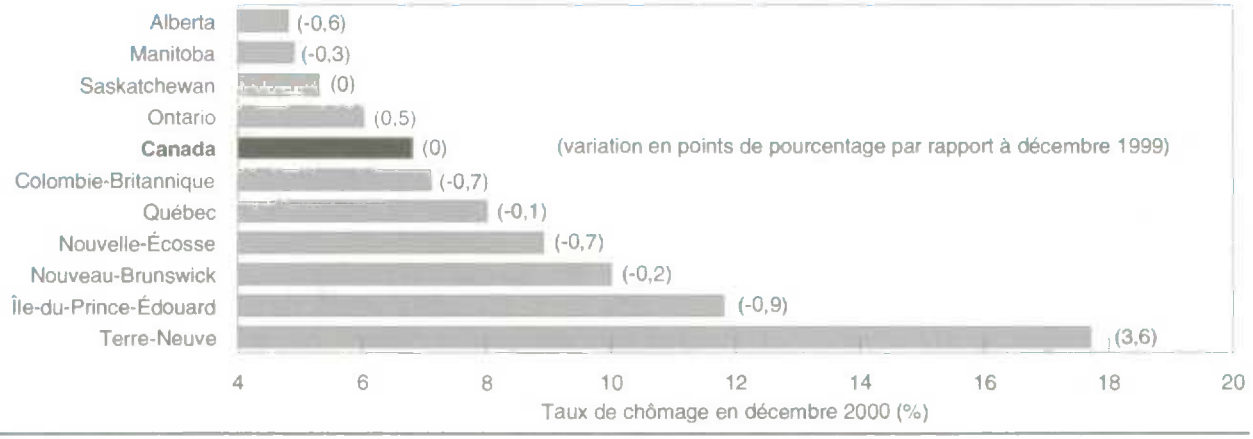

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Parmi les villes canadiennes les plus importantes, Calgary et Toronto ont affiché le niveau moyen de l'emploi le plus élevé.

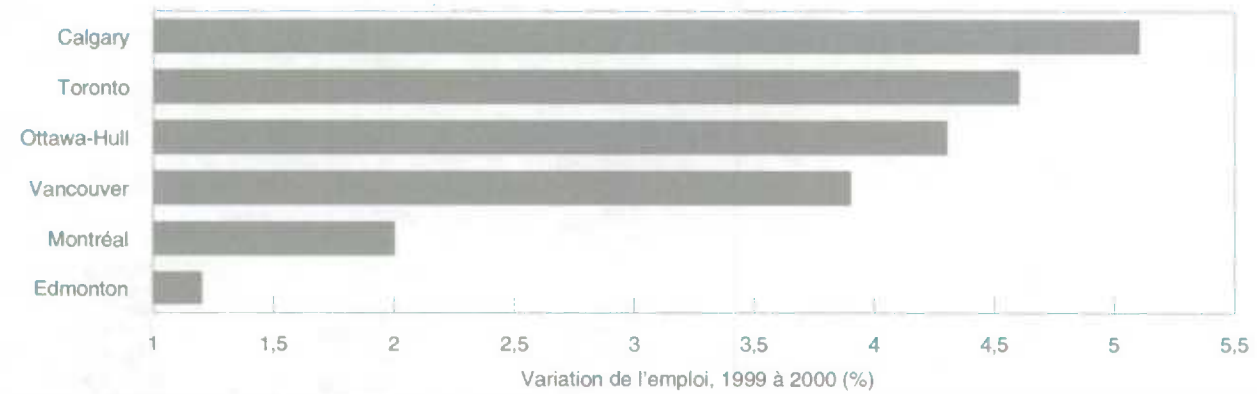

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

	Moyenne annuelle			Variation			
	1996	1999	2000	1996 à 2000	1999 à 2000	1996 à 2000	1999 à 2000
	milliers			milliers		%	
Canada	**13 462,6**	**14 531,2**	**14 909,7**	***1 447,1***	***378,5***	***10,7***	***2,6***
St. John's	77,0	80,1	84,3	*7,3*	*4,2*	*9,5*	*5,2*
Halifax	164,1	174,8	184,0	*19,9*	*9,2*	*12,1*	*5,3*
Saint John	53,1	59,3	61,0	*8,0*	*1,7*	*15,1*	*2,9*
Chicoutimi-Jonquière	62,1	67,5	67,4	*5,3*	*-0,1*	*8,5*	*-0,1*
Québec	312,1	319,6	326,6	*14,5*	*7,0*	*4,6*	*2,2*
Trois-Rivières	61,4	61,9	62,1	*0,7*	*0,2*	*1,1*	*0,3*
Sherbrooke	66,0	69,6	73,1	*7,1*	*3,5*	*10,8*	*5,0*
Montréal	1 524,3	1 656,2	1 689,9	*165,6*	*33,7*	*10,9*	*2,0*
Ottawa-Hull	496,9	543,8	567,0	*70,1*	*23,2*	*14,1*	*4,3*
Sudbury	73,6	72,0	76,0	*2,4*	*4,0*	*3,3*	*5,6*
Oshawa	130,2	147,8	148,6	*18,4*	*0,8*	*14,1*	*0,5*
Toronto	2 134,7	2 390,8	2 499,8	*365,1*	*109,0*	*17,1*	*4,6*
Hamilton	303,7	325,0	345,3	*41,6*	*20,3*	*13,7*	*6,2*
St. Catharines-Niagara	172,1	178,4	193,2	*21,1*	*14,8*	*12,3*	*8,3*
London	195,1	211,3	218,1	*23,0*	*6,8*	*11,8*	*3,2*
Windsor	135,9	146,2	154,2	*18,3*	*8,0*	*13,5*	*5,5*
Kitchener-Waterloo	199,0	218,8	223,5	*24,5*	*4,7*	*12,3*	*2,1*
Thunder Bay	60,1	60,5	61,2	*1,1*	*0,7*	*1,8*	*1,2*
Winnipeg	330,4	345,7	351,9	*21,5*	*6,2*	*6,5*	*1,8*
Regina	98,5	104,8	104,4	*5,9*	*-0,4*	*6,0*	*-0,4*
Saskatoon	107,0	113,3	116,7	*9,7*	*3,4*	*9,1*	*3,0*
Calgary	452,4	519,3	545,6	*93,2*	*26,3*	*20,6*	*5,1*
Edmonton	440,5	483,1	488,9	*48,4*	*5,8*	*11,0*	*1,2*
Vancouver	948,6	1 005,4	1 044,4	*95,8*	*39,0*	*10,1*	*3,9*
Victoria	143,5	154,2	153,6	*10,1*	*-0,6*	*7,0*	*-0,4*

Source : Enquête sur la population active

Le nombre moyen d'heures habituelles est demeuré stable en 2000. Au cours de l'année, la semaine de travail comptait en moyenne 36,7 heures.

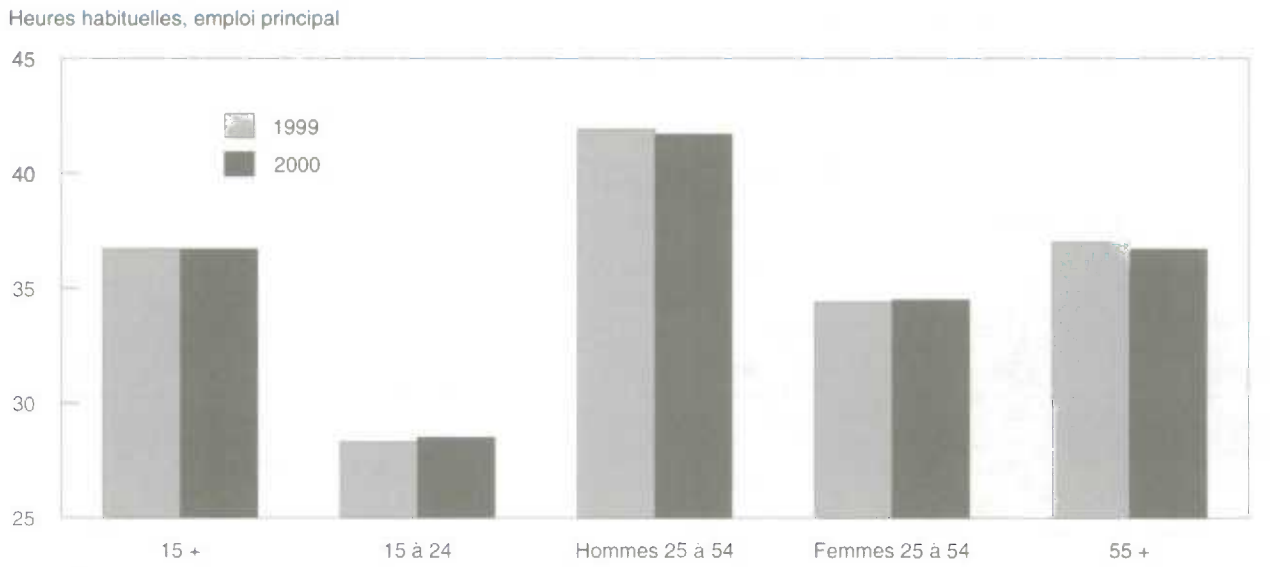

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

La répartition des heures de travail a également été stable en 2000. Seulement 59 % de tous les travailleurs avaient un horaire habituel de 35 à 40 heures par semaine à leur emploi principal.

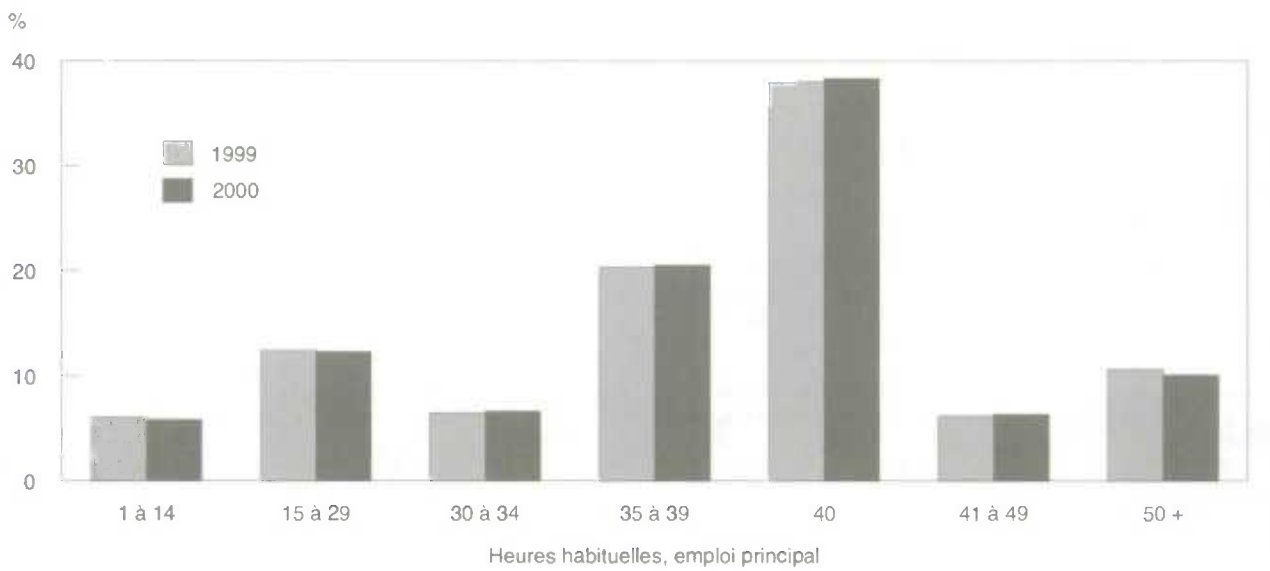

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

Ce sont les travailleurs reliés au secteur primaire et aux professions qui y sont propres qui ont eu l'horaire de travail le plus long en 2000.

	Personnes occupées	Heures habituelles, emploi principal								
		1 à 14	15 à 29	30 à 34	35 à 39	40	41 à 49	50+	Total (milliers)	Moyenne
	milliers								heures	
Total	**14 909,7**	**871,5**	**1 830,1**	**984,0**	**3 063,4**	**5 716,9**	**940,8**	**1 503,1**	**547 052,8**	**36,7**
Secteur										
Agriculture	372,6	33,0	37,7	25,9	17,0	79,5	26,4	153,2	16 787,4	45,1
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	283,0	5,8	8,9	6,2	23,0	136,7	33,9	68,5	12 624,3	44,6
Services publics	116,4	-	2,2	5,9	43,0	59,6	2,9	2,4	4 459,2	38,3
Construction	815,6	23,8	44,2	36,9	67,6	400,4	86,2	156,4	33 366,5	40,9
Fabrication	2 280,2	24,6	53,5	44,2	288,1	1 528,6	232,0	109,2	90 733,5	39,8
Commerce	2 318,1	183,2	431,4	174,9	304,3	868,7	151,0	204,5	80 409,3	34,7
Transport et entreposage	779,8	20,9	67,6	37,1	87,7	342,0	58,0	166,5	32 182,0	41,3
Finance, assurances, immobilier et location	867,0	31,8	91,6	49,8	333,7	245,7	34,2	80,1	31 956,4	36,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	945,9	40,7	79,9	46,9	222,5	378,4	45,5	132,1	36 265,3	38,3
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	546,2	53,1	84,3	50,6	77,2	198,0	35,9	47,3	18 743,0	34,3
Services d'enseignement	974,8	94,2	148,4	100,3	288,8	262,3	30,6	50,2	32 008,5	32,8
Soins de santé et assistance sociale	1 526,4	87,4	309,1	161,4	525,5	300,7	48,9	93,4	51 703,4	33,9
Information, culture et loisirs	665,5	67,9	87,8	44,8	169,8	217,3	27,4	50,5	22 732,9	34,2
Hébergement et services de restauration	960,6	118,8	251,9	109,3	104,5	246,4	40,0	89,6	30 551,4	31,8
Autres services	695,8	66,8	93,0	59,4	84,7	246,7	57,6	87,6	24 798,9	35,6
Administrations publiques	761,7	19,1	38,5	30,4	426,0	205,8	30,3	11,6	27 730,9	36,4
Profession										
Gestion	1 431,7	25,1	57,9	49,6	285,1	561,6	116,9	335,6	61 066,5	42,7
Affaires, finance et administration	2 646,4	140,6	305,8	166,4	954,5	902,1	84,6	92,4	92 643,8	35,0
Sciences naturelles et appliquées	968,3	13,8	30,2	22,9	329,0	455,1	47,4	69,8	37 882,1	39,1
Santé	780,4	34,6	170,1	90,3	256,5	150,7	27,7	50,4	26 586,7	34,1
Sciences sociales, enseignement, administrations publiques et religion	1 013,6	58,4	133,9	91,7	322,4	280,7	39,8	86,7	35 793,3	35,3
Arts, culture, sports et loisirs	416,7	63,0	66,2	35,2	81,7	115,7	14,0	40,9	13 474,5	32,3
Ventes et services	3 723,0	435,1	883,4	385,4	520,8	1 088,7	184,7	225,0	117 517,4	31,6
Métiers, transport et machinerie	2 130,1	46,6	103,2	81,7	178,3	1 137,8	235,2	347,3	87 624,7	41,1
Professions propres au secteur primaire	577,5	40,5	45,8	33,7	27,9	164,6	49,2	215,7	26 053,3	45,1
Transformation, fabrication et services publics	1 221,9	13,7	33,5	27,1	107,1	859,9	141,3	39,3	48 410,5	39,6

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

En 2000, en moyenne 10 % des employés effectuaient des heures supplémentaires rémunérées, un taux légèrement en hausse par rapport à l'année précédente. Les jeunes et les hommes de 25 à 54 ans ont connu les augmentations les plus remarquables.

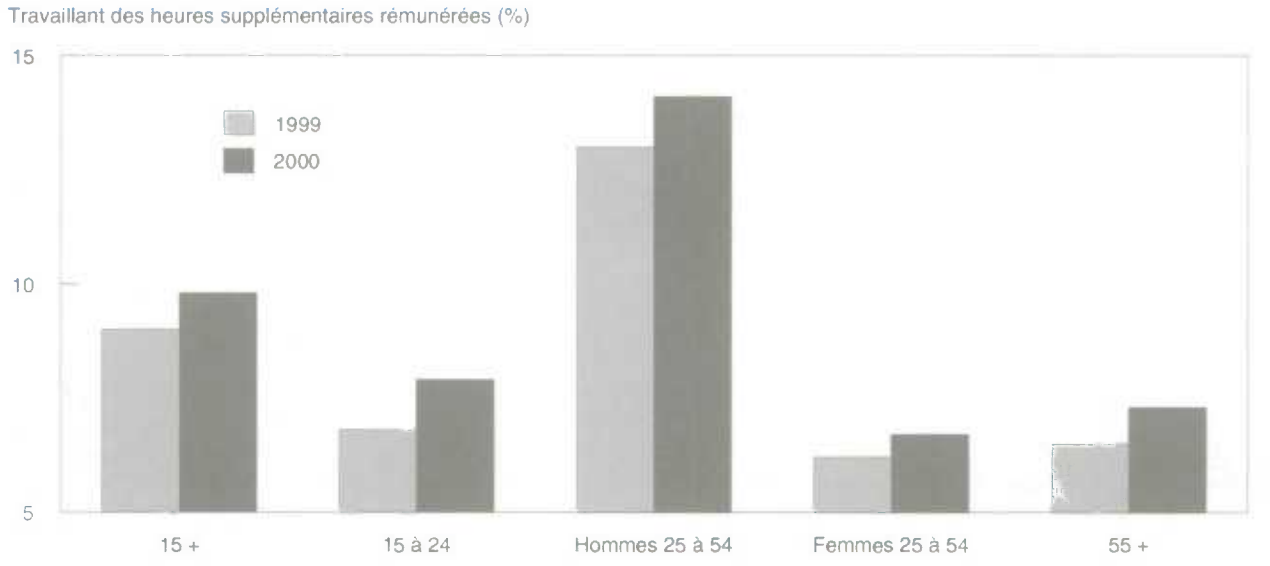

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

Les heures supplémentaires non rémunérées étaient aussi plus fréquentes en 2000.

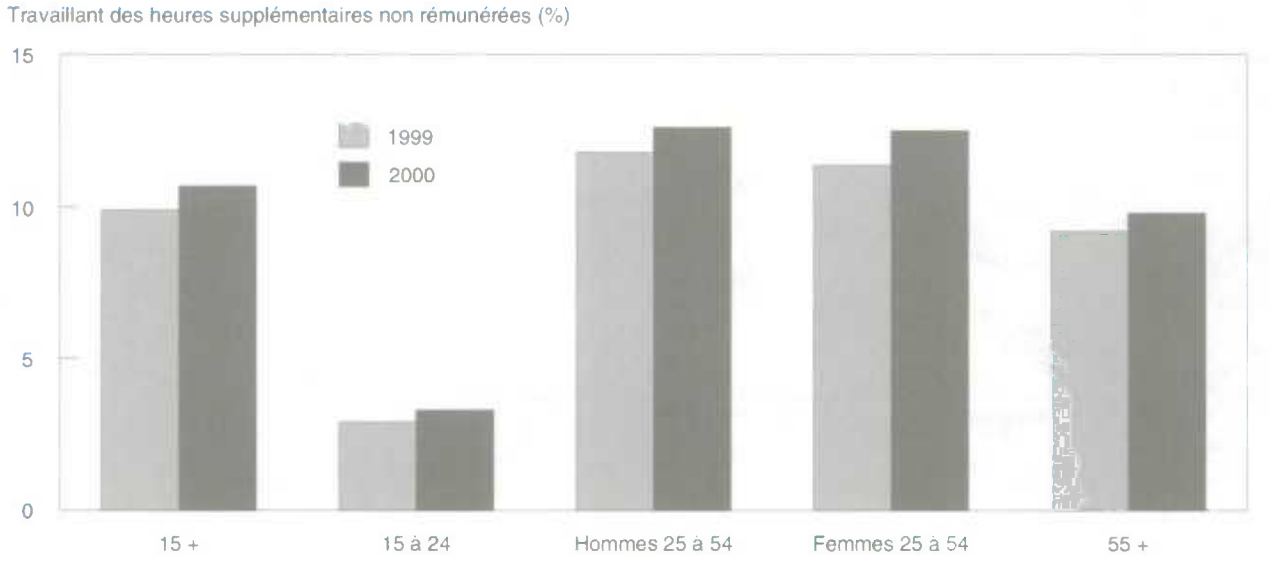

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

Alors que les travailleurs ayant effectué des heures supplémentaires dans le secteur des biens étaient plus susceptibles d'être rémunérés pour leurs efforts additionnels, la plupart de ceux ayant fait de même dans le secteur des services ne l'étaient pas.

	Employés au travail		Proportion des travailleurs effectuant des heures supplémentaires					
			2000			Variation, 1999 à 2000		
	Total	Heures supplémentaires	Total	Rémunérées	Non rémunérées	Total	Rémunérées	Non rémunérées
	milliers		%			points de %		
Total	**11 578,5**	**2 301,1**	**19,9**	**9,8**	**10,7**	***1,4***	***0,8***	***0,8***
Secteur								
Agriculture	118,0	11,3	9,6	5,7	3,7	-	-	*0,1*
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	213,6	59,0	27,6	18,9	9,5	*2,3*	*2,7*	*-0,5*
Services publics	106,6	28,8	27,0	17,0	11,4	*2,0*	*1,5*	*0,5*
Construction	511,3	100,8	19,7	15,3	5,2	*2,8*	*2,3*	*0,8*
Fabrication	2 042,0	518,7	25,4	18,4	7,5	*1,4*	*1,0*	*0,6*
Commerce	1 891,3	269,7	14,3	6,9	7,9	*1,2*	*0,5*	*0,9*
Transport et entreposage	583,9	116,5	20,0	13,7	6,8	*1,7*	*0,9*	*0,9*
Finance, assurances, immobilier et location	681,5	143,7	21,1	5,9	15,8	*2,1*	*0,6*	*1,6*
Services professionnels, scientifiques et techniques	583,9	146,6	25,1	8,3	17,6	*1,0*	*0,6*	*0,8*
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	365,2	51,9	14,2	9,0	5,8	*2,3*	*2,4*	*0,6*
Services d'enseignement	798,8	269,6	33,8	2,3	31,8	*1,9*	-	*1,9*
Soins de santé et assistance sociale	1 196,0	188,1	15,7	7,3	9,2	*1,7*	*0,6*	*1,3*
Information, culture et loisirs	535,6	101,6	19,0	8,1	11,5	*-0,1*	*-0,1*	*0,1*
Hébergement et services de restauration	819,8	76,3	9,3	5,3	4,4	*1,2*	*0,9*	*0,9*
Autres services	431,4	67,9	15,7	6,9	9,4	*1,9*	*1,6*	*1,2*
Administrations publiques	699,5	150,6	21,5	8,7	14,1	*1,4*	*0,6*	*1,0*
Profession								
Gestion	892,2	323,8	36,3	4,3	32,6	*1,5*	*-0,2*	*1,8*
Affaires, finance et administration	2 231,0	379,3	17,0	7,4	10,2	*1,1*	*0,4*	*0,8*
Sciences naturelles et appliquées	804,1	224,2	27,9	12,6	16,5	*0,5*	*0,3*	*0,6*
Santé	600,6	96,6	16,1	9,8	7,3	*1,6*	*1,4*	*0,5*
Sciences sociales, enseignement, administrations publiques et religion	798,2	285,1	35,7	3,1	33,2	*1,0*	*0,3*	*0,9*
Arts, culture, sports et loisirs	250,5	49,2	19,6	7,4	12,9	*2,9*	*1,3*	*2,6*
Ventes et services	3 054,7	324,9	10,6	5,8	5,3	*1,4*	*0,5*	*1,0*
Métiers, transport et machinerie	1 611,2	346,4	21,5	19,0	3,1	*2,3*	*2,1*	*0,4*
Professions propres au secteur primaire	244,4	36,5	14,9	11,3	3,2	*2,8*	*1,9*	*0,7*
Transformation, fabrication et services publics	1 091,4	235,1	21,5	19,9	2,1	*1,6*	*1,4*	*0,4*

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles
Nota : Certains travailleurs effectuent des heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées durant la même semaine.

En 2000, le pourcentage de personnes travaillant à temps partiel involontairement a diminué alors que plus de personnes ont travaillé peu d'heures parce qu'elles allaient à l'école.

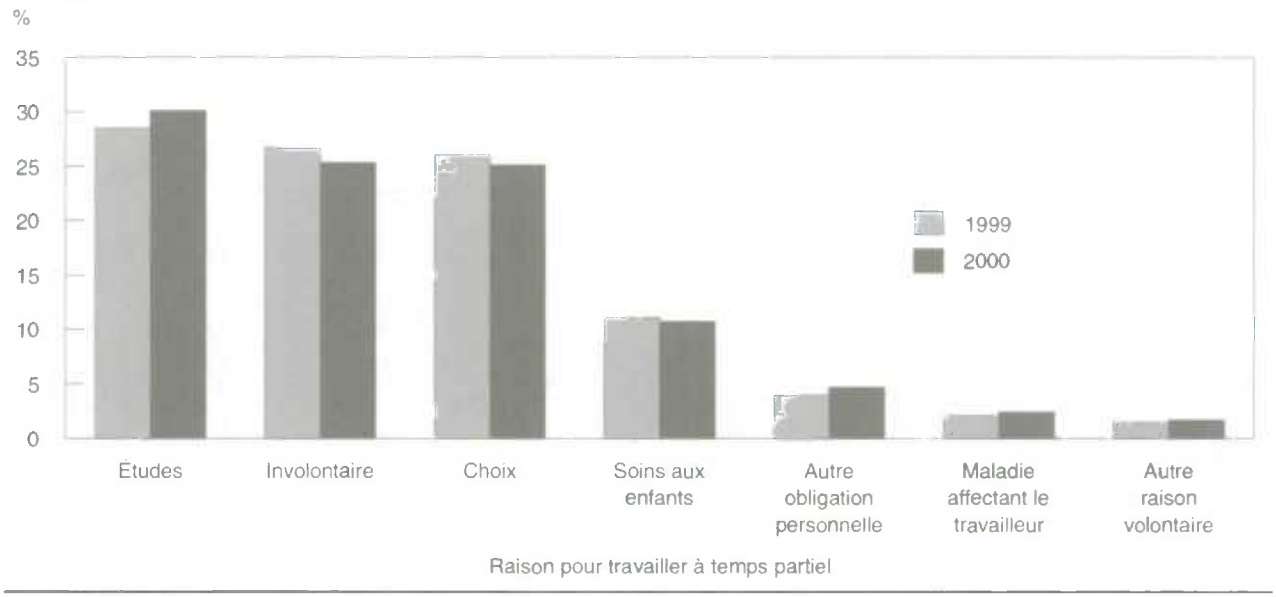

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

		Temps partiel volontaire						Temps partiel involontaire		
2000	Temps partiel total	Maladie affectant le travailleur	Soins aux enfants	Autre obligation personnelle	Études	Choix	Autre	Total	Ont cherché du travail à temps plein	N'ont pas cherché du travail à temps plein
	milliers					%				
Total	**2 701,6**	**2,4**	**10,7**	**4,7**	**30,1**	**25,1**	**1,7**	**25,3**	**7,4**	**17,8**
Jeunes (15 à 24)	1 008,2	0,4	1,3	0,8	73,2	5,7	0,4	18,2	6,4	11,8
Hommes	436,7	0,5	-	0,6	76,3	5,1	0,4	17,0	6,4	10,6
Femmes	571,5	0,3	2,2	1,0	70,8	6,1	0,4	19,1	6,5	12,6
Adultes 25 +	1 693,4	3,6	16,4	7,1	4,4	36,7	2,4	29,5	8,0	21,4
Hommes	393,0	5,3	1,4	2,8	7,9	39,5	3,7	39,3	13,4	25,9
Femmes	1 300,3	3,1	20,9	8,3	3,4	35,8	2,0	26,5	6,4	20,1

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

En 2000, les employées gagnaient 81 cents pour chaque dollar de rémunération des hommes, tout comme l'année précédente.

	Salaire horaire en 2000				Variation par rapport à 1999			
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Ratio	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Ratio
		$				$		
15 +	16,64	18,36	14,78	0,81	*0,50*	*0,59*	*0,40*	-
15 à 24	9,59	10,11	9,05	0,90	*0,30*	*0,40*	*0,20*	*-0,02*
25 à 54	18,12	20,02	16,08	0,80	*0,58*	*0,67*	*0,48*	-
55 +	18,14	20,51	15,30	0,75	*0,47*	*0,48*	*0,48*	*0,01*

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

Selon le secteur, ce sont les employés des services publics qui ont touché le plus. Parmi tous les principaux groupes de professions, les gestionnaires demeuraient les mieux rémunérés.

	Salaire horaire				Salaire hebdomadaire			
	1999	2000	Variation		1999	2000	Variation	
		$		%		$		%
Total	**16,14**	**16,64**	***0,50***	***3,1***	**595,62**	**614,87**	***19,25***	***3,2***
Secteur								
Agriculture	10,46	10,43	*-0,03*	*-0,3*	406,39	408,29	*1,90*	*0,5*
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	20,49	20,76	*0,27*	*1,3*	876,42	892,17	*15,75*	*1,8*
Services publics	23,70	24,40	*0,70*	*3,0*	906,08	931,38	*25,30*	*2,8*
Construction	17,12	17,78	*0,66*	*3,9*	694,72	720,62	*25,90*	*3,7*
Fabrication	16,84	17,54	*0,70*	*4,2*	671,37	699,18	*27,81*	*4,1*
Commerce	12,53	12,81	*0,28*	*2,2*	446,53	458,66	*12,13*	*2,7*
Transport et entreposage	16,57	17,33	*0,76*	*4,6*	660,93	690,99	*30,06*	*4,5*
Finance, assurances, immobilier et location	17,52	18,18	*0,66*	*3,8*	649,42	673,92	*24,50*	*3,8*
Services professionnels, scientifiques et techniques	19,90	20,87	*0,97*	*4,9*	764,62	805,63	*41,01*	*5,4*
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	11,93	12,28	*0,35*	*2,9*	429,59	442,98	*13,39*	*3,1*
Services d'enseignement	21,11	21,54	*0,43*	*2,0*	721,20	732,35	*11,15*	*1,5*
Soins de santé et assistance sociale	16,63	17,13	*0,50*	*3,0*	549,46	567,03	*17,57*	*3,2*
Information, culture et loisirs	16,94	16,84	*-0,10*	*-0,6*	614,23	608,38	*-5,85*	*-1,0*
Hébergement et services de restauration	9,12	9,41	*0,29*	*3,2*	284,53	294,52	*9,99*	*3,5*
Autres services	13,08	14,02	*0,94*	*7,2*	477,27	514,26	*36,99*	*7,8*
Administrations publiques	20,60	21,30	*0,70*	*3,4*	761,48	787,51	*26,03*	*3,4*
Profession								
Gestion	23,63	24,86	*1,23*	*5,2*	952,75	999,46	*46,71*	*4,9*
Affaires, finance et administration	15,55	15,96	*0,41*	*2,6*	558,52	573,56	*15,04*	*2,7*
Sciences naturelles et appliquées	22,49	23,52	*1,03*	*4,6*	869,31	910,63	*41,32*	*4,8*
Santé	18,65	18,98	*0,33*	*1,8*	615,57	626,73	*11,16*	*1,8*
Sciences sociales, enseignement, administrations publiques et religion	22,45	22,76	*0,31*	*1,4*	790,18	797,11	*6,93*	*0,9*
Arts, culture, sports et loisirs	16,15	16,76	*0,61*	*3,8*	542,48	569,98	*27,50*	*5,1*
Ventes et services	11,09	11,37	*0,28*	*2,5*	364,31	376,27	*11,96*	*3,3*
Métiers, transport et machinerie	16,35	16,96	*0,61*	*3,7*	663,64	687,69	*24,05*	*3,6*
Propre au secteur primaire	13,15	13,70	*0,55*	*4,2*	555,27	582,42	*27,15*	*4,9*
Transformation, fabrication et services publics	14,36	14,94	*0,58*	*4,0*	570,63	594,57	*23,94*	*4,2*

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

La baisse la plus marquée du ratio des employés syndiqués par rapport à l'ensemble des employés se situait dans le secteur de la gestion d'entreprises, des services administratifs et des autres services de soutien ainsi que dans celui du transport et de l'entreposage.

	2000			Variation, 1999 à 2000		
	Ensemble des employés	Employés protégés par une convention collective		Ensemble des employés	Employés protégés par une convention collective	
	milliers		%	milliers		%
Total	**12 488,3**	**4 024,7**	**32,2**	***420,0***	***142,4***	***0,1***
Secteur public	2 792,4	2 064,5	73,9	*108,9*	*58,6*	*-0,8*
Secteur privé	9 695,9	1 960,2	20,2	*311,1*	*83,8*	*0,2*
Agriculture	123,6	4,3	3,5	*-3,3*	*-0,5*	*-0,3*
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	234,3	70,8	30,2	*13,6*	*7,7*	*1,6*
Services publics	116,3	83,2	71,5	*0,9*	*0,1*	*-0,5*
Construction	538,3	174,9	32,5	*34,9*	*14,4*	*0,6*
Fabrication	2 187,5	746,6	34,1	*67,4*	*32,0*	*0,4*
Commerce	2 000,8	295,3	14,8	*80,8*	*28,0*	*0,8*
Transport et entreposage	638,2	277,6	43,5	*26,6*	*6,3*	*-0,9*
Finance, assurances, immobilier et location	736,0	80,7	11,0	*2,1*	*9,3*	*1,2*
Services professionnels, scientifiques et techniques	619,2	33,2	5,4	*46,8*	*0,7*	*-0,3*
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	385,8	49,5	12,8	*17,7*	*5,6*	*0,9*
Services d'enseignement	929,4	668,8	72,0	*-3,4*	*-17,3*	*-1,6*
Soins de santé et assistance sociale	1 326,8	726,6	54,8	*78,3*	*43,4*	-
Information, culture et loisirs	569,5	157,6	27,7	*31,6*	*3,5*	*-1,0*
Hébergement et services de restauration	862,6	73,6	8,5	*36,6*	*15,5*	*1,5*
Autres services	458,2	45,5	9,9	*1,3*	*-1,2*	*-0,3*
Administrations publiques	761,7	536,5	70,4	*-12,2*	*-4,9*	*0,5*

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

Au cours des années 90, le nombre de travailleurs occupant plus d'un emploi a augmenté; cependant, leur part de l'emploi total est demeurée à environ 5 %.

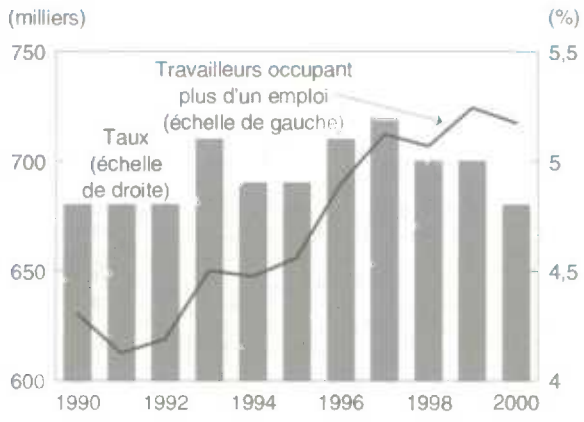

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

Quelque 12 % de l'ensemble des employés avaient un travail temporaire. Chez les jeunes, cette proportion était deux fois plus élevée et a augmenté récemment.

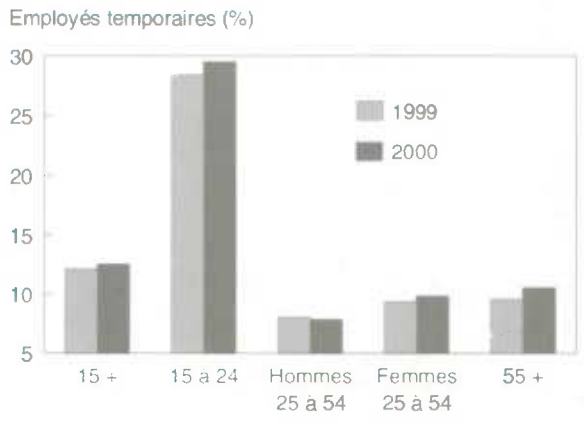

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

Pour la quatrième année consécutive, la croissance de l'emploi a été plus rapide au Canada qu'aux États-Unis.

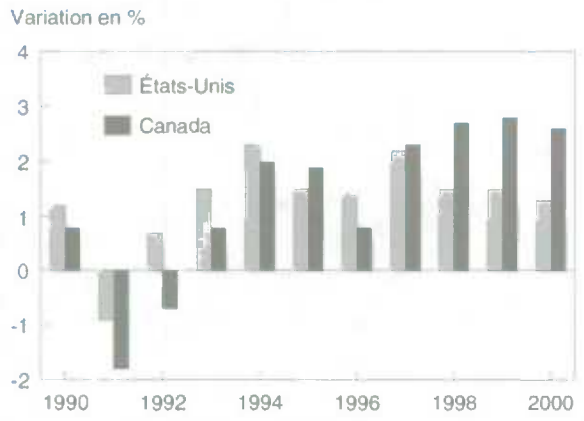

Sources : Enquête sur la population active, Current Population Survey des États-Unis, moyennes annuelles

Malgré l'harmonisation des taux de chômage canadien et américain, l'écart entre les deux demeure.

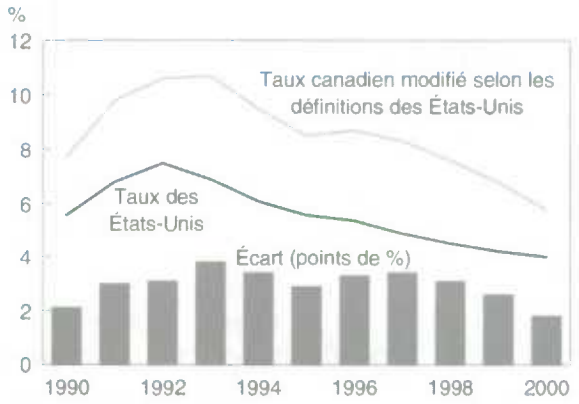

Sources : Enquête sur la population active, Current Population Survey des États-Unis, moyennes annuelles

Nota : Pour plus d'information sur les modifications du taux de chômage canadien, voir Le point sur la population active *(Statistique Canada, no 71-005-XPB au catalogue), automne 1998.*

Mesures supplémentaires du chômage et variation en points de pourcentage de 1996 à 2000

	Moyennes annuelles			Variation	
	1996	1999	2000	1996 à 2000	1999 à 2000
		%		points de %	
R1 – Uniquement les personnes en chômage depuis 1 an (52 semaines) ou plus	1,6	0,8	0,7	*-0,9*	*-0,1*
R2 – Uniquement les personnes en chômage depuis 3 mois (12 semaines) ou plus	4,4	2,8	2,3	*-2,1*	*-0,5*
R3 – Comparable à la définition des États-Unis	8,7	6,8	5,8	*-2,9*	*-1,0*
R4 – Taux officiel	**9,6**	**7,6**	**6,8**	***-2,8***	***-0,8***
R5 – R4 plus les chercheurs découragés	..	8,0	7,1	..	*-0,9*
R6 – R4 plus ceux en attente d'un rappel ou d'une réponse et ceux qui, à long terme, doivent commencer un emploi	..	8,2	7,5	..	*-0,7*
R7 – Mesure du chômage et du sous-emploi (temps partiel involontaire) exprimée en équivalents temps plein pour ceux en attente d'un rappel ou d'une réponse et ceux qui, à long terme, doivent commencer un emploi	..	10,1	9,1	..	*-1,0*
R8 – R4 plus les chercheurs découragés, ceux en attente d'un rappel ou d'une réponse, ceux qui doivent, à long terme, commencer un emploi ainsi que la portion sous-utilisée des travailleurs à temps partiel involontaire	..	10,9	9,9	..	*-1,0*

Source : Enquête sur la population active

Les graphiques et les tableaux sont une partie de *Le marché du travail : bilan de fin d'année*, dans ce numéro. Pour plus de renseignements, communiquez avec Geoff Bowlby, Division de la statistique du travail, au (613) 951-3325 ou à bowlgeo@statcan.ca.

À venir

Certains sujets à venir

Taux de grève parmi les pays de l'OCDE

Selon des données récentes à l'échelle internationale, les taux de grève durant les années 90 étaient les pires au Canada au sein des pays du G-7 et parmi les pires au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Recours répétés à l'assurance-emploi

Ce profil des personnes ayant recours de façon répétitive à l'assurance-emploi permet d'examiner l'attitude de ces dernières concernant l'assurance-emploi et le travail en général. On y compare également leurs caractéristiques démographiques à celles des prestataires occasionnels et des travailleurs en général.

Protection en matière de pensions et épargne-retraite

Cet article porte sur l'évolution de la protection en matière de pensions pour ce qui est des jeunes et des travailleurs dans la force de l'âge actif entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90. Il permet d'évaluer dans quelle mesure les revirements survenus dans la structure industrielle et professionnelle de l'emploi et les changements liés à la syndicalisation ont provoqué une telle évolution. L'article se penche aussi sur la planification des travailleurs en vue de leur retraite (c'est-à-dire leurs cotisations à un régime d'épargne-retraite donnant droit à une aide fiscale).

Intensité du faible revenu chez les familles vivant en milieu urbain et rural

L'intensité du faible revenu a progressé entre 1993 et 1997—une période de croissance économique—dans le cas des particuliers et des familles vivant en milieu urbain et rural. Des changements relatifs au revenu du marché et au revenu provenant de transferts gouvernementaux sous-tendent ce fait. On analyse donc cette dynamique ainsi que le taux de faible revenu.

Vivre avec un faible revenu pendant plusieurs années

Contrairement à la croyance populaire, la population ayant un faible revenu n'est pas statique. Elle est considérablement en mouvement et peut ainsi être affectée ou non par cette situation au fil du temps. En se basant sur les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, l'article met l'accent sur les personnes les plus susceptibles d'avoir un faible revenu.

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

Publication trimestrielle sur le marché du travail et le revenu

UNE TOUTE NOUVELLE

perspective

SUR LE TRAVAIL !

L'emploi et le revenu en perspective

... vous aide à comprendre le marché du travail et le revenu des Canadiens

La force d'un organisme est à la mesure de ses ressources humaines. Votre entreprise est-elle à l'affût des innovations en milieu de travail de manière à réaliser pleinement son potentiel?

L'emploi et le revenu en perspective vous tient au courant des plus récentes tendances, recherches et données concernant le travail. *L'emploi et le revenu en perspective* est un outil ESSENTIEL pour les professionnels du travail et des ressources humaines, les conseillers en gestion, les universitaires, et beaucoup d'autres.

Donnez un élan à votre productivité!

L'emploi et le revenu en perspective est l'un des moyens les plus efficaces pour vous permettre de comprendre, d'analyser, de mesurer et de gérer le capital humain. À l'aide de graphiques, de tableaux et de résumés, *L'emploi et le revenu en perspective* présente les dernières statistiques sur le travail et la démographie, qui sont essentielles pour :

- **élaborer des stratégies de recrutement gagnantes**
- **situer votre entreprise par rapport à votre secteur d'activité**
- **établir en quoi les placements sont influencés par les attitudes envers la retraite**
- **prévoir l'incidence de l'emploi sur la demande de biens et services ou de programmes sociaux**

...entre autres possibilités!

Suivez l'évolution du marché du travail

L'emploi et le revenu en perspective répond à vos besoins en données actuelles, fiables et détaillées. Vous y trouverez des données, des articles et des analyses indispensables sur le milieu de travail et sur les dossiers d'actualité connexes. Cette publication trimestrielle traite des sujets suivants :

- **tendances du travail autonome**
- **tendances régionales de l'emploi**
- **vieillissement des effectifs**
- **habitudes d'épargne et de dépense**
- **gains et revenu au Canada**
- **évolution technologique du travail**

...et bien d'autres sujets!

Commandez *L'emploi et le revenu en perspective* AUJOURD'HUI!

La version imprimée (n° 75-001-XPF au catalogue) présente chaque trimestre les plus récentes recherches et analyses sur le milieu de travail et coûte seulement 58 $ par année.

La version en ligne (75-001-XIF) est offerte chaque mois sur le site Web de Statistique Canada, à l'adresse *www.statcan.ca*. Elle coûte 48 $ par année et contient au moins un article intégral de la version imprimée.

APPELEZ sans frais au 1 800 267-6677

TÉLÉCOPIEZ sans frais au 1 877 287-4369

POSTEZ à Statistique Canada,
Division de la diffusion,
Gestion de la circulation,
120, avenue Parkdale,
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada.

ENVOYEZ UN COURRIEL à l'adresse order@statcan.ca

COMMUNIQUEZ avec un analyste-conseil au Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près en composant le 1 800 263-1136.
Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 $ pour chaque numéro ou article commandé. Pour les envois à destination d'autres pays, veuillez ajouter 10 $ pour chaque numéro ou article commandé. (Les ministères et les organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.)

Visitez notre site Web à

www.statcan.ca

CONÇU POUR LES AFFAIRES

La source officielle de statistiques canadiennes
En tout temps — En un seul endroit

729MISC20128

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010530158

N 75-001-XPF au catalogue PUBLICATIONS 2001 Vol. 13, n° 1

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Pour connaître ...

- le niveau d'instruction et la formation professionnelle des travailleurs
- la répartition du revenu et la tendance des salaires au pays
- les dernières recherches en cours dans le domaine de l'emploi et du revenu
- les nouveaux indicateurs du marché du travail et du revenu

... il vous faut

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (N° 75-001-XPF au catalogue) de Statistique Canada.

Un abonnement annuel à **L'emploi et le revenu en perspective** (quatre numéros) ne coûte que 58 $.

Pour vous abonner, écrivez à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Vous pouvez aussi faire parvenir votre demande par télécopieur au **1 (613) 951-1584** ou **1 800 889-9734**, ou composer sans frais **1 800 267-6677** et porter la commande à votre compte VISA ou MasterCard. Courriel : **order@statcan.ca**